J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 175 (16 pages) UN NUMÉRO 50 c. Mercredi 31 juillet 1974

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

RESTAURANT-ROTISSERIE
BAR - CLUB DANSANT
AU VIEUX VAPEUR
TOUS LES SOIRS
OUVERT
jusqu'à 2 HEURES
lundi minuit.

Page 3
Enquête sur le marché des voitures d'occasion

Prisons françaises: les grèves prennent le relais des mutins

L'épidémie de manifestations, grèves, rebellions et mutineries qui, depuis treize jours, secoue et paralyse le système pénitentiaire français, continue et s'étend. Et cela malgré les appels au calme des syndicats de gardiens, la promesse du gouvernement de prendre, aujourd'hui,

Notre téléphone de Paris

des profondes mesures de réforme, malgré les menaces du ministre de la justice : « Nous ne céderons ni au chantage, ni à la violence ». Mais immédiatement suivies de l'envoi de missions judiciaires d'urgence dans les prisons pour ouvrir le dialogue et la concertation avec les détenus

Mardi, les gardiens épuisés, anxieux et mécontents ont commencé à se mettre en grève.

Les mutineries ont eu lieu dans quarante-trois des 170 prisons françaises. Elles ont fait quatre morts, une centaine de blessés. Elles ont favorisé des évasions, (dix détenus courent encore). La plupart des prisons touchées par les mutineries sont inutilisables, les mutins s'attaquant d'abord aux toitures de tuiles ; trois sont entièrement détruites par incendies, les dégâts se chiffrent par dizaines de millions de francs et maintenant les gardiens se mettent en grève.

LE DOSSIER

90 % des prisons françaises ont plus de 150 ans. Une, celle de Riom, date du XIIIe siècle, la plupart sont d'anciens couvents, forts ou casernes inadaptés à l'usage qu'on en fait.

Les mutineries de prisonniers sont le fait des plus jeunes détenus, des moins de 25 ans, qui constituent près de 50 % des 30 à 35.000 détenus, de ceux qui sont en détention provisoire dans l'attente de leur procès dont l'instruction dure parfois des années et de jeunes gens qui purgent des peines de moins d'un an. La moitié des détenus sont des prévenus en détention provisoire et non des condamnés.

Jean DANÈS

(Lire la suite en dernière page)

A la prison de la Santé, à Paris. A gauche, deux des mutins viennent d'être repris. A droite, on emmène un membre des forces de l'ordre qui a été blessé. (Keystone)

Un assistant médical non gréviste devant la pile de dossiers en instance. (Téléphoto AP)

QUAND LES MALADES ATTENDENT

ROME (AFP). — La situation dans les hôpitaux italiens, déjà précaire en temps normal, est devenue critique par suite de la grève de quarante-huit heures proclamée par les syndicats autonomes de médecins.

Les trois quarts environ des médecins des hôpitaux y participent et seuls les soins médicaux essentiels et urgents, ainsi que les opérations indispensables, peuvent être assurés.

Les parents des malades sont venus en plus grand nombre aux heures des visites pour aider les infirmiers et infirmières, ainsi que les médecins assistants qui ne participent pas à la grève. Celle-ci a été organisée pour protester contre le projet gouvernemental de réforme sanitaire, notamment contre le statut unique du personnel sanitaire qu'il prévoit et contre la « bureaucratisation » de la fonction médicale dans les hôpitaux.

Le mouvement, qui a été désavoué par la fédération syndicale groupant les grandes centrales, a été également condamné par le ministre (socialiste) du travail qui l'a qualifié de « honteux ».

«Call-girls» et trafic d'armes: un neveu de Nixon est-il impliqué dans l'affaire?

WASHINGTON (AP). — Selon plusieurs sources bien placées les enquêteurs ont obtenu des renseignements selon lesquels des armes et des « call-girls » ont été expédiées frauduleusement des Etats-Unis au Costa-Rica pour le compte du financier en fuite Robert Vesco et de ses associés. (Red. : Robert Vesco est compromis dans l'affaire du Watergate. Il est accusé d'avoir servi d'intermédiaire entre Nixon, Bebe Rebozo et le milliardaire Hughes).

Armes et prostituées ont été acheminées discrètement à bord d'un avion privé appartenant à un associé de Vesco, M. Thomas Richardson, déclare-t-on de même source.

Les armes, « de quoi équiper une petite armée » auraient servi à armer la garde personnelle de Vesco au Costa-Rica. Un neveu du président Nixon, M. Donald Nixon est actuellement au Costa-Rica avec le financier.

Vesco est également inculpé dans une affaire de contribution financière à la campagne électorale du président Nixon qui aurait eu pour but d'influencer une enquête de la commission boursière. L'affaire de contrebande d'armes et de prostituées pourrait être utilisée pour extrader Vesco du Costa-Rica. Le service des douanes américaines a reconnu au cours du week-end qu'une enquête était en cours sur la possibilité de violations, par les associés de Vesco, de la loi dite de neutralité. Elle interdit l'exportation illégale d'armes vers d'autres pays. A Los-Angeles, la police a reconnu de son côté qu'une certaine miss Alexander est recherchée. Selon les sources citées, en effet, les « call-girls » auraient été fournies par une entremetteuse qui utilise le nom de Betty Alexander.

M. Richardson, qui aurait fourni l'avion du transport, dirige une société de courtage de Los-Angeles. Il se présente lui-même comme un ami intime de Vesco, explique-t-on de même source. M. Richardson a déclaré ignorer où se trouvait son avion, précisant qu'il l'avait loué à une société nommée « Connex press inc ».

« Connex press » est une raison sociale couvrant diverses activités. Cette société est dirigée par Norman Leblanc, citoyen canadien qui est l'un des proches associés de Vesco selon les différents juristes occupés à démêler l'imbroglio des affaires financières de Vesco. La commission boursière a d'ailleurs accusé M. Leblanc, avec Vesco et 40 autres, d'avoir accaparé 224 millions de dollars d'un fonds mutuel.

Robert Vesco qui, depuis des mois, met en échec la justice américaine. (Téléphoto AP)

FIN TRAGIQUE D'UN ÉVADÉ DE BOCHUZ

De notre correspondant :

Le commandant de la police cantonale vaudoise nous a communiqué que lundi vers 17 h 45, le nommé P.M., 18 ans, s'est évadé des établissements de détention de la plaine de l'Orbe où il était interné pour vols et cambriolages. L'alerte habituelle a été donnée. Dans la soirée, on a constaté la disparition d'un camion du pénitencier, sans que l'on puisse affirmer pour l'instant que ce vol d'usage ait été commis par cet évadé.

Peu avant minuit, dans le cadre des recherches entreprises, P.M. a été repéré par les gendarmes d'Yverdon dans la ville, au volant d'une voiture volée qui a été prise en chasse en direction de Lausanne. Alors qu'il allait être rejoint, le fuyard abandonna le véhicule volé en travers de la route principale Yverdon-Lausanne, au débouché de la route de Gressy. Puis il pris la fuite à travers la forêt du Sermeux. Les recherches ont été poursuivies avec un chien.

ATTEINT PAR UNE BALLE

La police municipale dd'Yverdon, tenue au courant, participait aux opérations en établissant notamment un barrage sur la route du Sermeux. Vers minuit, l'évadé qui, entre-temps, avait dérobé un motocycle léger, a forcé le barrage à vive allure. Un agent tenta de le retenir alors qu'il contournait le véhicule de police placé en travers de la chaussée. Plusieurs coups de feu de semonce et d'intimidation ont été alors tirés par les agents de la police municipale d'Yverdon. Le fuyard a été atteint d'une balle sous l'omoplate et d'une autre dans la cuisse gauche. Il a encore parcouru une centaine de mètres avant de s'effondrer. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital d'Yverdon en ambulance, mais il est décédé en cours de transport.

L'individu, malgré son jeune âge, se trouvait dans la colonie pénitentiaire d'Orbe à la suite d'évasions répétées d'établissements pour jeunes délinquants où il avait été placé. A sa demande, il travaillait au garage de Bochuz. Il devait être détenu pour une période minimale d'une année, suite à une condamnation du tribunal des mineurs de Genève prononcée en mars dernier pour vols et cambriolages. Il était connu de la police pour avoir commis de tels délits depuis trois ans.

Une enquête a été ouverte par M. Simon, juge informateur itinérant, qui s'est immédiatement rendu sur place avec la police de sûreté.

32 mafiosi condamnés à Palerme

PALERME (Reuter). — Poursuivis pour association de malfaiteurs, trente-deux hommes accusés d'appartenir à la « nouvelle mafia » qui s'est spécialisée ces dernières années dans les enlèvements et le trafic de drogue, ont été condamnés à des peines de huit mois à sept ans de prison, soit au total cent dix années de prison.

Quarante-trois autres ont été acquittés. L'accusation avait requis un total de 595 années de prison contre 53 des inculpés.

Parmi ceux-ci figuraient Luciano Lighio, en fuite depuis cinq ans, arrêté en mai dernier, Frank Coppola, expulsé des Etats-Unis en 1948, Gerlando Alberti, présenté par la police comme le chef du réseau « homicides anonymes », tous trois condamnés à six ans de prison, et Tommaso Buscetta, extradé du Brésil il y a un an à la suite de la découverte d'un réseau international de drogue et condamné à deux ans et onze mois de prison.

Pour ce procès qui a duré cinq mois, les autorités judiciaires avaient retenu l'association de malfaiteurs, plus facile à prouver que le crime, afin de battre en brèche la loi du silence imposée par la menace de représailles qui, par le passé, dissuadait quiconque de parler.

Frank Coppola dit « Trois doigts », un des patrons de la mafia sicilienne. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Chypre, l'île convoitée

Par sa position stratégique commandant l'Est méditerranéen, par la richesse de son sous-sol contenant des pyrites, du cuivre et du fer ainsi que par la sécurité qu'elle offre à la navigation grâce à ses ports de Famagouste, de Limassol, de Kyrenia et de Larnaca, l'île de Chypre est convoitée par les grandes puissances pour lesquelles elle constitue une base importante.

D'une surface semblable à celle de la Suisse romande, cette grande île est entrée dans l'histoire dès les civilisations les plus anciennes de l'Orient méditerranéen.

N'ayant jamais pu conserver son indépendance, elle a été successivement intégrée à l'Egypte, à l'Assyrie et à la Perse après avoir été peuplée par les Grecs et les Phéniciens. Conquise par les Romains, Chypre connut une belle prospérité durant les premiers siècles de notre ère ; son opulence impressionne le géographe latin Strabon qui situe sa population à un million d'âmes, soit près du double de celle d'aujourd'hui.

Lors du démembrement de l'Empire romain, l'île est rattachée à Constantinople qui lui délègue un prince impérial comme gouverneur. Puis de 1191 à 1489 Chypre, devient possession des croisés qui érigent l'île en « Royaume chrétien », pivot des expéditions pour la reconquête des terres saintes. Les Vénitiens prennent la relève pendant moins d'un siècle avant que Chypre ne tombe entre les mains des Turcs en 1571.

Suite logique à l'indépendance de la Grèce proclamée en 1829 et manifestation de la puissance maritime de l'Angleterre victorienne qui tenait à jalonner la route des Indes et de l'Orient de points d'appui, la Grande-Bretagne demande et obtient l'administration de l'île en 1878. En 1914, Chypre sera tout simplement annexée au Royaume-Uni.

Dans le mouvement général d'indépendance accordée aux différents membres du Commonwealth britannique, Chypre devient un Etat indépendant en 1959 et une république en 1960.

Le grand brassage de populations qui compose l'ethnie actuelle de l'île n'est pas parvenu à la fusion des deux principaux groupements humains : les Grecs et les Turcs. Les mobiles de leurs divisions sont profonds et multiples. Les Grecs (475.000) sont orthodoxes, ils parlent la langue hellène et ils diffèrent aussi par leurs coutumes et leur mentalité des Turcs (114.000) qui sont musulmans et qui s'expriment dans une langue totalement différente.

Ennemis historiques, ces deux peuples ont vu leur division ravivée par la guerre gréco-turque de 1920 et par les très nombreuses escarmouches qui ont ultérieurement opposé Athènes et Ankara.

Lors de la proclamation de l'indépendance, la crainte d'un affrontement a conduit à prévoir dans la Constitution de l'île un dosage précis dans la participation au gouvernement de la République cypriote entre les deux groupements. Le président doit être un Grec et le vice-président un Turc ; ils sont assistés par dix ministres : sept Grecs et trois Turcs. Pour le pouvoir législatif, le dosage est semblable ; cette proportion est également respectée pour les conseils municipaux des villes et des villages.

L'application de ce savant système a toujours été précaire et la présidence de Mgr Makarios, malgré son autorité spirituelle, n'est pas parvenue à réduire les antagonismes, étant tour à tour accusé par les uns et par les autres de partialité.

Devant l'impossibilité de créer un esprit insulaire global, le rôle des plus petites minorités maronites, arabes ou originaires d'Europe occidentale est inexistant.

On se rappelle le rôle joué entre 1967 et 1973 par le général grec Grivas, partisan de l'Enosis ou rattachement total de Chypre à la Grèce.

Au-dessus des luttes armées ou larvées déchirant l'île et débordant récemment ce cadre pour engager directement Athènes et Ankara, le grand jeu de la politique mondiale mené par Washington et Moscou se profile. L'intérêt des super-puissances de l'heure est le maintien de la paix dans cette région du monde qui est vitale pour l'acheminement du pétrole arabe, zone que la réouverture de Suez porte aussi en vedette.

Eric DU BOIS

Inculpations après une course de côte
En septembre 1973, trois commissaires de la course automobile de Buttes furent fauchés par un bolide : il y eut un mort et deux blessés. L'enquête se termine. Des inculpations seront prononcées.
PAGE 5

L'homme de l'automne
Souplesse et classicisme : la mode masculine d'automne-hiver est décontractée, sportive. Nous en parlons en « Page de Madame », tant il est vrai que ce sujet intéresse autant, sinon plus, les femmes que les hommes.
PAGE 7

Sourire : «C'est joli, la mer !»
Les dessinateurs humoristes s'en donnent à cœur joie pour notre plaisir.
PAGE 12

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3 et 5.
POUR VOUS MADAME : page 7.
INFORMATIONS SUISSES : page 8.
LES SPORTS : pages 9 et 10.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 13.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 15.

DES PETITS SAINTS!

Il serait surprenant de ne pas voir déferler un jour en Suisse également la vague de violences dont les prisons françaises et, après elles, les prisons belges sont le théâtre. Grâce aux transistors, généreusement répandus partout parmi les détenus, dont bon nombre jouissent également des « bienfaits » de la télévision, le virus de la brutalité est bien obligé de se répandre de proche en proche.

Une première mesure d'assainissement consisterait donc à ne plus diffuser dans les pénitenciers la relation radiophonique des désordres. En privant les malfaiteurs de transistor, on pourrait leur administrer de la musique variée : la musique n'adoucit-elle pas les mœurs ?

Les dégâts que les mauvais garçons contestataires ont causés ces dix derniers jours en France sont évalués, nous dit-on, à quelque cinquante millions de francs lourds. Que leurs auteurs soient contraints à réparer les dommages ne serait que justice.

Et, puisque l'on parle de justice, et de rendre l'existence aussi douillette que possible aux voyous, voleurs, meurtriers et gangsters de tout acabit pendant leur villégiature sous les verrous, nous permettra-t-on de poser timidement quelques questions : dépense-t-on autant d'argent pour les honnêtes gens du troisième âge ? Combien nous coûte donc la pension annuelle d'un détenu ? Que fait-on pour indemniser les victimes des cambrioleurs, les personnes malmenées et violées par les hors-la-loi, les survivants des hommes et des femmes assassinés ?

C'est triste à dire : toutes ces victimes du crime n'intéressent nullement les éminents sociologues, les gens d'Eglise et les politiciens qui par démagogie pleurent des larmes de crocodile sur la soi-disant pitoyable condition des prisonniers.

Pitié pour les bandits, les voleurs et les tueurs, disent-ils à la ronde ! A les entendre, tous ces destructeurs de prisons ne sont que des pauvres martyrs. Et les grands criminels sont des petits saints. De là à demander bientôt leur béatification, il n'y aura qu'un pas. Pourquoi ne pas les canoniser ? Les anges, ce sont eux, et les démons, les responsables de leur calvaire en prison, c'est nous, vous et moi.

Les coupables, c'est nous tous, qui sommes en liberté, qui vivons paisiblement, et qui ne sommes pas disposés à nous laisser agresser jour et nuit sur la voie publique, dérober notre portemonnaie ou rouer de coups. Nous tous qui n'avons pas envie d'être dépouillés de notre bien, fût-il très modeste, ni d'être escroqués, violés ou assassinés sans sourciller, nous sommes les vrais fautifs, si les bandits sont si malheureux en prison.

R.A.

Demain, votre soirée sur le lac !
« VILLE-DE-NEUCHATEL »
de 20 h à 23 h 30
Bateau dansant
avec orchestre
BUFFET FROID
Prière de réserver
Tél. 25 40 12

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

On demande
JEUNES VENDEURS
pour les insignes du 1er Août.
Prime : 10 c. par insigne.
Vente les 31 juillet et 1er août.
Se présenter au collège des Terreaux-Sud, dès 8 h 30.

SOIRÉES D'ÉTÉ
Ce soir, à 21 h
Théâtre de la Boine :
De Neuchâtel à Morat par la Broye
Projections commentées
Entrée libre

2013 COLOMBIER
BUFFET DU TRAM
✆ 038 / 41 11 98
M. et Mme J. Casella-Sievi
DEMAIN OUVERT

URGENT
Nous cherchons
FILLE DE BUFFET
S'adresser au restaurant Petite-Brasserie, à Neuchâtel.

CHAUMONT
FÊTE DU 1er AOUT
dès 20 h 30
Musique, grand feu, cortège aux lampions
Les enfants sont priés de se rendre à 20 h 15 à la station du funiculaire avec leurs lampions pour participer au cortège.
FUNICULAIRE à :
18 h 50, 20 h, 21 h 30 et 22 h 30

Colonie de Bellevue sur Bevaix
ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES du 5 au 24 août.
Tél. 46 12 72.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 30 juil. 74. Température : Moyenne : 21,9 ; min. : 15,0 ; max. : 28,5. **Baromètre :** Moyenne : 722,2. **Vent dominant :** Direction : est 0 à 1 ; force : jusqu'à 17 h 15, nord-ouest 1 à 2. **Etat du ciel :** clair à légèrement nuageux jusqu'à 13 h ensuite couvert.

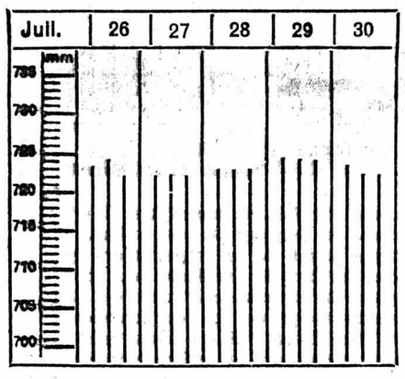

Niveau du lac 30 juillet 1974, 429,29
Température de l'eau 21 ½ °

Prévision jusqu'à ce soir : le temps sera nuageux, parfois très nuageux sur l'ensemble du pays. Des averses ou des orages se produiront. La température en plaine sera comprise entre 13 et 16 degrés au nord des Alpes en fin de nuit et voisine de 19 au Tessin. Cet après-midi, elle sera comprise entre 21 et 25 degrés. Isotherme zéro degré s'abaissant jusque vers 3500 m Faible vent du sud-ouest en montagne.
Evolution pour jeudi et vendredi : pour toute la Suisse : temps en partie ensoleillé. Averses ou orages locaux l'après-midi. Température en baisse.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Avant la construction de la chapelle catholique des Geneveys-sur-Coffrane

De notre correspondant régional :
Dans son dernier numéro, le bulletin paroissial catholique contient plusieurs renseignements intéressants dont, entre autres, un communiqué du conseil paroissial du Val-de-Ruz. Celui-ci précise que lors de sa dernière séance, en présence d'une délégation du conseil de la communauté des Geneveys-sur-Coffrane, M. Biancolin membre du conseil, a présenté les plans et maquette de la future chapelle. Ces plans et la maquette ont reçu l'approbation unanime des membres du conseil paroissial et des membres de la communauté.

Il s'agit maintenant de passer à l'étape suivante et d'accélérer les démarches afin de pouvoir commencer les travaux dès que possible. Le problème financier est à l'étude. Un effort de la communauté catholique de l'ensemble du Vallon sera nécessaire pour aider la communauté des villages de l'ouest de la vallée.

Le père Clément a donné deux conférences. La première était une réflexion profonde sur la « conscience ou la rencontre de Dieu et de l'homme » et la seconde était intitulée « le chrétien face à la violence et à la non-violence ». Le chœur mixte a participé à la réunion des Cécilliennes du canton à Boudry. Le conseil de paroisse a pris deux jours de détente en Valais. Ce fut pour ses membres l'occasion de mieux se connaître.

La rentrée des catéchismes aura lieu le 3 septembre pour toutes les classes de tous les villages du Val-de-Ruz. Les parents des enfants qui entrent à l'école en première année seront convoqués pour la catéchèse familiale. La grande kermesse annuelle aura lieu les 28 et 29 septembre à la salle de gymnastique de Cernier. Quant au loto paroissial, il se déroulera au même endroit le 26 octobre.

Le 14 avril, 41 jeunes (27 du Val-de-Ruz et 14 du Jura) ont pris le train pour Rome. Que de choses vues et entendues pendant ce magnifique voyage ! Que de souvenirs et de bonne humeur aussi ; que de liens ont été créés entre tous les participants. Le désir de se retrouver, d'échanger des expériences est devenu plus intense. Pour le curé, un seul souci à travers toutes ces réflexions. Une préoccupation persistante : que vont devenir toutes ces vies pleines d'entrain ? Vont-elles découvrir que le Christ peut leur apporter ce bonheur, cette joie dont elles ont toutes soif ? Comment peuvent-elles le rencontrer dans leur vie, dans leur famille, dans la paroisse à travers l'amour qui est en train de naître dans leur cœur ?

Et puis pour quelques paroissiens et leur conducteur spirituel, il y a eu Lourdes avec son message de renouveau et de réconciliation. Ce rassemblement de misères physiques et morales, cette plainte de l'humanité au pied de la vierge Marie, cette supplication confiante qui touche le cœur de la mère du Christ et des hommes... C'est aussi la grande découverte de l'Eglise universelle, ce rassemblement de chrétiens autour des évêques.

En mai, 59 enfants de toute la paroisse ont vécu trois jours de rencontre pour préparer la première communion qui fut une grande fête pleine de joie et de recueillement. Le groupe d'hommes de la paroisse a préparé son activité future. La première rencontre a eu lieu dans la petite salle de Cernier le 5 juillet. Précisons que les responsables de ce groupe sont l'abbé Georges Seren, aumônier, M. J.-J. Dubois, R. Gaume et B. Baltisberger.

A.S.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATION DE MARIAGE. — 29 juillet. Colliard, Gérard-Emile, frappeur à Neuchâtel, et Wohlhauser, Astride-Marguerite, à Travers ; Daucourt, Jean-Louis-Albert, gendarme, et Meier, Catherine-Thérèse, les deux à Neuchâtel ; Jaggi, Patrick, dessinateur, et da Cunha, Maria de Conceiçao, les deux à Peseux ; Brändli, Ernst, outilleur, et Wettstein, Monika, les deux à Zoug ; 30. Zgraggen, Ernst, commerçant, Hergiswil, et Ruedin, Anne-Claire, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 28 juillet ; Tripet, William-Adrien, né en 1896, ancien comptable, La Chaux-de-Fonds, célibataire. 29 ; Wuillemin née Gaillet, Marie, née en 1906, ménagère à Boudry, épouse de Wuillemin, Constant.

Naissances

Monsieur et Madame Charles BOLLI-WALLE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Vincent-Pierre
30 juillet 1974
Maternité Pourtalès Neuchâtel — Fahys 123

Monsieur et Madame Marcel ALLISON ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Véronique
le 30 juillet 1974
Maternité Pourtalès — Saars 2, 2000 Neuchâtel

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Maintenant donc, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité ; mais la plus grande de ces choses, c'est la charité.
Cor. 13 : 13.

Monsieur Hugo Schafroth-Aubry, à Delémont ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Kœnig-Tomasi et leurs filles Isabelle et Marianne, à Develier ;
Madame et Monsieur Jean Stucker-Aubry, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Théodore Lentenegger-Schafroth, à Uster (ZH), et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Hugo SCHAFROTH
née Yvonne AUBRY

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, dans sa 65me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

L'incinération aura lieu à Bienne.

La cérémonie religieuse sera célébrée au domicile mortuaire, Home La Promenade, Delémont, jeudi 1er août, à 14 h.

Delémont, 18, rue du Jura, le 30 juillet 1974.

Au lieu de fleurs et couronnes, veuillez s'il vous plaît adresser vos offrandes à l'œuvre de l'Aide familiale protestante, CCP 25-10.293.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Je me couche et je m'endors en paix,
Car Toi seul, ô Eternel !
Tu me donnes la sécurité dans ma demeure.
Psaumes 4 : 9.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Waldburger-Ihly et leurs enfants Catherine et Philippe, à Chez-le-Bart ;
Madame Adrienne Gaille, à Saint-Aubin,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Jean WALDBURGER
née Germaine GAILLE

leur chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77me année, après une longue maladie.

2024 Saint-Aubin, le 30 juillet 1974.

J'ai levé les yeux vers la divine Aurore.
Déloger, être avec Christ, est de beaucoup meilleur.
Philip. 1 : 23.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 2 août.

Culte au temple à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que votre repos soit doux comme votre cœur fut bon.

Monsieur Marcel Gentil, à Cortaillod ;
Madame Lisette Gentil, à Moutier ;
Monsieur et Madame Franjo Jakusic et leurs filles Marianna et Ruzica, à Zagreb ;
Madame et Monsieur Alain Voutat-Gentil, à Malleray ;
Monsieur et Madame Michel Gentil, à Bâle,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Raymond GENTIL
et de son épouse
Dragica GENTIL-JAKUSIC

survenu dans leur 25me année, lors d'un tragique accident.

L'enterrement, suivi du service religieux, aura lieu le vendredi 2 août 1974, à Zagreb (Yougoslavie).

Malleray, rue Charles Schäublin 20 ;
Moutier, rue des Œuches 25 ;
Zagreb V, Trnjanfki Nasip Br. 6,
le 27 juillet 1974.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Carnet du jour

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Louis Perrier-Gerber, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Martin Prats-Perrier et leur fille Caroline, à Buenos-Aires ;
Madame Henri Berthoud-Perrier, à Neuchâtel, ses enfants et sa petite-fille ;
Madame Eric Kramer-Gerber, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Henri Perrudet-Gerber, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Madame Lucie Gerber, à Neuchâtel, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Walter Cattin et leurs enfants ;
Madame Louis Albert Perrier-Duvoisin, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Luis De Ridder-Perrier, à Buenos-Aires, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Martin J. Prats et famille, à Buenos-Aires,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Louis PERRIER

leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 83me année.

2068 Hauterive, le 30 juillet 1974.

(Les Terrasses - Route de Champréveyres 8c).

Lève-toi, sois éclairé car ta lumière arrive. Et la gloire de l'Eternel se lève sur toi.
Esaïe 60.

Les obsèques auront lieu vendredi 2 août.

Culte au temple de Saint-Blaise à 14 heures.

L'incinération suivra dans l'intimité de la famille.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard de Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Louis Droz-Zwahlen, à Marin ;
Monsieur et Madame Gilbert Droz, à Marin ;
Monsieur et Madame Michel Perriard-Droz, à Marin ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Droz, à Genève ;
Monsieur Jean-François Droz et sa fiancée,
Mademoiselle Angelina Ferraro ;
Monsieur et Madame Michel Droz ;
Claude et Christian Droz ;
Nicole, Anne-Lise et Laurent Perriard ;
Pascal et Christine Droz ;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Edouard Droz ;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Albert Zwahlen,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis DROZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 72me année, après une douloureuse maladie.

Dieu est Amour.

2074 Marin, le 29 juillet 1974.
(Rue de la Gare 9).

L'incinération aura lieu mercredi 31 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis DROZ

leur fidèle et dévoué collaborateur et collègue pendant près de cinquante ans. Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Le comité de la société de chant « L'Avenir » a le pénible devoir de faire part du décès de son ami

Louis DROZ

membre d'honneur, doyen de la société.

Nous garderons de ce fidèle et dévoué chanteur un souvenir durable.

Le comité.

L'Amicale des monteurs de câbles de Cortaillod a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Erwin HARDER

leur regretté collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis ultérieur de la famille.

La mer...

Jusqu'en automne, vous pouvez jouer cette vieille mélodie (ou une autre) dans un environnement approprié :
chez Hug-Musique, au rayon orgues Hammond, dans son pavillon situé au parking des Jeunes-Rives !
Au plaisir de vous voir aux Jeunes-Rives chez

hug

Le rendez-vous du mélomane
2001 Neuchâtel

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Marie-Louise Keller, à Neuchâtel ;
Madame Lily Guyot, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Jeannette Pellaton, à Neuchâtel ;
Madame Frida Petitpierre, son amie, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Marthe KORMANN

leur chère sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 74 ans.

Neuchâtel, le 30 juillet 1974.

Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés.
Jean 15 : 9.

L'incinération aura lieu jeudi 1er août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : Madame Jeannette Pellaton, rue des Charmettes 37, 2006 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Constant Wuillemin, à Boudry ;
Monsieur et Madame André Schwarb-Wuillemin et leurs enfants, à Peseux ;
Monsieur Michel Wuillemin et ses enfants, à Môtiers ;
Monsieur et Madame Pierre-André Wuillemin-Rinaldi et leurs enfants, à Peseux,
ainsi que les familles Schneeberger, Sandoz, Wuillemin, Guilloz, Gaillet, parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Constant WUILLEMIN
née Marie Gaillet

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 68me année, après une courte maladie.

2017 Boudry, le 29 juillet 1974.
(Le Viaduc)

Parce que tu as gardé ma parole et n'a pas renié mon nom, j'ai ouvert devant toi ma porte que personne ne peut fermer.
Apoc. 3 :8

L'enterrement aura lieu mercredi 31 juillet.

Culte au temple de Boudry, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La société « Les Amis des oiseaux de Neuchâtel » a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame Marie WUILLEMIN

mère, belle-mère, grand-mère de Monsieur et Madame André Schwarb et Mademoiselle Danielle Schwarb.

L'enterrement aura lieu à Boudry, mercredi 31 juillet.

Culte au temple, à 14 heures.

REMERCIEMENTS

Les familles de

Monsieur Gérard ETIENNE-QUELLET

remercient très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à leur grande épreuve par leurs paroles, leurs messages, leur présence, leurs envois de fleurs et leurs dons.

Elles les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été données, la famille de

Madame Betty GARMATTER

remercie toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à son grand deuil et leur exprime sa profonde reconnaissance.

Saint-Aubin, juillet 1974.

Madame veuve François BECK

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs envois de fleurs, de leurs dons et de leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, juillet 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Nicolas BILL

remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prises à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Marin, juillet 1974.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **Jusqu'à fin septembre 1974** — **Pour Fr. 17.—**
* **Jusqu'à fin décembre 1974** — **Pour Fr. 40.—**

(* souligner ce qui convient)

3 mois Fr. 26.— **6 mois Fr. 48.—** **1 an Fr. 92.—**

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements — 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

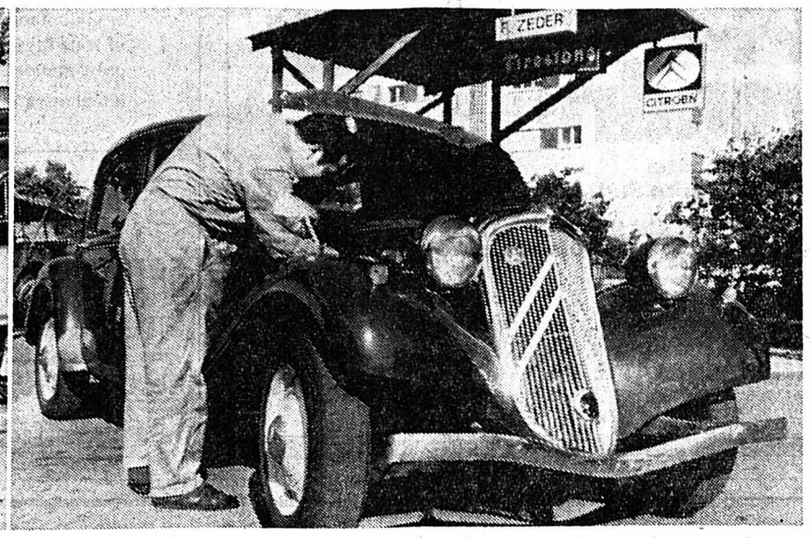

De gauche à droite : les « occases » poussent comme des champignons, mais leurs prix se maintiennent. Parmi elles, des aristocrates : les anciennes voitures de prestige qui sont recherchées par les amateurs de belle mécanique et les nostalgiques de la belle époque. (Avipress Baillod)

Enquête sur les voitures d'occasion

Que faire pour éviter d'acheter un « rossignol » ?

Le marché de la voiture d'occasion a-t-il repris ? quelles sont ses tendances actuelles ? comment s'y prendre, lorsqu'on est profane, pour acheter un véhicule en bon état ? clients et garagistes se trouveraient-ils vraiment des deux côtés de la barrière lors de la conclusion d'une affaire ? des relations sont-elles possibles entre les deux parties ? C'est pour tenter d'apporter une réponse à ces questions et à d'autres, que nous avons procédé à une enquête auprès de garagistes de la ville et de la région, MM. Claude Cygan, Bernard Gauchat, André Robert, Francis Zeder et A.J. Nous avons également pris contact avec des vendeurs de cantons voisins sans oublier de sonder, au hasard des rencontres, des automobilistes chevronnés ou non.

Une première constatation : le public, traumatisé par la récente crise du pétrole et l'inflation, donne la préférence aux petites et moyennes cylindrées On ne change plus aussi rapidement de voiture et les acheteurs sont plus exigeants, notamment en ce qui concerne la présentation du véhicule.

Là où les avis diffèrent, c'est au sujet de l'état du marché. Si dans le canton de Neuchâtel, le marché de l'occasion, semble, pour le moment, relativement sain, (et pour certains, mauvais), dans d'autres régions, les stocks s'accumulent et posent des problèmes financiers.

Dans le canton, par rapport à 1973, les ventes sont plus faibles, mais les garagistes consultés ont constaté une certaine reprise depuis le mois de juin ; donc à la veille des vacances.

Les professionnels s'attendent même à une reprise de la vente des grosses cylindrées :

— L'essence baisse et les clients qui sont attachés aux grosses voitures confortables ou sportives se soucient moins de leur consommation. Ils se recrutent parmi la jeunesse éprise de vitesse et les milieux plus aisés qui désirent acquérir un second véhicule de prestige à un prix modéré.

Nos interlocuteurs admettent cependant que la clientèle est plus près de ses sous et que le coût des assurances, des taxes cantonales et de l'entretien constituent un obstacle à la vente des grosses cylindrées.

ET LES REPRISES ?

Où en est-on avec les reprises dans le marché d'occasion ? Une question qui s'est attiré des réponses différentes. Pour les uns, pas de problèmes. On s'efforce toujours de reprendre un véhicule pour en vendre un autre, quitte à le vouer à la casse. Pour les autres, il faut faire preuve d'une extrême prudence en ce moment lorsque le stock de voitures à vendre est imposant et la reprise ne se fera que pour une petite ou moyenne cylindrée en état d'être réparée sans trop de frais.

Justement, on aborde là une question qui préoccupe le public. Un Boudrysan, M. L.S. est catégorique :

— J'ai fait récemment le tour des garages du Bas du canton et les offres de reprises faites pour mon auto ont varié de plusieurs centaines de francs...

M B. A., de Neuchâtel, a fait cette remarque :

— Ce qui m'a frappé, c'est qu'on trouve toujours des tas de défauts à votre voiture alors que celle que l'on vous propose ne mérite que des éloges.

Le public est aussi divisé sur l'opportunité d'opter pour une occasion. Mme L.G. est catégorique :

— Rien ne vaut un véhicule neuf. Nous avons fait des expériences malheureuses avec des voitures d'occasion pourtant de modèles relativement récents.

Ce n'est pas l'avis de M. G.B., viticulteur :

— Les voitures se déprécient rapidement. On en achète une neuve, on la soigne et au bout d'un an, malgré l'augmentation de 5 ou 10 % du même modèle, on vous en propose 2500 à 3000 fr. de moins. C'est pourquoi je préfère acheter des occasions en bon état qui rendent les mêmes services et me permettent d'économiser depuis le début 2000 ou 3000 francs...

UN MARCHÉ SATURÉ

Les garagistes répondent :

— Le marché de l'occasion est saturé, la concurrence est grande et nos prix sont calculés au plus juste. Les différences de prix entre des véhicules de la même année et de la même marque s'expliquent par leur état extérieur et mécanique.

En effet, une voiture aura à peine 50.000 km ou plus, mais qui a été bien malmenée, elle vaudra beaucoup moins que le véhicule similaire comptant 5 0000 km ou plus, mais qui a été bien entretenu.

Les garagistes, en général, fixent leur prix d'achat en se basant sur l'« Eurotax » ou l'« Argus » qui indiquent les tarifs de base pour la reprise et la revente. Mais ces prix ne sont pas décisifs :

— On doit tenir compte de la remise en état du véhicule pour l'expertise, de la garantie à accorder lors de sa revente, du risque à courir car un « pépin » est toujours possible...

En moyenne, la marge bénéficiaire du garagiste varie de 800 à 1200 francs lorsqu'il fait une reprise en vue de la revente. Mais cette marge sera minime si le véhicule est invendable. De même, mais c'est rare, il arrive que le professionnel, soucieux de réaliser une affaire, prenne un « bouillon » en faisant une reprise. A noter que si les prix des autos neuves sont à la hausse, ceux des occasions ne bougent pas ou ont tendance à baisser légèrement.

Pour ceux qui font confiance à leur garagiste, il n'y a pas de problèmes : ils achètent chez lui le véhicule recommandé et généralement sont satisfaits. Mais les autres, qui n'ont pas de garagiste attitré ou qui ne trouvent pas le véhicule désiré chez lui, que doivent-ils faire ?

Les professionnels conseillent :

— Il est plus prudent de s'adresser aux agents de marques connues, à des garagistes ayant pignon sur rue et qui offrent aux clients un minimum de garantie : l'expertise, le service d'après-vente et, ce qui n'est pas négligeable, des conseils judicieux.

A ce propos, nos interlocuteurs ont relevé le développement considérable dans le canton, d'une sorte de marché parallèle de la voiture d'occasion :

— Il s'agit notamnent d'anciens mécaniciens, vendeurs ou de bricoleurs qui se lancent dans la branche.

Leur attitude à leur égard est nuancée :

— On trouve parmi eux, comme partout ailleurs, des brebis galeuses, mais dans ce métier, il est impossible de tenir longtemps lorsqu'on roule la clientèle. Un garagiste ou un vendeur qui donne satisfaction jouit rapidement d'une bonne renommée et sa clientèle fait boule de neige. Dans le cas contraire, les acheteurs fondront comme une peau de chagrin:

Jaime PINTO

Prochain article : Quels sont les amateurs de voitures d'occasion ?

Au tribunal de police de Neuchâtel

Après une explosion dans un hôtel du Landeron : verdict

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Le tribunal a rendu son jugement concernant l'explosion qui s'était produite le 20 janvier 1970 à l'hôtel du Raisin, au Landeron. A.E., G.L. et E.H. ont été prévenus d'avoir, par négligence, causé des lésions corporelles à M.S., l'employé qui avait été grièvement blessé dans l'explosion. A.E., restaurateur-locataire de l'hôtel du Raisin, avait fait confiance à G.L. et E.M. pour l'installation d'une cuisinière à gaz liquéfié dans ses locaux. Il a été exempté de toute responsabilité et négligence et, de ce fait, libéré. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

PRISON AVEC SURSIS

E.H., le conseiller qui avait collaboré avec G.L. lors de l'installation de la cuisinière, a été condamné à cinq jours de prison avec sursis. Il payera 600 fr. de frais de justice. G.L., ayant exécuté des travaux d'installation, a été condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis et à 900 fr. de frais.

Le président d'une commune du Littoral et le conseiller communal responsable des travaux publics comparaissaient, à la suite d'une plainte déposée par l'Office énergétique fédéral à Berne. Pourquoi ? D'entière bonne foi, ils ont fait poser 43 mètres de tuyaux (destinés à canaliser un ruisseau) à 12 mètres de l'oléoduc alors qu'il en fallait 20 ! H.B. et L.V. ont été condamnés chacun à 150 fr. d'amende et 75 fr. de frais. Ils vont déposer un recours. P.W., entrepreneur, a été condamné à 200 fr. d'amende et à 100 fr. de frais.

W.W., E.L., et Y.H. comparaissaient pour détournement d'objets placés sous main de justice. Ils ne s'étaient pas acquittés auprès de l'Office des poursuites de la somme qui leur était imposée sur leurs ressources. W.W., de Neuchâtel, étant sans emploi entre octobre 1973 et mai 1974, ne pouvait pas verser ces mensualités à l'Office des poursuites. Elle a été condamnée à 50 francs de frais de justice. C.L., de Neuchâtel et Y.H. ont été condamnés chacun à cinq jours d'emprisonnement avec sursis et à 25 fr. de frais.

INFRACTION A LA LOI SUR L'AVS

M.L., de Neuchâtel, a comparu devant la justice pour infraction à la loi sur l'AVS. Malgré deux rappels et une sommation de la Caisse cantonale de compensation, il ne lui avait pas remis son carnet de cartes AVS de 1973. Il a été condamné à 50 fr. d'amende et à 20 fr. de frais.

Le 5 mai dernier, O.G. cherchait auprès de sa concierge, R.K., les clés de la lessiverie. Après un échange de mots, O.G. gifla R.K. qui porta plainte pénale pour voies de faits. Pour obtenir de R.K. le retrait de sa plainte, O.G. s'est engagé devant le tribunal à ignorer R.K., lui verser 60 fr. d'indemnité et payer 15 fr. de frais de justice.

IL AVAIT OUBLIÉ...

A.W., Y.-P. M. et A.C. ont été cités devant le tribunal pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile. Les trois prévenus ne se sont pas présentés à leurs cours obligatoires de protection civile.

A.W., en raison de son état de santé, a été condamné à 50 fr. d'amende et à 20 fr. de frais. Y.-P. M. a donné comme circonstances atténuantes les rendez-vous « plus importants » qu'il avait au moment de son cours obligatoire. Il a été condamné à un jour d'arrêt avec sursis et à 25 fr. de frais de justice. A.C. avait oublié totalement son cours ; il payera 100 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

B.G.

Les vannes de la station d'épuration de Bevaix sont ouvertes depuis lundi

Dans un canton horloger, l'exactitude est de rigueur. Lundi, à 17 heures précises, M. Georges Tinembart, président de l'exécutif de Bevaix, ouvrait les vannes de la nouvelle station d'épuration.

Un événement marquant dans la vie du village, qui s'est déroulé en présence des ingénieurs Lucien Allemand et Hess, de M. Bernasconi, du représentant de l'entreprise Alpha, du président de la commission des travaux publics et des autres conseillers communaux

Bevaix s'est désormais mis à l'heure de l'épuration des eaux. Comme devait le relever M. Tinembart, il y a cinquante ans encore, l'eau du ruisseau qui longe la station était potable et on pouvait même y pêcher des truites. La pollution est la rançon du « progrès » et de la croissance et à Bevaix, on a voulu léguer des eaux pures aux nouvelles générations.

La station d'épuration, qui sera inaugurée solennellement en septembre prochain a coûté environ 1 900 000 francs et elle est prévue pour une population de 5000 âmes (actuellement 2165). Le système choisi est économique et un gardien à temps partiel suffira pour la surveiller.

Les trois bassins, évoquant une miniraffinerie, se trouvent dans une cuvette, à proximité de la route conduisant au port de plaisance. La construction s'harmonise au paysage et ménage l'environnement. Dans le bâtiment de service, on voit un tableau de commande centralisé permettant le contrôle permanent du fonctionnement des installations. Le cadre est agréable : des arbres, des champs cultivés, une ferme typique et un peu plus loin des maisonnettes semées sur une colline narguant la montagne toute proche.

Lundi, après l'ouverture des vannes, les invités se sont intéressés au fonctionnement des différentes installations, commenté par les constructeurs de l'ouvrage. Et des passerelles dominant les bassins, au fond desquels d'étranges bras métalliques brassaient les premières eaux traitées. Et tandis que les moteurs électriques ronronnaient, les hôtes de la station jetaient un regard envieux sur la beauté des alentours.

Quant aux représentants des autorités locales, ils ne dissimulaient pas leur satisfaction : les délais et le devis ont été respectés et la population pourra désormais compter sur des eaux propres. Quant aux paysans, ils pourront utiliser les boues régénérées pour fertiliser leurs champs.

A l'issue de la cérémonie simple qui a marqué l'événement, tout le monde se retrouva à la Fruitière de Bevaix pour se détendre dans un site admirable, chanté par les cloches des génisses, et déguster, dans une ambiance villageoise, la raclette et les vins du terroir servis par le berger et son petit-fils.

J.P.

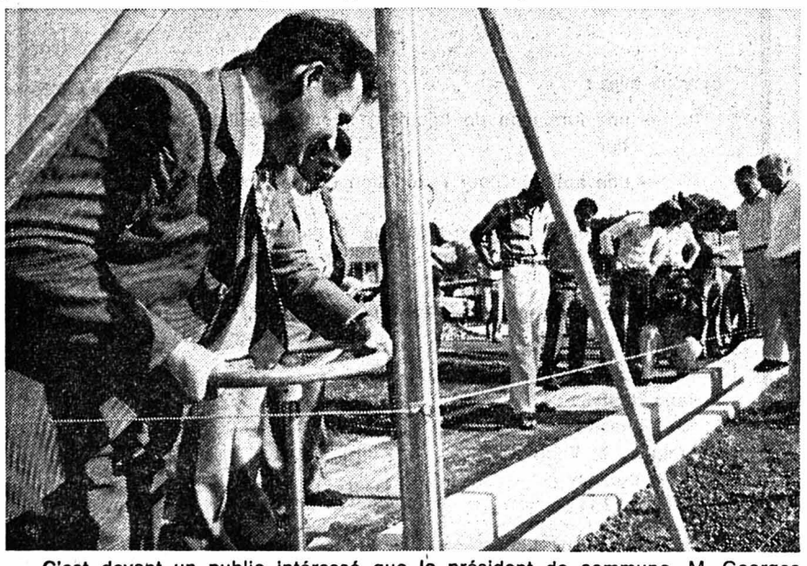

C'est devant un public intéressé que le président de commune, M. Georges Tinembart a procédé à l'ouverture des vannes de la station d'épuration de Bevaix. (Avipress Baillod)

Une treizième prestation pour les bénéficiaires de l'AVS/AI et des prestations complémentaires

La Caisse cantonale de compensation nous communique :

Le 28 juin, les Chambres fédérales ont adopté de nouvelles dispositions relatives à l'augmentation des rentes AVS-AI qui entreront en vigueur le 1er janvier 1975.

En plus de cette augmentation les Chambres fédérales ont décidé, pour compenser le renchérissement en 1974, le versement d'une double rente qui sera payée en automne au cours d'un mois que le Conseil fédéral doit encore désigner.

D'autre part, le Conseil d'Etat neuchâtelois, sur proposition du chef du département de l'industrie, a pris, en date du 16 juillet 1974, un arrêté aux termes duquel les bénéficiaires des prestations complémentaires recevront également un double versement au cours du même mois.

L'augmentation des rentes au 1er janvier 1975 fera encore l'objet de précisions avant la fin de l'année.

La fête du 1er Août

● *DEMAIN, la Fête nationale du 1er Août, organisée par l'Association des sociétés de la ville, se déroulera selon le programme suivant : à 20 h 15, le cortège, ouvert par la cavalerie et ses flambeaux, se formera place de la Gare ; quant aux enfants qui y participeront, ils se grouperont devant l'hôtel Terminus où ils recevront des lampions.*

A 20 h 30, le cortège se mettra en marche. Il sera suivi d'une cérémonie organisée quai Osterwald et, en cas de pluie, au théâtre. L'allocution de bienvenue sera souhaitée par M. Oscar Zumsteg, l'invocation par le curé Jean Piccand. M. François Jeanneret fera un discours et le pasteur Jacques Bovet une prière.

Cette partie officielle sera couronnée par des feux d'artifice. Enfin, de 22 h 30 à 2 h, il y aura beaucoup d'animation quai Osterwald, puisqu'un orchestre fera danser toute la population.

On vide la Salle des conférences

● *NOUS l'avons annoncé à de multiples reprises : la Salle des conférences était définitivement condamnée. L'heure de la démolition de cet immeuble approche. Au début de la semaine, une grande partie du mobilier a déjà été chargée dans des déménageuses et, dès le mois de septembre semble-t-il, les démolisseurs seront à pied-d'œuvre.*

La nouvelle construction qui verra le jour, appartenant comme la Salle des conférences à Ebauches S.A., abritera les services techniques de ce grand groupe horloger, et plus précisément le département de recherche électronique. Ainsi, la Salle des conférences aura-t-elle vécu. La dernière manifestation qui s'y est déroulée était destinée aux gymnasiens. Il s'agissait de la cérémonie de remise des baccalauréats, le 11 juillet.

La grande salle de spectacles des Neuchâtelois sera remplacée par le Temple du Bas nouvellement aménagé par la ville de Neuchâtel, dont les installations très modernes permettront des représentations très variées, par la technique de sa scène mobile.

Le premier concert d'abonnement y aura lieu le 2 octobre avec l'Orchestre de la Suisse romande et le Trio de New-York, qui interpréteront notamment le triple concerto de Beethoven.

Il sera précédé, le 1er octobre, du concert d'inauguration organisé par la ville de Neuchâtel comportant, entre autres, au programme, deux concertos de Bach et de Vivaldi, pour quatre pianos, avec les solistes Georges et June Pantillon, Louis de Marval et M. Vercelli.

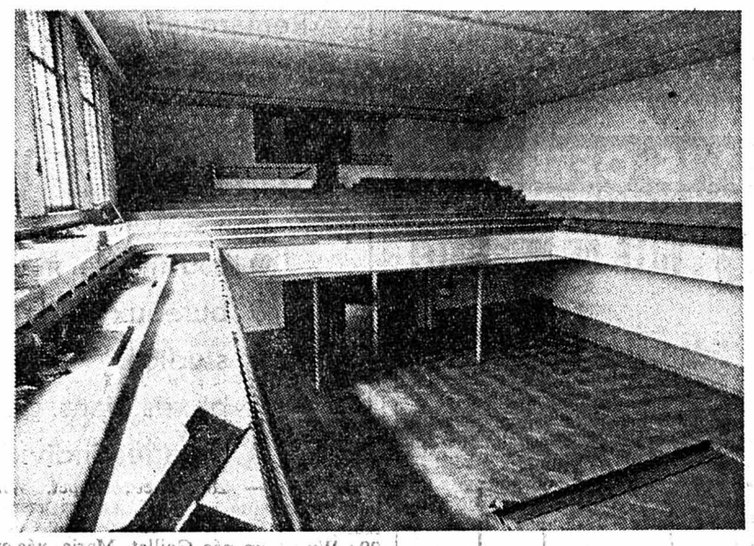

Tout le mobilier a été « ramassé » par les déménageurs. (Avipress - J.-P. Baillod)

Les nouveaux diplômés de l'Université

Voici la liste des nouveaux diplômés de l'Université de Neuchâtel :

● **Faculté de droit et des sciences économiques :** Licence en droit à Mme Jacqueline Chedel-Semon, des Bayards ; M. Gilles Favre, du Locle ; M. Christophe Frochaux, du Landeron ; Jacques Guy, de Kappelen (BE), avec mention très bien ; M. François Ott, de Neuchâtel. Doctorat ès sciences économiques à M. Hans Glatz, d'Allemagne pour sa thèse : « Théorie et pratique des prix imposés en Allemagne ». Licence ès sciences économiques (orientation économie d'entreprise) à M. Jeremiah Andoseh, du Cameroun ; M. Ralph Ballmer, de la Chaux-de-Fonds ; M. Rolf Graber, de Sigriswil (BE) ; M. Miroslaw Halaba, de Fontainemelon ; M. François-Christian Herren, de Mühleberg (BE) ; M. Méschac Mananga, du Burundi ; M. Jean-Claude Wyssmuller, de la Chaux-de-Fonds. Licence ès sciences économiques (orientation économie politique) à M. Louis Bernasconi, de Lugano ; MM. Leandro Martinoni, de Minusio et Mario Tettamanti, de Morbio Inferiore (It). Licence ès sciences sociales (orientation sociologie) à M. Gabriele Borsa, de Bellinzone, avec mention bien ; M. André Jaggi, de Reichenbach (BE) ; M. Edo Poglia, de Campo Blenio (TI)

● **Faculté des sciences :** Diplôme d'ingénieur chimiste à M. Pierre-Olivier Droz, de la Chaux-de-Fonds, avec mention très bien ; M. Stéphane Mischler, de Wahlern (BE), avec mention bien. Diplôme de physicien à M. Pierre Gretillat, de Boudry. Licence ès sciences, orientation biologie (sciences naturelles), à M. Roland Bourgnon, de Bassecourt ; M. Pierre Guinand, des Brenets ; M. Cephas Koffi-Gué, du Togo ; Mlle Françoise Perrinjaquet, de Travers ; M. Daniel Strub, d'Oberuzwil (SG). Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale, à M. Jacques Ducommun, du Locle ; M. Jean-Martin Ducommun, de la Chaux-de-Fonds ; M. Michel Fellrath, de Delémont ; Mlle Irène Rebetez, des Genevez. Licence ès sciences, orientation mathématiques, à M. Alain Favre, de Bavois (VD) ; M. Daniel Sidler, d'Inwil (LU) ; M. Yves-Dominique Spichiger, de Neuchâtel. Licence ès sciences, orientation physique, à M Jean-Pierre Broton-Dias, de France. Licence ès sciences, sans spécification, à M. Denis Miéville, de Colombier.

● **Faculté des lettres :** Licence ès lettres à : Mlle Elizabeth Annan, du Ghana, à M. Francis Antille, de Chalais (VS), à M. Jean-Philippe Arm, de Sainte-Croix (VD), mention bien, à M. Laurent Aubert, de Genève, à M. Jean-Claude Bassin, de Saules (BE), mention bien, à Mme Françoise Bonhôte, de Neuchâtel, mention très bien, à M. Jean-Pierre Bron, de Montsevelier (BE), à M. Luciano Caetano da Rosa, du Portugal, à Mlle Françoise Février, de Neuchâtel, à M. Serge Franceschi, de Buttes, à Mlle Marlyse Jeanneret, de Travers, à M. Jean-Marc Juillerat, de Sornetan, à M. Maurice Maillat, de Courtedoux, à M. Jean-François Oberli, de Couvet, à Mlle Claire de Rougemont, de Dombresson, à Mlle Marlyse Ryser, de Neuchâtel.

Certificat de langue et littérature anglaises à Mlle Marianne Frésard, de Muriaux, à Mme Evelyn Mahler de Gottshaus (TG), à Mlle Carolyn Winter, du Canada, mention bien. Certificat de géographie à M. Jean-Claude Barras, de France. Certificat de langue et littérature allemandes à Mlle Anne-Claude Berthoud, de Couvet. Certificat de géo-ethnologie à M Ramon Rodriguez, d'Espagne. Certificat d'histoire à M. Pierre Walter, de Neuchâtel, mention bien. Diplôme d'orthophoniste à Mlle Nicole Matthey, du Locle, mention très bien, à Mlle Viviane Rossel, de Tramelan, mention bien.

● **Faculté de théologie :** Licence en théologie, mention « bien », à M. Jean-Jacques Beljean, de la Neuveville ; certificat d'études théologiques : M. Marc Morier, de Château-d'Oex ; M. Luhata Okoko, du Zaïre ; M. Ntambo Mulongo, du Zaïre. Diplôme d'études théologiques : M. Luhata Okoko.

● **Séminaire de français moderne :** Diplôme pour l'enseignement du français à l'étranger : Jacques Christen ; Mme Margrit Dutt ; Mme Ursula Heuzeroth ; Mirka Roberti ; Elisabeth Zeller, mention bien.

Certificats : Hélène Annerstedt, de Suède ; Maria Boehlen, d'Allemagne ; Deborah Bradney, des Etats-Unis ; Alice Dragseth, des Etats-Unis, mention bien ; Sara Edmondson, des Etats-Unis ; Jody Edote, des Etats-Unis ; Catherine Gabbe, des Etats-Unis, mention bien ; Kirsti Härtel, d'Allemagne ; Eva Jacobsen, de Suède, mention très bien ; René Kissling, de Suisse, mention bien ; Anette Longerich, d'Allemagne ; Ellen Massenburg, des Etats-Unis, mention bien ; Richard Pollack, des Etats-Unis, mention très bien ; Christine Nilson-Dag, de Suède ; Susan Osgodd, des Etats-Unis, mention bien ; Amy Potter, des Etats-Unis ; Nancy Rawling, des Etats-Unis ; Rebeca Rosell, des Etats-Unis, mention très bien ; Paula Riley, des Etats-Unis, mention très bien ; Ann Rychtarik, des Etats-Unis ; Margarete Sachs, d'Allemagne, mention bien ; Ruth Schneider, de Suisse, mention bien ; Pierre Sklenar, de Tchécoslovaquie, mention bien ; Anne Smith, des Etats-Unis, mention bien ; Margaret Solheid, des Etats-Unis ; Jane Spencer, des Etats-Unis ; Nancy Stone, des Etats-Unis ; Thérèse Sullivan, des Etats-Unis, mention bien ; Claudia Ternlund, des Etats-Unis, mention bien ; Inge Trott, d'Allemagne ; Annemarie Vaterlaus, mention bien ; Claudia Wald, des Etats-Unis ; Jeanne Wigton, des Etats-Unis ; Jill Zwirek, des Etats-Unis.

Pêche dans le lac

Brochets, lottes, ombles, bondelles, carpes : nulle ; perches : très faibles ; palées, brêmes, gardons : faible ; truites : bonne.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements
SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions **par écrit, trois jours ouvrables d'avance**, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Fête du 1er août

Comme chaque année, le 1er août, jour anniversaire de la fondation de la Confédération suisse, les bâtiments publics cantonaux et communaux seront pavoisés et les cloches sonneront dans toutes les communes du canton, de vingt heures à vingt heures un quart.

La population est priée de pavoiser également les maisons des particuliers et de participer à la manifestation.

Le Conseil communal

VILLE DE NEUCHATEL

Les tournées de ramassage du jeudi après-midi 1er août 1974 seront faites le matin dès 7 h pour :

Service des déchets encombrants

Quartiers des Chavannes, Halles, Evole-est, Parcs, Suchiez, Brandards, Fahys-ouest, Rocher-nord, rue Bachelin, av. des Alpes, Maujobia, Verger-Rond.

Tournées des containers

Service des ordures ménagères à Chaumont

COMMUNE DE COUVET

FÊTE DU 1er AOUT

Dès 20 h 15, partie officielle
sur la PLACE DES COLLÈGES
Dès 21 h, **bal public officiel**
à la SALLE DE SPECTACLES
avec l'orchestre « RYTHME MELODY »
Entrée gratuite
Vente de boissons et petite restauration
Couvet, le 30 juillet 1974.
CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

A vendre, dans le Nord vaudois,

BATIMENT INDUSTRIEL

d'une surface de 285 m2, sur un seul niveau.
Chaufferie à mazout. 2 grands garages. Construction récente.
Si désiré machines de décolletage à disposition.

S'adresser à la Banque Piguet & Cie, Service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, interne 48.

A vendre, à Yverdon (en Société),

IMMEUBLE LOCATIF

16 appartements (confort) ; 2 garages.

Banque Piguet & Cie, Service immobilier, 1401 Yverdon. Téléphone (024) 23 12 61, interne 48.

Beaux appartements à vendre

à Neuchâtel (Sous-la-Coudre Sud)

Studios, 1½ pièce, 2½ pièces, 3½ pièces, 4½ pièces, pour février 1975, avec vue imprenable sur le lac

HYPOTHÈQUES A DISPOSITION

Renseignements et vente:
G. Fanti, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 41 12 84

mobag entreprise générale

L'implantation d'Eurotel à Neuchâtel offre des possibilités nouvelles aux commerçants

Après des études approfondies, Eurotel a choisi Neuchâtel pour y implanter son dernier centre hôtelier et commercial.

Avec 115 chambres, une salle de congrès de 400 places et un restaurant pour 200 personnes, Eurotel assurera le développement commercial et touristique de la région.

Remarquablement situés, les commerces de l'immeuble Eurotel en profiteront les premiers.

Il reste à vendre:

- 150 m² de magasins
- bureaux
- studios
- boxes dans garage collectif à 25.000.—
- garages individuels à 2 voitures 50.000.—

TOURAINE S. A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

Couple cherche
Fr. 120.000.—
pour achat d'une maison remboursable en 10 ou 15 ans avec 10 ou 13 % intérêts selon entente.
Adresser offres écrites à AT 1936 au bureau du journal.

A LOUER

A louer, à Peseux,
STUDIO
cuisine, bain, immédiatement ou convenir.
Prix : Fr. 228.—+ charges.
Gérance : Paul Cordey, Lausanne. Tél. (021) 22 40 06.

A louer tout de suite à la rue des Fahys,
STUDIO non meublé
Loyer, charges comprises : Fr. 350.—.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, tél. (038) 24 67 41.

A louer, à proximité immédiate du centre de Neuchâtel, des

LOCAUX

pouvant convenir spécialement pour bureau ou cabinet médical.
6 pièces, hall, 3 W.-C., bains, douches et cuisinette.
Libre dès le 1er novembre 1974.

Faire offres à M. Pierre Muriset, 2046 Fontaines. Tél. (038) 53 34 44.

A LOUER

A Cortaillod, libre immédiatement ou à convenir,
appartement de 4 pièces
tout confort.
Loyer Fr. 485.— plus charges.
S'adresser à J.-F. Meriotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

L'annonce reflet vivant du marché

A remettre, à Cressier, immédiatement ou pour date à convenir,
appartement spacieux de 3 pièces
tout confort, meublé à 540 fr. par mois, ou non meublé à 450 fr., charges comprises.
Téléphoner de 8 h à 17 au 47 10 22.

A louer, à Neuchâtel, immédiatement ou pour date à convenir,
appartement 3½ pièces
tout confort, cuisine (armoire frigorifique installée), W.-C.-bains, cave ; situé au 3me étage d'un immeuble moderne pourvu d'un service de conciergerie.
Loyer mensuel : **Fr. 630.—** charges comprises.
S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 34.

OFFRES D'EMPLOIS

Technicum agricole suisse
Nous cherchons une
secrétaire
Nous offrons :
Activité variée dans nouveau centre de formation, semaine de 5 jours, bon salaire.
Nous demandons :
Diplôme commercial ou formation équivalente ; langue maternelle : le français ou l'allemand, bonnes connaissances de l'autre langue.
Date d'entrée : 15 octobre 1974 ou à convenir.
Les candidates voudront bien adresser leurs offres accompagnées des documents usuels à la **Direction du Technicum agricole suisse, Länggasse 85, 3052 Zollikofen.**

INSTITUTION DE LAVIGNY, centre neurologique et éducatif, cherche :
INFIRMIER (ÈRE) SSP
soins généraux HMP
INFIRMIER (ÈRE) assistant (e)
AIDES HOSPITALIÈRES
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
Entrée en fonction à convenir.
Prendre contact par téléphone avec le chef du personnel, téléphone (021) 76 55 81.

ARMAND Haute coiffure cherche
coiffeuse expérimentée
à plein temps ou fin de semaine.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (038) 25 27 60.

Le Cercle ouvrier, le Locle, cherche une
SOMMELIÈRE
Chambre à disposition.
Horaire régulier.
Téléphoner au (038) 31 36 98 ou se présenter.

GAZNAT S. A.

SOCIÉTÉ POUR L'APPROVISIONNEMENT ET LE TRANSPORT DU GAZ NATUREL EN SUISSE ROMANDE

Notre Centre de surveillance à Aigle cherche

1 opérateur

qui aura la responsabilité du transport du gaz naturel.

Cette fonction exige un esprit d'analyse et de synthèse et du goût pour les responsabilités.

Le choix des décisions sera facilité par des données fournies par un ordinateur, afin d'assurer un transport optimal (plusieurs sources d'approvisionnement).

Profitez de votre chance de faire partie d'une équipe jeune et dynamique.

Veuillez faire vos offres (en mentionnant votre numéro de téléphone) à : GAZNAT S. A., case postale 356, 1800 Vevey, ou téléphoner au No (021) 51 30 23.

Jeunes filles

de 18 à 30 ans,
si vous aimez le contact,
si vous êtes de bonne présentation,
téléphonez au (038) 24 50 48.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, des
serruriers
ferblantiers
mécaniciens
Tél. (038) 24 50 48.

chaussures mini prix

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une
VENDEUSE
ou un
VENDEUR
Conviendrait à une personne dynamique aimant travailler de façon indépendante dans un cadre jeune et moderne.
Possibilités d'avancement. Bon salaire.
Se présenter à notre rayon de chaussures, à l'intérieur du Super-Centre Coop, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 94 24 (interne 56).

Hasler

cherche
pour aider aux travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction actif, en **Suisse romande,** des
aides-monteurs
ainsi que du
personnel auxiliaire masculin
Instruction assurée par nos soins.
Sens normal des couleurs indispensable.
Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à M. Masset, chef d'installation de la maison HASLER S.A., central téléphone de Neuchâtel.
Tél. (038) 25 39 94.

DENNER SUPER-DISCOUNT

Ouverture succursale NEUCHATEL

Nous cherchons pour notre future et moderne succursale, à Neuchâtel, une
jeune caissière
(plein temps ou demi-journée)
pour une période de formation approfondie dans son nouveau champ d'activité.
Nous offrons :
— un salaire « fair »
— la prime Denner
— un bon climat de travail
— 13me salaire.
Veuillez nous téléphoner au (01) 33 77 60.
DENNER SUPER-DISCOUNT
Service du personnel
Grubenstrasse 12, 8045 Zurich

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHATEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons
personnel d'atelier et de laboratoire
pouvant être formé à ces diverses activités.
Nous offrons :
— une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.
Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche
pour son service de facturation
une employée
ayant une certaine expérience dans ce domaine.
HORAIRE MOBILE
offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.
Faire offres au service du personnel « A »
FAVAG S.A. Monruz 34, 2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 21 11 41.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

PROTOTYPISTE

Si vous avez :
— une formation de bijoutier, bijoutier-joaillier, boîtier-bijoutier
— une aptitude pour l'exécution de travaux unitaires,

notre département Advanced Styling à Genève vous attend pour collaborer au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Pour un engagement immédiat ou à convenir, veuillez adresser votre candidature à :

SSIH Management Services S. A.
Advanced Styling
M. L. Vignando
Chemin de la Vendée 27
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 93 11 44

SSIH

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Virage du Crêt-de-la-Cize: correction cette année encore

De notre correspondant régional :

Nous avions annoncé, il y a quelques semaines, que les services cantonaux compétents se préoccupaient depuis un certain temps du virage du Crêt-de-la-Cize entre Buttes et Fleurier, où de nombreux accidents se sont produits.

Des plans ont été établis pour un modification complète de ce virage que les ponts et chaussées ont l'intention de remettre parfaitement en état en apportant une solution définitive au lieu de procéder à des rafistolages qui ne modifieraient que très peu la situation actuelle. Les travaux débuteront cette année encore, mais à une date qui n'est pas précisée pour le moment. De toute façon, le virage sera corrigé dans les mois à venir et c'est là la principale des choses.

Relevons que l'opinion publique a été quelque peu traumatisée par un accident mortel survenu au mois de juin. Il est à souligner que dans ce cas-là, le conducteur qui fut tué n'avait pas encore amorcé le virage du Crêt-de-la-Cize au moment où il est allé se jeter contre un arbre en bordure droite de la route.

NOIRAIGUE

A la découverte des Gorges de l'Areuse

La 6me édition de la marche populaire des Gorges de l'Areuse qu'organise le hockey-club Noiraigue aura lieu les samedi et dimanche 24 et 25 août. Départ et arrivée sont prévus les deux jours à la place de la gare de Noiraigue. Une médaille originale en relief « Le pont de Travers, sur l'Areuse » récompensera les marcheurs. La soupe aux pois sera offerte et de nombreuses places de pique-nique sont prévues tout au long du parcours de 12 km qui sera balisé. Cette marche fait partie du groupement IVV.

Inculpations probables à la suite de la course de côte de Buttes

Un commissaire avait été tué l'an dernier

De notre correspondant régional :

En septembre dernier, une course de côte réservée aux automobiles avait été organisée sur le parcours Buttes-le-Mont-de-Buttes. Elle devait se terminer tragiquement. En effet, un bolide piloté par un habitant du canton de Vaud, atteignit trois commissaires. Deux d'entre eux furent gravement blessés et le troisième, un ressortissant italien, décéda quelques heures plus tard à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, où il avait été transporté.

Cette sanglante épreuve sportive avait provoqué une grosse émotion dans le canton et au Val-de-Travers en particulier. Elle eut des « retombées » au Grand conseil, un député du Vallon ayant même demandé s'il ne serait pas opportun de supprimer de telles compétitions

Après l'accident, une enquête été ouverte par la police cantonale et le juge d'instruction. Actuellement le dossier se trouve encore en mains du substitut du procureur général. Nous apprenons de source autorisée que des inculpations seront prononcées à la suite de cet accident dont l'épilogue pénal se terminera vraisemblablement devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers.

G. D.

La manifestation du 1er Août: Môtiers à la télévision mais en direct des Grisons

De notre correspondant régional :

La participation de la commune de Môtiers, à la manifestation télévisée du 1er Août a provoqué une certaine confusion dans les esprits. Beaucoup de personnes croyaient que la fête nationale serait retransmise en direct du chef-lieu du vallon même.

Or, il n'en est rien. Voici comment les choses se dérouleront. Une quinzaine de personnes de la région, dont le président du Conseil communal, ont quitté le vallon pour se rendre à Vrin, un village des Grisons. Dans cette localité, la population du village, ainsi que des délégations de communes tessinoise, alémanique et de Môtiers célèbreront la fête nationale qui sera retransmise en direct sur le petit écran.

Le groupe théâtral des « Mascarons » et l'équipe « Alambic » ont été chargés d'animer une partie de la manifestation. Avec le septuor du club des accordéonistes « Areusia », de Fleurier. Des costumes ont été prêtés par la Chanson Neuchâteloise et l'on a ressorti un uniforme du temps des Bourbaki, celui qui l'endossera étant chargé de faire flotter la bannière communale de Môtiers.

A Môtiers même, une manifestation sera aussi célébrée à l'occasion de la fête nationale. Elle a cependant été avancée pour que les habitants du chef-lieu puissent voir l'émission de la télévision. Celle-ci commencera vers 19 h 15. Les participants se réuniront dans le préau du collège. De là, au son de la fanfare, ils gagneront la place de la Bergerie, où est prévu un grand feu, des feux d'artifice et une allocution sera prononcée par M. Pierre Jeanrenaud, conseiller communal.

G.D.

Plus de 600 sapeurs-pompiers au Val-de-Travers

(SP) Le rapport de l'expert cantonal de la police du feu et des constructions, M. G. Bernasconi, signale que le district du Val-de-Travers comptait, en 1973, un effectif global de 607 sapeurs-pompiers, répartis de la manière suivante : 50 à Môtiers ; 103 à Couvet ; 64 à Travers ; 37 à Noiraigue ; 23 à Boveresse ; 62 à Fleurier ; 65 à Buttes ; 67 à la Côte-aux-Fées ; 43 à Saint-Sulpice ; 48 aux Verrières ; et 45 aux Bayards. Ces soldats du feu disposaient de 17 hangars ; de 4 véhicules à moteur (2 à Couvet et 2 à Fleurier) ; de 12 moto-pompes ; de 1950 m. de courses de 40 mm ; de 8550 m. de courses de 55 mm ; de 1280 m. de courses de 75 mm ; de quelque 80 échelles de divers types ; et de 354 prises d'eau, soit 334 bornes et 20 prises souterraines.

Au chapitre des inspections, opérées l'an dernier par la police du feu, le rapport mentionne 33 ordres de transformations ou de réparations transmis à des propriétaires d'immeubles au Val-de-Travers ; cela représente un taux de 0,8 % par rapport aux 4240 bâtiments recensés dans le district en 1973. M. Bernasconi rappelle aussi les cours pour inspecteurs de police du feu qui ont eu lieu, l'année passée, et auxquels ont pris part 140 délégués de 57 des 62 communes du canton ; toutes les localités du Vallon y furent représentées, hormis celles de Môtiers, Boveresse et Noiraigue. Il note encore que Couvet dispose d'un centre de secours pourvu d'un camion avec équipement complet, et d'une remorque comprenant du matériel de colmatage,. de récupération, de pionnier et de barrage pour la lutte contre les hydrocarbures.

Quant à l'assemblée annuelle des responsables de la police du feu et de la fédération des sapeurs-pompiers du Val-de-Travers, elle se déroulera le 21 septembre à Fleurier.

VAUD - VAUD - VAUD

GRANGES-PRÈS-MARNAND

Affaires communales

(c) Présidé par M. Philippe Terrin, le Conseil communal de Granges-près-Marnand a approuvé les comptes 1973, qui ont laissé un boni de 12.594 fr. 55, sur un total de recettes de 1.381.476 fr. 45. Après diverses observations, le rapport de la commission de gestion a été adopté. Le Conseil a également admis, sans modification, l'arrêté d'imposition pour les années 1975 - 1976. Il prévoit 1 fr. 20 par franc payé à l'Etat, pour le revenu et la fortune, 60 c. pour mille pour l'impôt foncier sans défalcation, une taxe personnelle de dix francs.

Le Conseil a encore voté un crédit de 15000 fr., destiné à l'achat d'un nouveau pressoir à fruits. D'autre part, l'achat d'un rural pour l'élargissement du carrefour, au lieu-dit « Le Carroz », représente une dépense extrabudgétaire de 40.000 francs. Le Conseil a été informé que la correction de la route reliant Coumin à Chapelle (FR) avait fait l'objet d'une rectification territoriale entre les communes de Granges et de Chapelle.

Grottes de Vallorbe : 50.000me visiteur

Dimanche après-midi, les grottes souterraines de Vallorbe ont enregistré et dépassé le cap des 50.000 visiteurs. C'est à une famille de Montreux, M. et Mme Werner Jost et à leurs deux enfants qu'est revenue la chance de franchir l'étape. Ils se sont vu décerner, fleurs et cadeaux. Après une visite commentée par M. Mauerhofer, municipal à Vallorbe, se déroula la « verrée » offerte par la commune de Vallorbe. C'est en moins de quatre mois que le cap des 50.000 visiteurs a été atteint, les grottes ayant été ouvertes le 7 avril dernier. Les espoirs des promoteurs sont largement dépassés puisque ces derniers ne prévoyaient que 25.000 entrées pour la première année.

Plus de 20.000 bâtiments assurés

Sur 143.994 bâtiments assurés auprès l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie en 1973 dans les districts vaudois, 20.750 se trouvaient dans ceux d'Yverdon (8.365), de Grandson (5.321) et d'Orbe (7.064). Les sommes assurées en 1973, se sont élevées à 41,7 millions pour l'ensemble du canton, dont 3,2 millions pour ceux du Nord (Yverdon 1,105, Grandson 0,17, et Orbe 1,5 millions).

DOMPIERRE-SUR-LUCENS

Carnet de deuil

(c) Mardi après-midi, à Dompierre-sur-Lucens, en présence de nombreux amis et connaissances, se sont déroulées les obsèques de M. Marcel Besson, ancien syndic, décédé à l'âge de septante-cinq ans. Le défunt avait fait partie de la municipalité pendant quarante-huit ans, dont les vingt dernières années en tant que syndic. Maréchal-ferrant de son métier, il avait fait partie du comité de la fédération vaudoise des maréchaux, forgerons et mécaniciens en machines agricoles. Il avait présidé la section de Moudon, dont il était membre d'honneur. Il était également ancien président du syndicat d'améliorations foncières de Dompierre.

YVONAND

Le voleur opère pendant le sommeil des campeurs

(c) Plusieurs campeurs se trouvant au camp VD8 à Yvonand ont été victimes de vols. Dans chaque cas, l'auteur a opéré pendant le sommeil des dormeurs, en pénétrant dans les tentes et en s'appropriant le contenu des portemonnaies qui se trouvaient à proximité de l'entrée ou en fouillant dans les vêtements. Son butin s'élèverait ainsi à plusieurs centaines de francs.

CUDREFIN

Neuchâtel Xamax gagne le tournoi des vétérans

(c) C'est dans une ambiance de fête villageoise que, durant le week-end, a eu lieu le tournoi vétéran du F.-C. Cudrefin, doté de deux challenges offerts par M. et Mme Marcel Lebrun, tenanciers de l'Hôtel-de-l'Ours. A l'issue de la manifestation, le président du club, M. Edmond Mosimann, proclama les résultats suivants : 1er et vainqueurs du tournoi : Neuchâtel Xamax Vétérans ; 2me : Boudry-Vétérans ; 3me : Cudrefin-Vétérans etc...

Le challenge « Fair-Play » offert par M. Maurice Weber a été attribué, pour une année, aux vétérans de Cudrefin. Les récompenses du club ont été attribuées de la manière suivante : le Mérite du club a été décerné à M. André Delley, membre vétéran de Neuchâtel ; celui de la section actif à M. Bernard Chenaux, de Saint-Blaise et celui de la section juniors à M. Stephane Rumpf. Une plaquette fut remise à M. Maurice Weber, membre d'honneur pour sa fidélité.

Ce tournoi était placé dans le cadre d'une fête villageoise qui débuta le vendredi par un concert de la fanfare de Cudrefin « La Persévérance ».

PAYERNE

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du district de Payerne a condamné par défaut un ressortissant suisse alémanique, G.-K. W., à 150 fr. d'amende et aux frais de la cause se montant à 200 fr., pour violation d'une règle de la circulation (opposition à un prononcé préfectoral). Le tribunal a en outre prononcé la révocation des délais de radiation et ordre d'inscription définitive au casier judiciaire de l'amende de 400 fr. prononcée le 3 novembre 1971 à Wil, et de l'amende de 80 fr. prononcée le 25 avril 1973 à Zurich.

YVERDON

La Menthue une nouvelle fois polluée

(c) Hier, en fin d'après-midi, une équipe de la lutte contre la pollution par hydrocarbures des sapeurs-pompiers d'Yverdon, est intervenue pour un cas de pollution de la Menthue. Toutes les mesures ont été prises.

VAULION

Nouveau pasteur

(c) Les paroissiens de Vaulion ont élu un nouveau pasteur en la personne de M. Jean-Paul Laurent, qui était, pasteur auxiliaire depuis neuf mois à Vaulion. Né en 1946, à Montmagny (VD), M. Laurent est originaire de Chavornay.

FLEURIER

Pour la dernière fois directeur d'un camp

(SP) Depuis huit ans déjà à sa tête, le pasteur François Jacot, de Fleurier, dirige cet été pour la dernière fois le camp junior de Vaumarcus qui s'est ouvert samedi et prendra fin le 3 août. Ce Camp, fondé en 1924 — voici donc 50 ans — réunit des garçons de 12 à 17 ans de toute la Suisse romande. Cette année, son centre d'intérêt portera sur le corp humain, envisagé sous tous ses aspects. Par ailleurs, divers ateliers de bricolage et même une école de navigation à voile sont mis sur pied pour occuper le mieux possible ces adolescents recrutés par le biais des Unions cadettes. L'aumônerie est assumée par le pasteur Denis Perret, de Môtiers. Dès l'année prochaine, la direction du camp junior de Vaumrcus sera confiée à un triumvirat auquel appartiendra le pasteur Perret, ainsi qu'un journaliste parlementaire, M. Denis Barrelet, et un médecin genevois.

LA CHAUX-DE-FONDS

Tamponnement

Hier, vers 13 h, M. G.B., de la Chaux-de-Fonds, quittait sa place de stationnement, rue de la Paix, quand sa voiture a heurté celle de Mlle E.F., de la Chaux-de-Fonds. Légers dégâts.

Etat civil (29 juillet)

NAISSANCES. — De Mitri Catherine-Marie, fille d'Antonio, coiffeur, et de Monique, née Locatelli ; Rizzelli Angelica-Cristina, fille d'Alfredo, ouvrier et d'Anna, née Lerario ; Carnicero Maria-Dolores, fille de José-Ramon, ouvrier et de Maria de los Dolores, née Rodriguez.

DÉCÈS. — Huguenin-Berguenat Juliette-Françoise, née le 7 juin 1974, domicile les Geneveys-sur-Coffrane ; Houriet, née Brunner, Berthe-Cécile, ménagère, née le 25 octobre 1884, veuve de Humbert-Adalbert ; Gigon Rose-Marthe, lingère, célibataire, née le 19 février 1898 ; Jeanneret, née Langenegger, Christiane-Denise, ménagère, née le 17 août 1923, épouse de Francis-Albert ; Grandjean, née Nordmand, Jeanne, ménagère, née le 25 juillet 1912, épouse de Frédéric-Louis ; Manzoni Jean-Pierre, ouvrier, né le 6 mai 1931, époux d'Olga-Elis, née Klingler ; Genret Yvonne-Paulette, horlogère, née le 16 septembre 1906, célibataire ; Guyot André-Marcel, mécanicien, né le 25 juin 1901, époux de Marie Philomène, née Crisman ; Naine Numa-Albert, fondeur, né le 29 novembre 1885, époux de Louise, née Pellet.

Collision

Hier, vers 13 h, au volant d'une automobile immatriculée en France, M. M.N., domicilié en Israël, circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en empruntant la piste de droite. A la hauteur de la Métropole, il tourna à gauche pour s'engager sur l'artère nord. Au cours de cette manœuvre, sa voiture entra en collision avec celle de M. G.A., de la Chaux-de-Fonds, qui le dépassait normalement par la gauche. Dégâts.

LA SAGNE

Programme de la Fête du 1er Août

(c) La célébration de la Fête nationale est prévue de la manière suivante : en début de soirée les cloches sonneront, puis un cortège aux flambeaux avec la partiticpation de la fanfare L'Espérance défilera dans les rues. Le rassemblement est fixé place de la Fontaine au centre du village. Le cortège se rendra à l'emplacement choisi à la sortie nord-est du village, à l'entrée du pâturage communal où un grand feu marquera le 1er Août. Après l'allocution officielle du président du Conseil général, M. Pierre-Edouard Hirschy, des feux d'artifice agrémenteront la soirée et la fanfare interprétera un ou deux morceaux de son choix. Le message biblique sera apporté par le pasteur Robert Huttenlocher.

LE LOCLE

La parole aux jeunes à la Chaux-du-Milieu

(c) Avec la participation de la Fanfare, le message de l'Eglise, le grand feu et les feux d'artifices, le 1er Août s'inscrit dans la tradition. Cependant, les autorités communales, comme elles l'avaient déjà fait dans le passé, ont donné pour l'occasion la parole à la jeunesse. Et le président de la société de jeunesse, M. Patrice Brunner prononcera l'allocution d'usage.

FRANCE VOISINE

La SNCF augmente ses commandes de locomotives

La S.N.C.F. vient de porter de 240 à 300 le nombre de locomotives électriques de la série 7.200 - 15.000 - 22.200 qu'elle avait commandées en octobre dernier au Francorail-MTE et à la Société Alsthom.

Cette augmentation sans modification du délai porte maintenant la cadence de livraison à 75 locomotives par an. Le montant total du marché atteint 910 millions de francs (valeur août 1972).

Rappelons que ces locomotives de grande puissance (6.000 ch) et à vitesse élevée (180 km/h) se caractérisent par une conception extrêmement moderne, une stabilité aux hautes vitesses remarquable et un coût d'entretien très réduit. Le groupement Francorail-MTE fournit les bogies (construits par Creusot-Loire) et les blocs d'appareillage, les redresseurs, les hacheurs et les transformateurs (construits par Jeumont-Schneider).

La Société Alsthom construit à Tarbes les moteurs de traction ainsi que certains appareillages spécialisés (contacteurs, manipulateurs, inverseurs...), et assure à Belfort la construction des caisses, le câblage, le montage général et les essais des locomotives complètes.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, Le grand restaurant (12 ans).
Eden : 18 h 30, La vie sexuelle de la ménagère (20 ans) ; 20 h 30, Rocco et ses frères (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Fantomas (12 ans).
Scala : 21 h, Colinot trousse chemise (18 ans).

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeannine : vacances annuelles.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : les collections.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urabine ; bilan de dix ans de lutte.
Musée d'horlogerie : fermeture provisoire.
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour transformations.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Henry, 68 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 111.

Le Locle

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry - Grandjean, téléphone (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : rétrospective d'André Evard ; de 15 à 21 h.
Château des Monts : musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Musée des beaux-arts : les collections.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : relâche.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visitante : tél. 61 38 48
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, hôtel du Pont : Jolly-bar, ouvert jusqu'à 2 heures.
Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers, Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Adolphe Vaucher-Gafner, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Fleurier, Cortaillod et Neuchâtel ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles-Edouard Vaucher ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Gafner,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur

Adolphe VAUCHER-GAFNER

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 66me année.

Fleurier, le 30 juillet 1974.
(rue du Temple 16).

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.
Matthieu 25 : 13.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 2 août, à Fleurier.

Culte à la chapelle du cimetière à 13 h 30.

Départ de l'hôpital de Fleurier où le corps repose, à 13 heures.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

AVIS DIVERS

OCCASIONS GARANTIES

6 mois ou 10.000 km :

CITROEN 2 CV 6 1974
CITROEN DYANE 6 1974
CITROEN MEHARI 1974
CITROEN DYANE 6 1973
SIMCA 1100 S 1974

GARAGE C. HOTZ, FLEURIER.
Tél. 61 29 22.

Informations horlogères

Révision du tarif douanier américain: le débat tourne, évidemment, autour de l'électronique

La plus grande partie des audiences de mercredi devant la commission américaine du tarif a été consacrée à la classification des produits horlogers. Selon la Fédération horlogère suisse, aucune divergence d'opinion n'est apparue entre les dépositions des divers secteurs intéressés tant qu'il s'est agi des montres et mouvements de construction classique, de leurs boîtes, cadrans et autres pièces constitutives. Tous les témoins ont été d'accord pour dire que le maintien de la structure actuelle du tarif était la meilleure formule. En revanche des différences sont apparues lorsqu'il a été question de la classification des montres et mouvements électroniques.

Benrus s'est fait le champion de la thèse de l'état-major de la commission du tarif, selon laquelle les articles électroniques devraient faire l'objet d'une classification séparée et d'un droit ad valorem, indique un communiqué de la Fédération Horlogère.

UNE PERTE DE PLUSIEURS MILLIONS DE FRANCS

L'association des importateurs américains s'est opposée à cette théorie. Selon elle, la nomenclature actuelle, qui a fait l'objet de nombreuses décisions légales, administratives et judiciaires, précisant minutieusement chaque détail, est un instrument parfaitement adéquat pour les articles électroniques aussi bien que pour les articles mécaniques.

L'industrie horlogère suisse, dans son témoignage, a soutenu cette même thèse en insistant sur les aspects internationaux et notamment sur l'atteinte que cette nouvelle position douanière sur les mouvements électroniques constituerait à la consolidation des droits convenue à la fin du Kennedy Round. Selon la structure la plus récente des importations horlogères aux Etats-Unis, l'industrie horlogère suisse à elle seule perdrait annuellement cinq à six millions de francs suisses en droits additionnels sur les articles électroniques. Une telle lésion entraînerait inévitablement l'ouverture de négociations compensatoires.

Timex et Général Electric sont encore indécis quant aux conclusions à prendre. Les parties ont maintenant 30 jours pour présenter leurs mémoires complémentaires.

Les diamants artificiels de General Electric

Depuis des siècles écrit « La Suisse horlogère », les diamants sont recherchés comme bijoux ou comme moyen d'investissement. Ils sont également de plus en plus utilisés dans la technique. C'est pourquoi la fabrication artificielle du plus dur de tous les minéraux présente un intérêt tout particulier.

Une grande partie du besoin mondial en diamants industriels utilisés pour polir, meuler ou couper est aujourd'hui couverte par des pierres synthétiques. Il ne s'agit pas d'un quelconque produit de substitution dont les qualités ressembleraient à celles des vrais diamants, mais bien de véritables diamants qui ne diffèrent en rien dans leur composition chimique et leur configuration cristalline des diamants naturels.

La fabrication de diamants a été démontrée récemment et pour la première fois en Europe lors d'un exposé sur la synthèse des diamants à la « Royal Institution of Great Britain », société fondée en 1799 et dont le but est de « promouvoir l'utilisation pratique d'inventions mécaniques utiles ». Le conférencier, M. A. Bueche, chef de la recherche de la société américaine General Electric Company, avait dans ce but amené plusieurs tonnes d'appareils du centre de développement de sa société à Schenectady, USA. C'est en effet à Schenectady qu'à été développé, il y a environ 20 ans, le procédé de la synthèse des diamants par une équipe dirigée par le Dr Francis Bundy.

EN QUELQUES MINUTES

La pièce fondamentale de l'installation de synthèse est une chambre à pression avec chauffage électrique. Dans cette chambre est amenée de la poudre de graphite qui est chauffée à une température de 1300 ° C et simultanément comprimée à une pression de 53 tonnes/cm 2. En quelques minutes, la poudre noire se transforme en diamant d'une clarté étincelante. Le secret de fabrication repose sur la technique de chauffage et sur certains procédés chimiques très complexes indispensables pour mettre les atomes de charbon dans la configuration désirée.

Cette démonstration a été suivie avec enthousiasme par les membres et les hôtes de la « Royal Institution ». D'éminents scientifiques de cette institution s'étaient occupés des diamants depuis plus de 150 ans. Son fondateur, Sir Humphrey Davy, prouva en 1813 que les diamants consistaient en charbon. Michael Faraday, un pionnier de la recherche dans le domaine de l'électricité, essaya, en 1848, de synthétiser des diamants et Sir James Dewar, l'inventeur du récipient qui porte son nom, démontra que les diamants brûlent dans l'oxygène liquide.

En général, les diamants synthétiques atteignent la grandeur d'un grain de sable, ce qui suffit amplement à des fins industrielles. Pourtant, il est possible d'en fabriquer d'un volume suffisant pour être taillés en bijoux. Malgré cela, il n'y a en ce moment aucun risque que des diamants synthétiques provoquent un effondrement des prix sur le marché des diamants de bijouterie. La fabrication de diamants synthétiques de grande taille est en effet si coûteuse que les pierres obtenues reviennent plus cher que des diamants naturels.

OFFRES D'EMPLOIS

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH),
qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

assistant à la direction des finances

Responsabilités : études et analyses spécifiques (achats de Sociétés, fusion d'entreprises), développement et mise en place de procédures.

Nous demandons :

— formation universitaire (HEC, sciences économiques, Business school)
— esprit analytique, contacts faciles
— langue maternelle française, si possible anglais et - ou allemand.

Nous offrons :

— de nombreux contacts
— salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63, 2500 Bienne
Tél. (032) 22 96 11

SSIH

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Zurich.

Jeune comptable

Pour la gérance de sociétés holding, nous cherchons un collaborateur bénéficiant, de préférence, d'une expérience bancaire. Les tâches qui lui seront confiées comprennent tous les travaux relatifs à la tenue de comptabilités, ainsi que la collaboration aux services de placements et de gérance de fortune. ■ Aurès un stage de six mois à Bâle, ledit collaborateur sera vraisemblablement transféré à Genève. ■ De plus amples renseignements vous seront donnés par téléphone (interne 333).

Société Anonyme Fiduciaire Suisse, St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle. Téléphone (061) 22 55 00.

Couronne! Et maintenant, il mérite plus qu'une bière: une Kronenbourg.

savoy
CAFÉ GLACIER

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

SOMMELIER ou SOMMELIÈRE

Bonnes possibilités de gain. Chambre à disposition.

Café Savoy « Glace-Haus und Brötli-Bar » 2500 Bienne.
Tél. (032) 22 08 05.

Pour entrée immédiate, nous cherchons

chauffeur-livreur

Permis A.
Situation intéressante.
Tél. (038) 24 50 48.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Nous cherchons pour date à convenir :

TECHNICIEN - TV

ayant le goût d'initiative. Notre nouveau collaborateur devra connaître la TV couleur et compléter notre équipe actuelle.

NOUS OFFRONS :
une place stable dans nos nouveaux locaux ultra-modernes et d'avant-garde.

Des possibilités intéressantes sont ouvertes au candidat qualifié dans une entreprise en plein développement.

CONDITIONS d'engagement, salaire participation, correspondant à nos exigences.

Adresser offres à
JEANNERET & Co S. A., Radio TV Hi-Fi, Service technique
Seyon 26, Neuchâtel - Tél. 24 57 77

CIBA—GEIGY cherche

pour son usine de MONTHEY VS

En raison de l'extension de notre usine à Monthey, nous cherchons :

UN MÉCANICIEN QUALIFIÉ

chargé de l'enseignement de la pratique aux apprentis,

ayant du goût pour les contacts humains et si possible quelques années d'expérience et connaissances d'allemand ;

DES MÉCANICIENS DIPLÔMÉS

ayant diplôme en mécanique générale, pour travaux d'entretien d'installations complexes et très modernes ;

DES APPAREILLEURS SANITAIRES

pour montage et modifications d'appareillages spéciaux de l'industrie chimique.

Notre usine en plein développement offre à de futurs collaborateurs toutes les conditions souhaitables à une carrière intéressante.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence 1870 MONTHEY VS FAN

M. Berlie, service du personnel, tél. 025/ 4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

Restaurant cherche
SOMMELIÈRE
ou débutante.
Horaire facilité.
Tél. (038) 31 66 98.

Aide-jardinier(ère)
trouverait emploi pour entrée immédiate ou date à convenir.
Travail varié et facile.
Faire offre à J.-Cl. Martin, horticulteur, 2024 Saint-Aubin.
Tél. 55 11 80.

Proposons travail immédiat à

STÉNODACTYLOS
français et bilingues.
CHAUFFEUR
catégorie D.
STÉNODACTYLO
trilingue
ayant connaissance du télex.

Nouveau:
si vous réservez à l'avance, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité même si votre travail est retardé.

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76

Important groupe horloger cherche pour son Département finances un

cadre qualifié

pouvant assumer le contrôle financier d'un certain nombre de filiales. Les tâches comprennent également la participation à des analyses spécifiques et la préparation de procédures sur le plan financier.

Nous souhaitons :
— formation d'économiste ou diplôme de maturité commerciale,
— quelques années de pratique, si possible dans un champ analogue,
— sens analytique,
— connaissance EDP,
— langues ; français-allemand ; anglais souhaité.

Nous offrons : position intéressante dans un petit groupe jeune et dynamique ; possibilité d'avancement dans le cadre du secteur.

Entrée : dès que possible.

Faire offre sous chiffres 80-3484 aux Annonces Suisses S. A., 2501 Bienne.

Pour vous Madame

Le soleil et ses effets

Si la plupart des femmes s'exposent au soleil sans inconvénient à condition d'observer quelques précautions, il en est un certain nombre qui réagissent assez mal et se bornent alors à l'éviter, ayant décrété sans appel « qu'elles ne le supportaient pas ».

Exception faite de celles auxquelles une maladie interdit le brunissage (pulmonaires, cardiaques, rénales, glandes hépatiques...) vous pouvez cependant toutes brunir quel que soit l'obstacle qui s'oppose à votre pigmentation.

Vous êtes sensibilisées au soleil : c'est-à-dire que vous présentez à son contact une intolérance d'ordre général, comparable à celle que d'autres présentent à l'égard des fraises, du pollen, de la poussière ou tout autre réactogène : urticaire, éternuements, écœurements, malaises. Prenez alors, dès les premiers jours d'exposition, des doses faibles et très fréquentes de ces produits désensibilisants appelés antihistaminiques (type phénergan). Le plus souvent, votre sensibilité au soleil disparaîtra.

Ne laissez pas les vacances abîmer votre peau. Sachez-le, le soleil durcit et épaissit la peau. Le vent la dessèche, la fendille ou la congestionne. L'eau salée l'irrite et la dessèche aussi. Les grains de sable et les poussières l'écaillent. Attention au sel, il y a un moment dans la journée où vous devez faire particulièrement attention, c'est tout de suite après le bain si vous vous mettez au soleil, avec tout ce sel sur la figure c'est très mauvais pour la peau. L'idéal serait de vous passer le visage à l'eau douce. Séchez le reste du corps au soleil, puisque l'eau de mer aide à brunir mais essuyez-vous soigneusement la figure et le cou, avec une serviette.

Si vous avez emporté avec vous une bouteille d'eau minérale pour étancher votre soif, n'hésitez pas, passez-vous un peu de cette eau sur le visage, juste pour enlever le plus gros du sel.

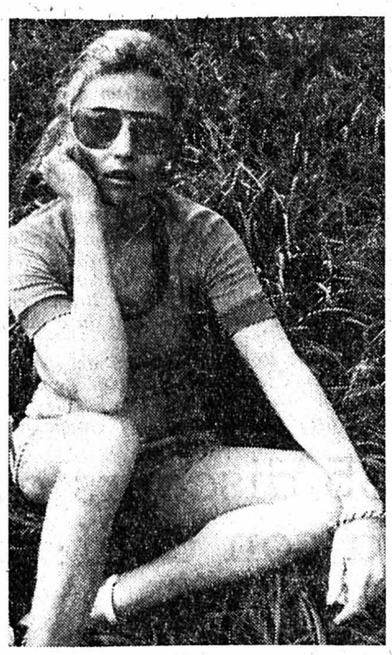

S'étendre dans l'herbe, c'est romantique... mais attention !
(Photo Polaroïd)

Coup de soleil

Pour un coup de soleil peu étendu, appliquez plusieurs fois de suite des compresses froides. Si la chair est à vif, une lotion à la camomille peut faire du bien. Pour la nuit, la poudre de talc mentholée est bénéfique. La pommade anesthésiante est déconseillée, car elle prédispose à l'eczéma. En cas d'insolation véritable, consulter un médecin.

Le soleil peut jouer des tours étranges : Ainsi, si à la sortie d'un bain de rivière vous vous allongez sur l'herbe, vous risquez de voir, le lendemain matin, inscrits sur votre peau, les dessins de toutes les plantes que vous aurez écrasées. Il s'agit d'un cas connu sous le nom de dermite des prés. Une pommade à l'oxyde de zinc fera disparaître le phénomène. Le soleil peut également provoquer « la dermite des parfums ». Une touche de parfum ou d'eau de Cologne derrière l'oreille ou sur le cou peut se transformer en une tache brune indélébile.

Elizabeth Arden

inaugure le hâle persistant avec la

Crème après-soleil

votre peau ré-hydratée... et bronzée longtemps après les vacances

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHATEL

La mode d'ici et de là-bas

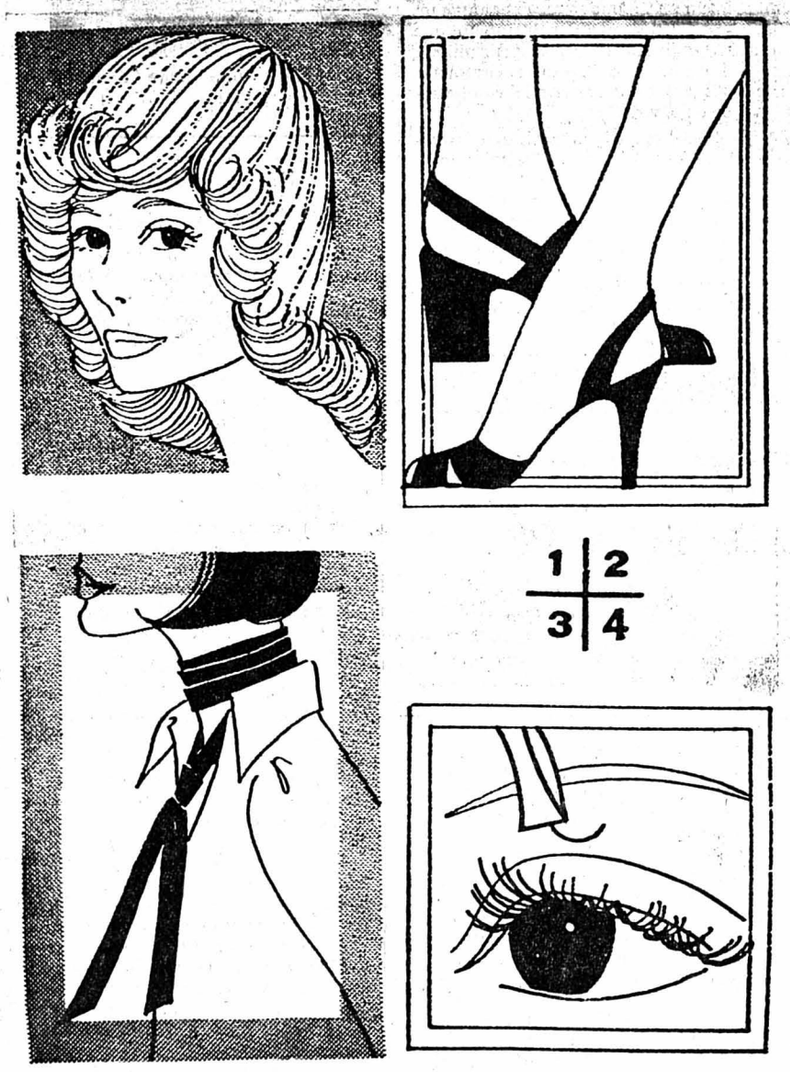

1 | 2
3 | 4

1. PETITE CHRONIQUE : En ce qui concerne les talons, ce sera cette saison à chacune de décider de son choix. Tous les créateurs sont d'accord pour estimer que, du talon aiguille au talon court et carré, tout est permis. Vous n'aurez qu'à adopter la hauteur en fonction de votre robe.

On prédit toujours un retour des talons aiguilles, mais cela prendra peut-être un certain temps, avec auparavant plusieurs changements possibles.

2. VU A NEW-YORK : La coupe de cheveux la plus populaire actuellement à New-York consiste à encadrer l'ovale du visage avec des mèches très recourbées aux extrémités. L'encadrement doit descendre très bas sur le front et très bas sur la nuque. Nous avions laissé entendre son avènement l'automne dernier. Aujourd'hui, les créateurs estiment que cette coiffure représente le style le plus heureux de ces dernières années.

3. COLLIER D'ÉTÉ : Petite trouvaille dans la mode de tous les jours et actuellement très remarquée à Londres... Un étroit ruban est enroulé plusieurs fois autour du cou pour s'achever par un nœud de cravate comme en portent les marins anglo-saxons. Les deux extrémités doivent rester assez raides en dessous du nœud. D'un effet charmant avec les chemises à col ouvert ou les T-shirts.

4. FAITES-VOUS BELLES : Nous avons relaté il y a quelque temps que les visagistes avaient créé de faux cils à coller un par un parmi vos propres cils. Il existe maintenant de petites trousses avec mode d'emploi dans la plupart des grands magasins.

Les faux cils peuvent demeurer en place plusieurs semaines tout en ayant l'air beaucoup plus naturel que ce qui s'était fait jusque-là en la matière. Et quelle économie de temps et d'effort !

vitasec NETTOYAGE A SEC

LE BON SERVICE POUR PEU D'ARGENT

NEUCHATEL : Flandres 1, Battieux 3
LA NEUVEVILLE : rue du Port

L'HOMME DE L'AUTOMNE

Le temps passe plus vite pour les stylistes, les créateurs, les fabricants que pour le commun des mortels. Ainsi, pendant que vous vous dorez sur les plages, ou que vous pêchez dans un bel étang bien calme, ils réalisent, Monsieur, l'homme que vous serez demain. C'est-à-dire à la rentrée. Si la mode commence à s'esquisser pendant les vacances, c'est en réalité pour permettre aux éventuels acheteurs de connaître les changements qu'on peut entrevoir. Quels sont-ils donc, ces changements ?

Souplesse et classicisme

Il semble que la fantaisie qui amusait tant les très jeunes gens et scandalisait un peu leurs pères soit délaissée au profit du confort et du sport. Car les grands faiseurs — on dit maintenant « habilleurs », dans le beau langage — recherchent avant tout cette aisance à laquelle nous nous habituons de plus en plus. S'il faut en croire l'un des créateurs les plus appréciés des vedettes, Jean-Pierre Chauvet, le thème de l'automne-hiver prochain est le sport souple et décontracté. Raffiné, toutefois, puisque les coordonnés se font de plus en plus nombreux.

Comme la laine va être très chère, de très nombreux modèles seront classiques de lignes. Ainsi, ils se porteront pendant plusieurs années sans dommage pour l'amour-propre. Mais pas d'austérité : une personnalisation de bon aloi. On vous proposera du peigné cardé Wollmark en pied-de-poule, en « gros deux et deux » à chevron, en grain de riz, damier, shetland, traités tels ou coordonnés avec des carreaux correspondants pour permettre toutes les combinaisons « unis-carreaux ».

La veste-chemise persiste

La veste-chemise est maintenant acceptée dans les milieux les plus conventionnels. Les hommes l'ont appréciée immédiatement parce qu'elle les libérait du carcan des épaulettes, des entoilages durcis par des dizaines de rangées de points croisés. Elle continue sa carrière, coupée dans une draperie sport. Elle refuse toujours la moindre doublure, et s'orne de trois poches.

Quant à la veste traditionnelle, elle obéit à des règles bien précises. Elle aura une longueur de 75 cm. Sa ligne restera souple, mais près du corps. Deux boutons seulement pour la fermeture. Une fantaisie discrète : une double piqûre autour des revers et des poches plaquées à soufflets et rabats.

Et le pantalon, direz-vous ? Il se résume en deux chiffres : 5 cm de largeur de revers et 30 cm de largeur du bas. Le blouson, lui, demeure et ne dévie guère de sa ligne : poche plaquée, empiècement dans le dos. Tous ces vêtements sont présentés dans des couleurs vivifiantes telles que le vert, le bleu ardoise, le terre cuite, en opposition avec du blanc, pour obtenir l'effet sport.

Des « accessoires » indispensables

Bien entendu, pantalons, blousons, chemises-vestes attendent des accessoires qui ne manqueront pas de vous séduire. Il y a aussi une mode de la ceinture et des bretelles. Sachez que le best-seller de 1975 est la ceinture en cuir bleu-jean et, pour le soir, la ceinture en cuir argent, ou en vachette ornée de motifs peints. La tendance générale est au motif qui articule la ceinture. Et si les fervents du crocodile, du cobra, du box, fermes dans leur position, n'en veulent pas d'autres, on a tout de même innové pour eux : ceś peausseries de luxe se teignent maintenant en rouge...

De Pierre Cardin, deux costumes habillés. Leur élégance serait-elle due à ce nœud papillon ressuscité ?
(Photo Agip)

Les bretelles bleu-blanc-rouge seront cette année aux couleurs américaines. Mais on en portera également des rouges, vert cru, lamées or, à dessins chinois, ou imprimées... de décorations militaires. Pour le sport, le ceinturon en corde, en sangle soulignée de cuir contrasté est conseillé. Et n'oubliez pas le sac bandoulière, qui remplace l'attaché-case ou la serviette. Enfin, un point (très gros) sur l'I de votre légitime coquetterie. Voici, Monsieur, le « nœud-pap » en twill imprimé pour le jour, en crêpe ou en shantung pour le soir. Ne lésinez pas sur la taille, même quand ce papillon-là finirait par ressembler à un hélicoptère...

Pour le mauvais temps

Automne, hiver, c'est la mauvaise saison. Le pull, le gilet, le débardeur s'imposent. La plupart sont en jacquards géométriques, à rayures, à damiers. On lancera sur le marché les jerseys unis à maille fantaisie, nid d'abeilles en particulier. Quel que soit votre choix en ce domaine, notez que le style reste très près du corps. Pour la détente, adoptez le rustique. Les formes deviennent amples, les vestes unies, blousantes à col châle et maille fantaisie, en crylor et laine. Vous aimerez les pulls amples très sport et très épais, à col montant et côtes anglaises tweedées.

L'imperméable est de retour. Un peu abandonné ces dernières saisons, il connaîtra à la rentrée une nouvelle vie. Il n'est pas seulement un vêtement de pluie, il fait office de manteau. Il rajeunit d'ailleurs en utilisant les popelines fines, les lainages anglais, les velours côtelés. Certains sont doublés, de fourrure synthétique, ou de lainages à carreaux. Pour changer un peu, les créateurs ont donné de l'importance aux tweeds, aux écossais, aux prince-de-galles.

Mais chacun s'est efforcé de rester, ici encore, dans l'aisance, la décontraction qui vous délivrera définitivement des formes étriquées où l'homme s'engonçait depuis des siècles.

La sieste bénéfique

Les avis sont partagés. C'est une question de latitude, de climat. Elle ôte tout dynamisme aux uns, régénère les autres. Elle culpabilise certains qui pensent que « la nuit est faite pour dormir, le jour, il faut travailler ».

Une chose est certaine : le sommeil est indispensable à l'homme ; il meurt si on l'empêche de dormir. Or, le sommeil de l'homme contemporain et en particulier du citadin est gravement compromis par la vie éprouvante, par le bruit, par les soucis. Les tests psychologiques montrent que les bons dormeurs mènent une vie familiale et professionnelle plus harmonieuse, s'adaptent mieux à leur tâche et font mieux face aux contrariétés et aux contretemps que ceux qui dorment mal. Les vacances sont donc une occasion exceptionnelle pour s'adapter à un rythme régénérateur de repos, mais il est difficile de trouver en quelques jours un nouvel horaire de sommeil, sans le concours de médicaments. D'autre part, il est dommage de ne pas profiter au maximum des heures d'ensoleillement et d'activité vacancières. Le moyen de tout concilier c'est la sieste. Elle rétablit les heures de repos nécessaires et ne « casse » pas le rythme habituel du sommeil. Mais qui peut faire la sieste ? Comment ? Pourquoi ?

Un spécialiste en maladies nerveuses dit ce qu'il pense de la sieste.

Pour lui, elle permet le sommeil. A ce titre, elle est toujours bénéfique. Le sommeil efface tout, la fatigue, la tristesse, le dégoût du travail. « Je suis très partisan d'instituer les salles de repos dans les usines et les grandes industries. Je les estime plus nécessaires que les salles de jeux ou de lecture ; j'entends par « salles de repos » des espaces silencieux, vastes et en lumière atténuée. Dans ces salles, non pas des fauteuils, mais réellement des lits de repos ou des chaises relax. Pas de musique en sourdine, pas de lumière vive. »

Existe-t-il un rituel de la sieste ? « Bien sûr et ce rituel contribue à entraîner le sujet vers le sommeil. Voici à mon sens la meilleure méthode à employer pour la sieste réparatrice : dans une pièce calme et silencieuse, le sujet s'allonge sur un lit, il desserre ses vêtements ou, ce qui est mieux, se dévêt partiellement, il glisse un coussin sous sa tête et un autre sous les genoux et étend une couverture sur lui. Les bras demi-fléchis reposent sur le lit ; il faut alors fermer les yeux et faire le vide dans son esprit. Par cette méthode bon nombre de femmes et d'hommes surmenés parviennent à sauver leur équilibre compromis. Pour citer un exemple célèbre, Churchill, tous les après-midi se déshabillait complètement, se couchait dans une pièce obscure et dormait paisiblement une demi-heure. Cette demi-heure était selon lui extrêmement importante, car elle lui permettait de conserver sa forme physique et la clarté de son esprit jusqu'à une heure avancée de la nuit. »

Il existe des mauvais dormeurs qui dorment déjà mal la nuit, dormiront-ils mieux après le repas de midi ? « Peut-être, le climat de la sieste est un climat différent de celui de la nuit de repos. Mais de toute manière il faut savoir que les mauvais dormeurs, qu'ils soient de jour ou de nuit, sont ceux dont l'esprit est constamment préoccupé, ils ne savent pas se détendre. Le repas de midi est à peine terminé que déjà ils pensent à ce qu'ils vont entreprendre dès la dernière bouchée avalée. Ceci est catastrophique pour le sommeil à venir ; il existe également ceux qui sont persuadés qu'ils ne vont pas dormir. Comme ils s'obsèdent sur cette pensée... ils ne s'endorment pas. »

Il faut apprendre à préparer le sommeil : en lisant un livre apaisant par exemple. En général, les hommes réussissent mieux à se détendre que les femmes ; sans doute ces dernières ressassent-elles toujours quelque inquiétude secrète... Que vais-je faire pour dîner, la pluie ne va-t-elle pas surprendre les enfants à la sortie de l'école ? Le cadet réussira-t-il sa composition ? Soucis mineurs certes, mais qui, dans un sens, sont plus obsédants que les lourdes responsabilités qui entraînent une fatigue brutale.

Existe-t-il une diététique de la sieste ? « Disons qu'il existe un régime alimentaire de la sieste. Et là je ne suis pas entièrement d'accord avec les diététiciens qui préconisent un repas très léger à midi. En fait, pour parvenir à une détente réparatrice, il faut manger ce que l'on aime afin de créer une certaine euphorie. Un sandwich avalé à la sauvette en faisant du lèche-vitrine dispose mal à la détente. A mon sens, la bonne méthode est de manger à sa faim, sans « goinfrerie », confortablement assis, en buvant un petit verre de bon vin rouge et en terminant par un fromage et un dessert. Eviter le café. Mieux vaut prendre une tasse de café après la sieste, afin de se remettre complètement en forme pour attaquer les heures du travail de l'après-midi... ou bien le match de volley sur la plage. »

Les plantes d'appartement pendant votre absence

Poissons rouges, chiens et chats sont confiés à la garde d'amis ou de voisins durant les vacances. Et vos plantes ? Ne les abandonnez pas. Prenez un peu de temps pour préparer leurs vacances.

Pour les plantes d'appartement : sortez-les. L'air extérieur leur fera du bien. Si vous disposez d'un coin de jardin, choisissez un emplacement abrité du vent et du soleil (sous un arbre ou au pied d'un mur face au nord). Faites un trou et remplissez-le de tourbe ou de vermiculite préalablement imbibée d'eau. Enfouissez complètement les pots dans ce trou. Enfin, répandez une certaine quantité d'hélarion (granulés antilimaces) autour de chaque pied.

Si vous disposez simplement d'un balcon, remplacer le trou du jardin par une grande bassine. Protéger les plantes des rayons ardents du soleil par un rideau de plastique ou un filet de nylon tendu entre le bord du balcon et le mur de l'immeuble. Recouvrir l'ensemble de la bassine pour éviter l'évaporation. Couper fleurs et boutons. Couvrir le sol autour des plantes par de la paille hachée ou des cailloux. La terre conservera ainsi au maximum l'humidité.

Si vous n'avez pas d'autre solution que de les laisser dans votre appartement, choisissez pour vos plantes un endroit clair et hors d'atteinte des rayons du soleil. Le « système de la bassine » est également valable. Mais dans tous les cas, le moyen le plus pratique reste encore les jardinières à réserve d'eau. Il suffit de les remplir avant votre départ. Si les plantes souffrent un peu de la soif pendant votre absence, elles se remettront rapidement après un bon bain d'une heure ou deux.

Seule la fougère est plus capricieuse. Les feuilles recroquevillées et séchées ne se remettent pas. La seule solution est de couper toutes les tiges des feuilles jaunies et de cultiver ces plantes dans l'atmosphère humide de la salle de bains pour voir repartir de nouvelles feuilles.

mode teinturier

pour des vêtements propres !

BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE : Grand-Rue 8

Prêt-à-porter Chédel Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Recettes fiscales de la Confédération: recul inquiétant durant le premier semestre

BERNE (ATS). — Les recettes fiscales de la Confédération au cours du premier semestre 1974 accusent un recul de 72 millions de francs pour s'établir à 5274 millions contre 5346 millions pour les six premiers mois de 1973. S'il se confirmait que les rentrées du premier semestre sont supérieures à celles du second, les chiffres portés au budget seraient loin d'être atteints puisque les recettes prévues pour l'année en cours s'élèvent à 11.659 millions.

La diminution des recettes a été particulièrement sensible pour l'ensemble des droits de douanes qui ont rapporté 224 millions de moins que lors de la période correspondante de l'année dernière, notamment 100 millions de moins pour les droits d'entrée et 40 millions pour les droits sur les carburants, les droits supplémentaires sur les carburants et les autres recettes (suppléments de prix et autres taxes). Les résultats de l'impôt anticipé (moins 78 millions), des droits de timbre (moins 36 millions) et de l'impôt sur le tabac (moins 24 millions sont également négatifs.

Des augmentations de recettes ont en revanche été enregistrées dans quelques postes: impôt sur le chiffre d'affaires (plus 165 millions) et impôt de défense nationale (plus 124 millions) principalement.

Par poste, les résultats pour les six premiers mois des années 1972 à 1974 s'établissent de la manière suivante:

	1972	1973	1974
	en millions de francs		
impôt sur le chiffre d'affaires:	1168	1439	1604
impôt de défense nationale:	838	1082	1205
impôt anticipé:	620	670	592
droits d'entrée:	661	670	572
droits sur les carburants:	390	426	382
droits supplémentaires sur les carburants:	352	381	340
impôt sur le tabac:	318	341	317
droits de timbre:	220	238	202
autres recettes:	72	73	32
impôt sur la bière:	15	15	15
autres droits supplémentaires:	8	9	9
droits sur le tabac:	2	2	2
total:	4664	5346	5272

Importations de tomates suspendues

BERNE (ATS). — Au Tessin, les livraisons de tomates augmentent fortement. Les livraisons des autres régions productrices sont également de plus en plus importantes.

D'autre part, des tomates étrangères, autorisées à l'importation jusqu'au 30 juillet, se trouvent encore sur le marché. Les besoins du marché pourront être désormais couverts par la production indigène et de ce fait les importations ne s'imposent plus et ne seront plus autorisées.

Viande importée: nette régression

LAUSANNE (ATS). — Les importations de viande et de produits carnés, relève le Centre romand d'information agricole, se sont élevées, pour les cinq premiers mois de l'année, à 15.437 tonnes. Ce chiffre est inférieur de 26,8 % à celui de la même période de l'an passé. Les importations semblent devoir se réduire encore davantage d'ici à la fin de l'année à l'exception peut-être des porcs et de la viande de porc. En raison de la tendance à la baisse de la consommation de viande proprement dite, la Coopérative suisse d'approvisionnement en bétail de boucherie et de viande s'attend à une extension des importations de volaille, de lapins, de gibier, de poissons ainsi que de crustacés et de mollusques.

Bientôt la récolte de pêches indigènes

LAUSANNE (ATS). — La récolte de pêches suisses débutera dans une semaine. Sur les 200 à 400 tonnes récoltées, le canton de Vaud, avec ses 20 hectares de pêchers en fournit les trois quarts, le Tessin le reste. En quantité très modeste, puisqu'elle ne représente qu'un pour cent de la consommation indigène, la pêche suisse va au devant de difficultés d'écoulement. Ce n'est pourtant pas faute de qualité. Car la pêche suisse est totalement exempte de pesticides, contrairement aux pêches du midi de l'Europe, traitées contre la mouche méditerranéenne dont les larves sont friandes de chair jaune ou blanche.

Affaire de la «Végumine rapide»: 162 cas de salmonelloses déclarés

BERNE, (ATS). — Une conférence réunissant les chimistes cantonaux et municipaux de Suisse, les médecins cantonaux de Berne, Saint-Gall et Lucerne, le directeur du centre suisse des salmonelles, ainsi que d'autres spécialistes et des représentants de la maison Wander S.A., s'est déroulée au service fédéral de l'hygiène publique pour faire le point de la situation dans l'affaire de la « végumine rapide », aliment pour nourrissons.

Jusqu'à mardi, 162 cas de salmonelloses chez les nourrissons ont été déclarés au service fédéral de l'hygiène publique; la plus grande part de ces cas est en relation avec la végumine rapide.

On a isolé les « Salmonella Tennessee » ou « Newington » dans 15 % des boîtes originales intactes du lot de fabrication portant l'inscription « à vendre jusqu'au 11.2 75 ». Tous les échantillons prélevés sur les autres lots se sont révélés exempts de germes.

On peut considérer comme certaine la relation entre les cas de maladie constatés et le lot de fabrication incriminé du produit « végumine rapide ». En dépit des recherches intensives menées jusqu'ici il n'a pas encore été possible de déterminer la source d'infection dans le procédé de fabrication. L'enquête se poursuit. L'infection doit être due à une souillure unique, d'origine inconnue, qui se serait produite le 11 février dernier. Selon les contrôles d'exploitation effectués régulièrement par le laboratoire du canton de Berne, la fabrication de « végumine rapide » se fait dans des conditions hygièniques irréprochables et conformes aux derniers développements de la technique.

Nouvelles négociations salariales fixées à cet automne par les employés de banque

ZURICH (ATS). — Suite aux « longues et dures séances » de novembre dernier au cours desquelles une nouvelle convention avait été signée, l'Association suisse des employés de banque (ASEB) reprendra des pourparlers en automne uniquement sur des revendications salariales, permettant ainsi d'obtenir les augmentations substantielles à un niveau que le récent contrat n'avait pas atteint, indique le 55me rapport annuel de l'ASEB.

Seul groupement professionnel représentant l'ensemble du personnel bancaire en Suisse et réunissant quelque 23.000 membres, l'ASEB a essentiellement concentré son activité sur les rapports avec son partenaire social — le patronat bancaire — et surtout sur les négociations contractuelles avec ce dernier.

CONTRAT A AMÉLIORIER

Certes, si le contrat signé en automne dernier offrait des améliorations matérielles et sociales acceptables, il n'a pas permis de satisfaire pleinement les revendications de l'association. En fait, souligne le rapport, « afin de protéger la paix du travail dans notre branche, nous avons décidé de parapher cet accord, mais l'un des facteurs importants qui nous ont fait opter pour l'affirmative, c'est la condition ancrée explicitement dans un article du contrat, qui prévoit que la durée de ce dernier est limitée à une année ».

Aux termes du contrat en vigueur, la compensation au renchérissement accordée au 1er janvier accusait déjà un certain retard, qui a pu cependant être rattrapé, partiellement, au 1er juillet, grâce à la nouvelle adaptation fixée à cette date. Quant à l'allocation extraordinaire de 3 %, elle avait en fait pour but de réparer après coup, les domages subis par le personnel à cause de la hausse du coût de la vie survenue de manière importante et imprévisible en 1973.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les jeunes occupants du «Hegibach» prévenus de menaces et voies de fait

ZURICH (ATS). — 23 jeunes occupants des immeubles du « Hegibach » à Zurich se trouvent encore en détention préventive, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse M. K. Wespi, l'un des trois représentants communaux chargés de cette affaire.

Au nombre de ces jeunes gens figure notamment un manifestant qui avait lancé un cocktail-molotov contre les forces de l'ordre, au cours de l'assaut de jeudi. M. Wespi a confirmé que 28 personnes avaient été arrêtées par la police ce jour-là, dont 25 se trouvaient à l'intérieur des immeubles du « Hegibach ».

Jeudi et vendredi, quatre jeunes gens avaient été relâchés, l'un par manque de preuves suffisantes, les trois autres parce qu'ils avaient reconnu leur culpabilité. Sur les 24 manifestants qui avaient gagné les toits, 14 seulement habitaient effectivement dans ces bâtiments, les autres étant tout à fait étrangers à l'affaire, puisque domiciliés dans les cantons de Bâle et de Saint-Gall.

Le ministère public a déclaré de son côté que tous les jeunes gens qui se trouvent encore en prison à l'heure actuelle sont considérés comme des auteurs responsables, chacun au même titre, et qu'aucune mesure de faveur ne peut être envisagée ni pour les uns ni pour les autres. Parallèlement à l'infraction à la loi sur la paix du logement, les jeunes « occupants » auront à répondre de voies de fait et menaces contre les autorités et fonctionnaires, délits réprimés par l'article 285 du Code pénal suisse, alinéas 1 et 2.

En ce qui concerne l'incendie criminel qui s'est déclaré dans les bureaux de la société immobilière « Mobag » à Zurich, tout laisse penser qu'il est à mettre en relation directe avec les « occupants » d'Hegibach, mais aucune preuve formelle n'est fournie jusqu'à présent.

Un alpiniste se tue aux Grisons

PONTRESINA (ATS). — Le Piz Arlas (Diavolezza) a été, hier après-midi, le théâtre d'un accident mortel. Une cordée de deux hommes s'employait à vaincre le piz quand l'un des deux alpinistes, qui s'était désencordé, a été atteint par une pierre et a fait une chute de 300 mètres. Son corps a été retrouvé par une colonne de secours. L'autre alpiniste a pu être hissé au sommet sain et sauf.

Chute mortelle d'un ouvrier à Zurich

ZURICH (ATS). — Un ouvrier étranger, âgé de 24 ans, a perdu la vie dans un accident de travail, lundi soir. Il était occupé à effectuer des réparations dans les bureaux de la Mobag à Zurich (qui avaient été incendiés dans la nuit de dimanche à lundi). Le jeune ouvrier a fait une chute de cinq mètres et s'est écrasé dans une cour asphaltée.

Noyade d'un jeune Bruxellois

WOLFENSCHIESSEN (NW), (ATS). — Un jeune homme âgé de 19 ans, M. Allaerts Dirk, de Bruxelles, s'est noyé samedi dans un petit lac non loin de Wolfenschiessen, (NW). Son corps n'a pu être repêché que lundi après-midi par des hommes-grenouilles de la police lucernoise.

VALAIS

Explosion à la « Lonza »
Deux millions de francs de dégâts

(c) C'est à plus de deux milllions de francs de dégâts que se solde l'explosion qui s'est produite lundi en fin d'après-midi aux usines de la Lonza à Viège. La déflagration s'est produite dans le local de fabrication de méta brut.

Deux ouvriers ont été légèrement blessés. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Appetito, 35 ans, de Villadossola et Georges Porpiglia, 24 ans, de Ried-Brigue.

Les causes de l'explosion sont inconnues.

JURA

DEVELIER

Premier août: nouvelle attitude des autonomistes jurassiens?

(c) On sait que, ces dernières années, les autonomistes jurassiens boudaient les manifestations organisées à l'occasion du Premier août. Ils reprochaient en effet à la Confédération de ne prendre aucune disposition pour régler une fois pour toutes la question jurassienne. La situation dans ce domaine a quelque peu changé depuis le vote du 23 juin, puisque la section de Develier du Rassemblement jurassien annonce que c'est elle qui organisera la manifestation officielle puisque, dit-elle « le Jura sera membre à part entière de la Confédération helvétique ». Les responsables locaux du R.J. invitent la population de Develier « à se sentir concernée dans son ensemble par cette commémoration et à prouver ainsi à la Suisse, s'il le fallait encore, son attachement indéfectible à la notion de liberté dans le respect de nos diversités confédérales ».

SAINT-IMIER

Une voiture dévale un talus

(sp) En début d'après-midi hier, une voiture pilotée par un ressortissant allemand, domicilié à Saint-Imier, pour éviter une pierre, en descendant de Mont-Soleil, a heurté une paroi de rocher puis a été déportée à gauche où elle a dévalé un talus sur 25 mètres. Son chauffeur est indemne, mais la voiture a subi pour quelque 4000 francs de dégâts.

Célébration du 1er Août à Bienne: discours, théâtre et feu d'artifice

De notre correspondante:

La fête patriotique du 1er Août se déroulera selon la coutume en deux épisodes. Aujourd'hui la partie officielle aura lieu place du Ring au cœur de la Vieille ville. A 19 h 30, la manifestation commencera par un concert d'été. 20 h, sonnerie de cloches, puis dès 20 h 15, les deux orateurs s'adresseront au public. Pour les Alémaniques, M. Fritz Lanker, président du F.-C. Bienne et pour les Romands, M. Victor Dubois, secrétaire général de l'ACBFH prononceront l'allocution officielle. Ces pensées patriotiques seront suivies d'une pièce de théâtre, jouée par la « Liebhaberbuehne ». « S. Wildermeth » est une pièce en allemand écrite par l'auteur biennois Fritz Ammon. L'année prochaine la pièce de théâtre sera en français. Afin de ménager la susceptibilité des Romands.

Tôt le matin du Premier août, soit à 6 h, toutes les cloches de la ville sonneront pour marquer la journée nationale. A 16 h 30, en cas de beau temps, il y aura un concert d'été au parc de la ville. Puis à 19 h 30 près du débarcadère, deux canons de l'arsenal servis par des artilleurs en uniformes de la société d'artillerie tireront 22 coups. A 20 h, après la sonnerie des cloches. La musique de la ville de Bienne donnera un concert sur la promenade du lac, et c'est à 21 h 15 qu'aura lieu le feu d'artifice attendu avec impatience par chacun.

La fête du 1er Août à Bienne est organisée par un comité qui réunit chaque année les fonds nécessaires. M. Leutenegger, agent d'assurance, a repris cette année la présidence que M. Robert Wyssen a menée à bien durant un quart de siècle. Sur un budget total de 25.000 fr., les dons privés de l'industrie et du commerce se montent environ à 15.000 francs. La collecte du soir rassemble d'ordinaire 2500 fr. et les communes de Bienne et de Nidau versent 3500 fr. de subventions. Le feu d'artifice représente à lui seul des frais de 15.000 environ Il est préparé chaque année par les artificiers de la maison Hamberger de Brienz en collaboration avec le président du comité biennois.

C'est M. Robert Fuchs qui depuis 25 ans exécute le travail délicat de l'exécution du feu d'artifice. Avec l'aide de deux artificiers il installe et groupe les différentes fusées et soleils sur deux barques ancrées au milieu de la rade biennoise et remplies de sable pour prévenir des incendies. A chaque fois M. Fuchs craint que le mauvais temps ne ruine le feu d'artifice. Heureusement jusqu'à maintenant il n'a pas fallu prendre une telle décision.

INSIGNE DU 1er AOUT

Les insignes du Premier août sont vendus ces jours à Bienne par les membres de l'Association des sociétés féminines. Le produit de cette vente reviendra cette année au home pour personnes âgées suisses et aux mères nécessiteuses. Chaque année le produit est attribué à une autre institution charitable.

M. E.

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier vers 15 h 50, un cyclomotoriste a été heurté par une voiture à Saint-Nicolas. Souffrant d'une fracture à une jambe, il a été transporté à l'hôpital du district.

Le 1er Août à Boujean

(c) Dans le quartier de Boujean, les fastes du Premier août se dérouleront comme à l'accoutumée aujourd'hui 31 juillet. Mené par la Musique de Boujean, un cortège aux flambeaux défilera dans les rues. Dès 21 h 15, il partira du chemin Vert et traversera Boujean pavoisé. Les participants se réuniront place de l'Ecole où M. Bernard Fehlmann, commerçant, tiendra l'allocution officielle.

35 discours de Premier août à son actif: qui dit mieux?

De notre correspondante:

Un Biennois célèbre cette année un record patriotique particulier. En effet, pour la Fête du 1er Août, M. Muller, restaurateur à Bienne, tiendra à Kiental, dans le canton de Berne, son 35me discours patriotique.

Sa carrière d'orateur a débuté alors que le jeune Muller fréquentait la neuvième classe scolaire. Sur recommandation de l'ex-conseiller national Hans Roth, à l'époque instituteur à Interlaken, le jeune homme avait exprimé ses sentiments devant ses camarades du camp de vacances d'éclaireurs. Par la suite, que ce soit à l'armée, lors de la Fête nationale ou simplement à des enterrements, on le pria de plus en plus de prendre la parole.

Il nous a confié d'ailleurs que son espoir de jeunesse avait été de devenir curé. Malheureusement, à l'époque, il n'était pas possible pour un jeune homme de modeste condition d'espérer recevoir une bourse. De plus, à un cours d'enseignement religieux, son instituteur-curé lui avait demandé s'il savait jouer aux cartes. Face à la réponse négative, le curé lui signifia « que dans de telles conditions, il était inutile de devenir curé »!

M. Muller préfère, pour ses discours, les villages de montagne. « La coutume est encore plus profondément ancrée à la montagne que dans les villes. Et puis, on est très poli avec l'orateur. Pour ne pas le déranger, lors de son discours, les femmes s'occupent des enfants en les groupant dans un cortège. »

Contrairement à certains orateurs, paraît-il, M. Muller ne demande jamais de rétribution pour ses discours. « Parfois, on m'offre un petit cadeau, une branche taillée, au un cep de vigne transformé en bougeoir. Cela me fait énormément plaisir », dit-il.

Cette année, il parlera donc à Kiental pour la troisième fois consécutive. Il fera un bref historique des événements de l'année écoulée, puis il conseillera aux bons Suisses de laisser dormir le Grutli et ses héros et de s'occuper plus particulièrement des problèmes du moment, à savoir l'état généralement déficient des finances publiques.

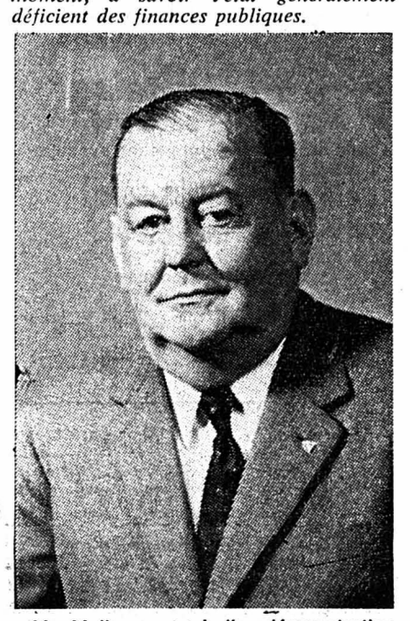

M. Muller, une belle démonstration d'esprit patriotique.

VAUD

Vol dans les grands magasins: série d'arrestations à Lausanne

De notre correspondant:

La « FAN » s'est fait récemment l'écho des vols dans les magasins à grande surface et les hyper-marchés. Une affaire de ce genre vient d'éclater à Lausanne. La police de sûreté vaudoise vient de mettre fin à de tels agissements et d'arrêter une vingtaine de personnes dont les larcins, petits ou grands, représentent la bagatelle de quelque 150.000 francs.

Depuis quelque temps, ces fructueuses opérations de rapine avaient pour théâtre les hypers-marchés « Carrefour » au Mont-sur-Lausanne et « Migros » de Crissier.

L'affaire a éclaté parce qu'un quidam a vendu à vil prix à une tierce personne un objet d'une certaine valeur. Présumant que son achat était douteux, le preneur mit « la puce à l'oreille » de la police cantonale qui eut tôt fait de découvrir le « pot-aux-roses » et de sévir.

A première vue, il apparaît que les voleurs n'ont pu agir, dans certains cas, qu'avec des complicités à l'intérieur des hyper-marchés, car il semble difficile de faire main-basse sur des radio-cassettes et des machines à laver, sans que personne ne s'en aperçoive. Il semble aussi qu'on ait utilisé des sorties de service pour emporter les produits des vols des magasins

FRIBOURG

Fribourg et Gruyères: des expositions pour l'été...

De notre correspondant:

Juillet, août, septembre: pendant trois mois d'été, les Fribourgeois et leurs hôtes peuvent s'offrir des plaisirs de qualité en visitant, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, ainsi qu'au château de Gruyères, deux admirables expositions.

Au Musée de Fribourg, exposition « sculpture médiévale de France à Bordeaux et dans le Bordelais »: 135 pièces dont plusieurs sont monumentales, qui offrent un panorama complet de la sculpture dans le Bordelais et le Bazadais, du VIe au XVIe siècle, avec des chapiteaux romans et de grands albâtres d'origine anglaise. Notre photo: un chapiteau historié du XIIe siècle, Samson et le Lion, qui provient de l'église de la Brède et figure, comme bien d'autres pièces exposées à Fribourg, dans les collections du musée d'Aquitaine à Bordeaux, présentées pour la première fois à l'étranger.

Au château de Gruyères, exposition sur « la chasse »: des armes et des accessoires de chasse, de la préhistoire au début du XIXe siècle, avec « démonstrations » confiées à des agrandissements de gravures du XVIe siècle. Les pièces exposées, dont plusieurs fort rares et toutes de belle qualité, proviennent du Musée de Fribourg, du Musée historique de Berne, du Musée gruérien de Bulle, du Musée d'histoire et d'archéologie de Lausanne et de collections privées.

Samson et le lion, vus par un artiste roman.
(Photo Hilber Fribourg)

Billet biennois
En bon voisinage

Dispersés aux quatre coins du monde, ils sont nombreux à le penser aujourd'hui: il devient aussi difficile de photographier le sable des vacances sans bouteilles qu'une portion de paysage sans voitures!..

Les fabricants d'« emballage » ont ceci de commun avec les constructeurs de voitures, qu'ils ne se soucient guère de faire disparaître le produit de leurs activités. C'est une préoccupation qu'ils laissent à d'autres.

Pour ce qui est des voitures, c'est probablement le sculpteur César qui a trouvé la meilleure solution de récupération. En compressant les carrosseries, il en fait des œuvres d'art qui se vendent très, très cher... plus cher que les voitures elles-mêmes.

Quant aux bouteilles, les Anglais les transforment en fibre de verre et les Allemands essaient d'en faire des routes. Aux Etats-Unis, un ingénieur aurait même imaginé de les faire carrées et de format standard afin de les remplir ensuite d'une espèce de ciment qui en ferait des briques pour la construction.

Chez nous, les bouteilles en sont encore à obstruer les vide-ordures, à gonfler les poubelles et à colmater les grilles des usines d'incinération.

Aussi nous plaît-il de souligner en quel bon voisinage vivent la Mura et un hypermarché qui lui est proche, lequel entreprend de récupérer le verre perdu pour le réutiliser dans la fusion de verre neuf.

Ainsi la Mura pourra-t-elle désormais déverser son trop plein de vide chez son voisin dont on a assez dit que sa présence nuisait à la ville de Bienne.

Mais ça, c'est une autre histoire,.. une histoire d'épiciers!..

GASTON

CONCOURS NATIONAL

1er - 4 août 1974

Tramelan

Le rendez-vous de l'élite des cavaliers suisses de concours. Championnat LM + S.

avec la participation du prestigieux carrousel de la Garde montée de Barcelone. 40 étalons andalous.

football

Les Yougoslaves et les Argentins ont la cote

APPEL AUX JOUEURS ÉTRANGERS POUR REHAUSSER LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le football français s'est mis cette saison, plus encore que par le passé, à l'heure étrangère. Dans le championnat de première division qui débute vendredi soir, on ne trouvera plus d'équipe qui ne soit pas riche de deux joueurs étrangers, européens ou sud-américains venus en France rehausser la valeur de cette compétition

JOURNALISTE AGRESSÉ

Le célèbre footballeur uruguayen Luis Cubilla est recherché par la police pour avoir agressé, à coups de poings, le journaliste sportif Juan Paullier, a révélé à Montevideo le quotidien « La Manana ».

Juan Paullier, qui a accusé Cubilla sur les antennes de la télévision au cours d'un débat auquel participaient journalistes et joueurs, a également indiqué, toujours selon « La Manana », que Cubilla l'avait menacé de mort s'il prononçait une nouvelle fois son nom à la radio ou à la Télévision.

Cubilla faisait partie de l'équipe d'Uruguay à la récente coupe du monde. Son premier match avait été très critiqué, la presse l'avait même qualifié de désastreux. Il fut écarté pour le second, mais à la suite de pressions populaires et de dirigeants, Cubilla participa à la troisième rencontre.

A chaque journée de championnat, près d'un joueur sur cinq sera étranger — sans compter les assimilés ou joueurs naturalisés de fraîche date — dans une compétition où, sur vingt équipes, cinq seront dirigées par des entraîneurs également étrangers. D'ailleurs le patron, depuis la saison dernière, de l'équipe de France, n'est-il pas lui aussi étranger, le Roumain Stefan Kovacs ?

A l'heure actuelle, seule de toutes les formations de première division, Bastia qui vient de transférer à Paris son gardien yougoslave Ilia Pantelic — ne possède plus qu'un seul étranger, l'Allemand Heidkamp. Mais la période des transferts n'est pas encore close — de toute manière, les clubs auront encore le droit de se renforcer après le 1er août avec deux nouveaux élements, français ou étrangers — et il est vraisemblable que, sous peu, l'équipe corse aura rejoint ses concurrentes du championnat et pourra s'enorgueillir elle aussi de posséder deux vedettes venues de l'étranger.

SA « LÉGION ÉTRANGÈRE »

Lors de la récente coupe du monde, le football français, s'il n'était pas qualifié parmi les seize finalistes, n'était pas cependant complétement absent des terrains allemands, et cela grâce à sa « légion étrangère ». En effet, quatre des joueurs qui vont participer au prochain championnat de France, ont participé à la coupe du monde. Deux d'entre eux, l'Argentin de Nantes, Ugo Bargas, et le Yougoslave de Troyes Ilia Petkovic jouaient déjà en France la saison dernière. Les deux autres, le Brésilien Paulo César Lima et le Yougoslave Stanisla Karasi sont arrivés à Marseille et à Lille pour devenir les chefs de file de deux équipes à la recherche de leur gloire passée.

Et un cinquième, Kiril Dojcinovski — qui vient de rejoindre Petkovic à Troyes — était lui aussi en Allemagne, avec les 22 sélectionnés yougoslaves.

CINQUANTE MERCENAIRES

Avec cette « légion étrangère » forte uniquement pour la première division d'une cinquantaine de joueurs de talent, il y aurait de quoi bâtir une fort belle sélection. L'homme qui serait le responsable de cette équipe — on pourrait choisir le Yougoslave de Nice, successeur de Jean Snella, Vlatko Markovic, ou le Hollandais de Strasbourg, Henry Hollink, ou l'un des entraîneurs argentins, Pancho Gonzales (Angers), Jose Farias (Red Star) Ruben Bravo ou Alberto Muro (Monaco) — aurait l'embarras du choix dans toutes les lignes.

On y trouverait en concurrence pour le poste de gardien trois Yougoslaves, Pantelic (Paris), Curkovic ou Dugalic (Saint-Etienne), dans les lignes arrières des Yougoslaves encore, Dojcinovski, Mihajlovic (Lyon), Seles (Sochaux), Damjanovic (Angers), l'Autrichien de Nimes Schilcher, l'Israélien de Strasbourg Gory Spiegel, ou les Argentins Jarra (Red Star), Bargas (Nantes) ou Piazza (Saint-Etienne). Il y aurait un fort beau milieu de terrain avec le Brésilien Paulo César, le Suédois Eriksson, le Chilien Pietro. Mais c'est pour composer une attaque que le choix sera le plus difficile, avec les Yougoslaves Musemic (Nice), Petkovic (Troyes) et Karasi (Lille) — presque l'attaque nationale de Yougoslavie — sans oublier Josip Skoblar, le Suédois Magnusson, et les Argentins Bianchi (Reims), Onnis et Taravini (Monaco), le Nantais Curioni mais aussi les Africains Pokour, F. Keita (Rennes) ou M'Pelé (Paris) ou encore le Luxembourgeois de Metz Nicco Braun.

UN « ONZE » ARGENTIN

Et si l'on voulait, on pourrait même composer une équipe uniquement yougoslave — ils sont treize à opérer en France — et il ne manquerait qu'un gardien de but pour former une sélection argentine.

Ainsi, avec cette cinquantaine de joueurs — et des dizaines d'autres opérant en seconde division — c'est toute l'Europe, une bonne partie des pays sud-américains, et plusieurs pays africains, qui vont donner une allure très internationale au football français, et, sans nul doute, rehausser son niveau d'ensemble.

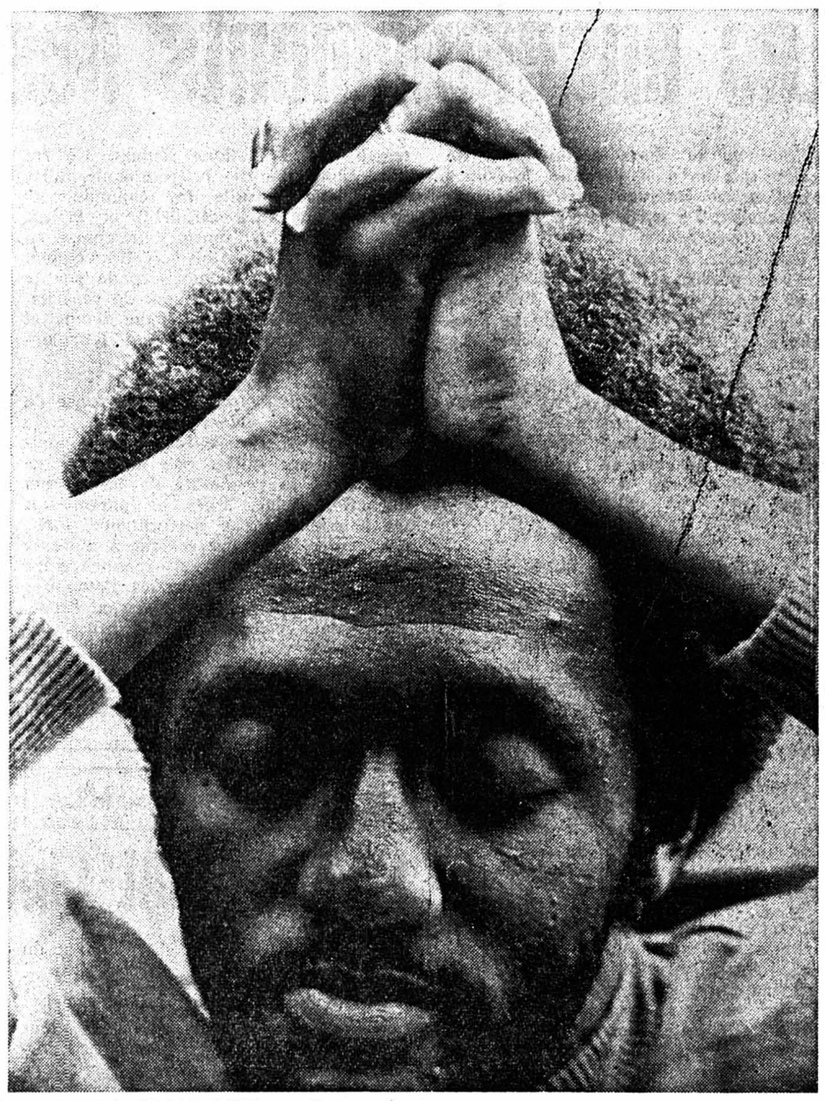

PAULO CESAR LIMA. — Puisse le titre de champion de France revenir sur la « Cannebière »... (A. S. L.)

athlétisme

Ils sont plus d'une cinquantaine à avoir passé 2 m 20

Fulgurante progression du saut en hauteur

Au début de l'année 1960, le record du monde du saut en hauteur était à 2 m 16 et c'était un faux record puisqu'il avait été réalisé au moyen d'une chaussre à semelle-catapulte, l'invention du Soviétique Juri Stepanov. Au demeurant, le vrai record mondial de l'Américain Charles Dumas restait fixé à 2 m 15.

PROGRESSION RAPIDE

Il y a quatorze ans de ça ! A l'époque, les sauteurs en hauteur se heurtaient à un plafond et un record à 2 m 20 semblait encore très, très éloigné. Une utopie même.

Maintenant,ils sont déjà plus de cinquante à avoir au moins une fois dépassé la limite des 2 m 20 et le record de Dwight Stones se situe à 2 m 30.

Mis à part le saut à la perche dont l'évolution récente est essentiellement due à la fibre de verre, il n'y a aucune spécialité athlétique qui ait progressé de manière aussi rapide au cours des dix dernières années. C'est comme si une digue avait cédé. Ça signifie que jusqu'à l'avènement de John Thomas (2 m 22 en 1960) et de Valéry Brumel (2 m 28 en 1963) le saut en hauteur était resté dans un état de sous-développement d'autant plus étonnant qu'il avait suscité la mise au point d'une quinzaine de techniques diverses. On avait vraiment essayé de résoudre le problème de toutes les manière et, dans ces conditions, il faut considérer les déductions de Cik Fosbury comme un réel trait de génie.

DEUX GÉANTS

Thomas et Brumel étaient des athlètes d'exception. Thomas a effectivement élevé le record mondial de 8 centimètres, car on devrait partir des 2 m 15 de Dumas pour s'arrêter à 2 m 23. La conversion des mesures anglaises en mesures métriques lui a fait perdre un centimètre. Brumel a immédiatement pris sa succession pour parvenir à 2 m 28 en l'espace de trois ans. Mais l'un et l'autre étaient des géants par rapport au reste de l'élite mondiale.

Au temps de sa plénitude, Brumel était imbattable et il conservait une réserve de 8 à 10 centimètres sur la moyenne de l'élite mondiale. Aujourd'hui, Stones n'a pas la même supériorité en dépit de ses 2 m 30 et de la régularité de ses performances actuelles.

LE « FOSBURY-FLOP »

La technique de Fosbury y est vraisemblablement pour quelque chose. Le rouleau ventral exige une minutie incomparable, un travail de précision qui s'étend sur plusieurs années de patiente recherche. Il n'y a guère que John Thomas qui ait réussi à y faire une carrière éclair à l'âge de 19 ans, parce qu'il était doué de la plus prodigieuse détente verticale qu'on ait jamais vue. En revanche, le « Fosbury-flop » est beaucoup plus simple et il permet des écarts de plusieurs centimètres dans la phase d'élan sans conséquence directe sur la performance.

Parmi les sauteurs qui ont franchi 2 m 20 depuis 1970, il y a une grande majorité d'interprètes du « Fosbury-flop ». On y arrive beaucoup plus facilement. On y arrive beaucoup plus vite. parce que c'est relativement simple.

12 CENTIMÈTRES, EN HUIT MOIS

A l'âge de 27 ans, le Danois Toerring vient d'accéder à l'élite mondiale en améliorant subitement son record personnel de 8 centimètres : il a passé 2 m 23, ce printemps, grâce à un changement de technique.

Est-il besoin de rappeler l'ascension fulgurante de la jeune allemande Ulrike Meyfarth, lauréate olympique avec 1 m 92 — égalisation du record du monde — alors qu'elle avait terminé la saison précédente à 1 m 80. Douze centimètres en l'espace de huit mois ! Elle avait 16 ans.

L'ancien détenteur du record du monde, l'Américain Pat Matzdorf qui, à l'occasoin de la rencontre Etats-Unis - URSS de 1971, avait réussi 2 m 29 a la stupéfaction générale en un rouleau ventral très imparfait, revient à la compétition après deux ans d'activité sportive réduite. Il est maintenant un adepte du « Fosbury-flop » et il est le premier sauteur à avoir franchi plus de 2 m 20 avec deux techniques différentes. Il s'est très rapidement adapté à la nouvelle technique et il s'en promet une amélioration de ses performances.

Guy CURDY

Young Boys vainqueur à Bâle de la coupe des Alpes 1974

BALE - YOUNG BOYS 1-2 (1-0)

MARQUEURS : Stohler 37me ; Conz 78me ; Schild 83me.

BALE : Muller ; Ramsier, Mundschin, Fischli, Stohler ; Demarmels, Odermatt, Nielsen ; Balmer, Hitzfeld, Tanner. Entraîneur : Benthaus.

YOUNG BOYS : Eichenberger ; Rebmann, Truempler, Voegeli, Schmoker ; Andersen, Schild, Conz ; Bruttin, Leuzinger, Cornioley Entraîneur : Linder.

ARBITRE : M. Favre (Echallens).

NOTES : Stade de Saint-Jacques. 5700 spectateurs. Terrain en excellent état. Temps idéal, peut-être un peu lourd. Bâle joue sans Hasler, Rahmen et Kunz (opéré du ménisque). Changements en cours de rencontre : Brechbuehl pour Cornioley (46me), F. Wirth pour Balmer (46me), Messerli pour Schmoker (61me), von Wartburg pour Stohler (46me) A la 85me minute, Schild manque la transformation d'un pénalty. Coups de coin :

AU SÉRIEUX

Ça ne valait pas les championnats du monde, mais ce ne fut pas non plus la catastrophe ferroviaire qu'on redoutait à la suite des matches de samedi passé ! Chaque équipe essaya de jouer avec concentration et prit sa tâche réellement au sérieux. Compte tenu des occasions qu'il s'aménagea dans le dernier quart d'heure de la première mi-temps et pendant les trente premières minutes de la seconde, Bâle aurait dû l'emporter avec deux ou trois buts d'écart. Mais les attaquants manquèrent de clairvoyance, surtout d'habileté dans les moments décisifs, puis sa défense lâcha prise ce qui lui fut fatal.

Les événements se précipitèrent même de façon surprenante, puisque Schild rata un pénalty à la 85me minute, c'est-à-dire deux minutes après que Young Boys eut acquis l'avantage à la marque.

Cette victoire des Bernois n'est pas imméritée, parce qu'ils surent finalement profiter des circonstances. Quant à Bâle, il doit s'employer à intégrer les nouveaux le plus vite possible. Il possède toujours de réelles qualités techniques, mais il manque d'unité et d'efficacité et sa défense n'a pas encore la maîtrise souhaitée.

G.C.

hippisme

Championnat d'Europe

Sensation chez les juniors

Une surprise, ou plutôt une véritable sensation, a marqué la seconde épreuve des championnats d'Europe juniors à Lucerne.

Personne n'attendait une victoire autrichienne dans le prix par équipes. Les cavaliers autrichiens ont devancé les favoris britanniques et hollandais. Ne concédant que quatre points de pénalisation, l'Autriche fit impression par la combativité de ses sélectionnés et par leur brio au second parcours ou trois d'entre eux firent un sans faute.

Tenante du titre, la Suisse a dû se contenter d'un bien modeste huitième rang. La déception était prévisible. Les enseignements de la veille n'avaient guère été rassurants. Seul Thomas Fuchs se montra irréprochable. Il fut l'un des cinq seuls concurrents à maîtriser les deux parcours sans écoper d'un point de pénalisation

CLASSEMENT

1. Autriche, 4 points (4 0, Klaus Ott avec Tommi 0 — 0, Egon Blum avec W avec Tommi 0—0, Egon Blum avec White Wing 4 - 0, Andreas Nairz avec Shériff 8 - 0, Michael Goebel avec Hully Hill 0 - renonce). 2. Grande-Bretagne, 8 points et Hollande 8 p. 4. France, 12. (12 - 0). 5. Irlande, 20 (12 - 8). 6. Belgique, 25,25 (8 - 17,25). 7. Espagne, 27 (11 - 16). 8. Suisse, 32 (16 - 16, Thomas Fuchs avec Ballymena 0 - 0, Olivier Lauffer avec Mr King 8 - 4, Diterr Frauenfelder avec Saltarin 8 - 12, Heidi Fuchs avec Cara 12 - 12). 9. Allemagne fédérale, 36 (32 4). 10 Hongrie, 47 (23 - 24).

hockey sur glace

Calendrier 74-75

Ambri-Piotta premier adversaire de La Chaux-de-Fonds aux Mélèzes

Le championnat suisse de ligue A de la saison 1974-75 se déroulera entre le 12 octobre et le 22 février.

Des interruptions sont prévues du 22 octobre au 2 novembre, du 12 au 26 novembre et du 17 décembre au 7 janvier. Autrement, les matches auront lieu régulièrement chaque mardi et chaque samedi.

A l'exception des matches « at home » d'Ambri-Piotta, La Chaux-de-Fonds et Villars (20 h 30) toutes les rencontres débuteront à 20 h 15.

Premier tour

12 octobre : Langnau - Genève-Servette, Kloten - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Ambri-Piotta, Villard - Berne. — **15 octobre :** Sierre - Villars, Berne - Langnau, Ambri - Kloten, Genève-Servette - La Chaux-de-Fonds. — **19 octobre :** Kloten - La Chaux-de-Fonds, Sierre - Langnau, Villars - Genève-Servette, Ambri - Berne. — **22 octobre :** Kloten - Langnau, La Chaux-de-Fonds - Berne, Genève-Servette - Sierre, Villars - Ambri. — **2 novembre :** Berne - Kloten, Sierre - La Chaux-de-Fonds, Langnau - Villars, Ambri - Genève-Servette. — **5 novembre :** Sierre - Ambri, Langnau - La Chaux-de-Fonds Villars - Kloten, Genève-Servette - Berne. — **9 novembre :** Kloten - Genève-Servette, Berne - Sierre, Ambri - Langnau, La Chaux-de-Fonds - Villars.

Deuxième tour

12 novembre : Berne - Villars, Sierre - Kloten, Ambri - La Chaux-de-Fonds, Genève-Servette - Langnau.— **26 novembre :** Kloten - Ambri, Langnau - Berne, Villars - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Genève-Servette. — **30 novembre :** Langnau - Sierre, Berne - Ambri, La Chaux-de-Fonds - Kloten, Genève-Servette - Villars. — **3 décembre :** Berne - La Chaux-de-Fonds, Langnau - Kloten, Sierre - Genève-Servette, Ambri - Villars. — **7 décembre :** Kloten - Berne, La Chaux-de-Fonds - Sierre, Genève-Servette - Ambri, Villars - Langnau. — **14 décembre :** Kloten - Villars, Berne - Genève-Servette, Ambri - Sierre, La Chaux-dde-Fonds - Langnau. — **17 décembre :** Langnau - Ambri, Sierre - Berne, Genève-Servette - Kloten, Villars - La Chaux-de-Fonds.

Troisième tour

7 janvier : Kloten - Genève-Servette, Berne - Villars, Ambri - Langnau, La Chaux-de-Fonds - Sierre. — **11 janvier :** Langnau - Sierre, Kloten - Berne, Villars - Genève-Servette, La Chaux-de-Fonds - Ambri. — **14 janvier :** Sierre - Villars, Berne - Langnau, Ambri - Kloten, Genève-Servette - La Chaux-de-Fonds. — **18 janvier :** Langnau - Villars, Berne - Sierre, Kloten - La Chaux-de-Fonds, Ambri - Genève-Servette. — **21 janvier :** Sierre - Ambri, Villars - Kloten, Genève-Servette - Berne, La Chaux-de-Fonds - Langnau. — **25 janvier :** Kloten - Langnau, Berne - La Chaux-de-Fonds, Villars - AMBRI, Genève-Servette - Sierre. — **28 janvier :** Langnau - Genève-Servette, Sierre - Kloten, La Chaux-de-Fonds - Villars, Ambri - Berne.

Quatrième tour

1er février : Langnau - Ambri, Sierre - La Chaux-de-Fonds, Genève-Servette - Kloten, Villars - Berne. — **4 février :** Kloten - Ambri, Langnau - Berne, Villars - Sierre, La Chaux-de-Fonds - Genève-Servette. — **8 février :** Sierre - Langnau, Berne - Kloten, Genève-Servette - Villars, Ambri - La Chaux-de-Fonds. — **11 février :** Kloten - Villars, Berne - Genève-Servette, Langnau - La Chaux-de-Fonds, Ambri - Sierre. — **15 février** Sierre - Berne, Villars - Langnau, Genève-Servette - Ambri, La Chaux-de-Fonds - Kloten. — **18 février :** Sierre - Genève-Servette, Langnau - Kloten, Ambri - Villars, La Chaux-de-Fonds - Berne. — **22 février :** Kloten - Sierre, Berne - Ambri, Villars - La Chaux-de-Fonds, Genève-Servette - Langnau.

Dates pour les éventuels matches de barrage : 24 et 25 février. — **Jours de réserve pour les matches en retard :** 7 novembre, 10 décembre, 30 janvier et 20 février.

Record du monde

A Oslo, l'Américain Rick Wohlhuter a battu le record du monde du 1.000 m. en 2'13"9. L'ancien record était détenu par le Sud-Africain Daniel Malan, en 2'16"1 en 1973.

motocyclisme

Pilote suisse tué en Finlande

Le Suisse Werner Giger a été victime d'un accident mortel lors d'une séance d'entraînement des courses internationales de Haemeenlinna en Finlande.

Le pilote d'Othmarsingen dérapa sur la piste mouillée, heurta un rail de protection avant de rebondir sur la chaussée où il fut alors violemment heurté par un concurrent qui le suivait. Il est décédé durant son transport à l'hôpital.

Werner Giger (26 ans) faisait figure de réel espoir. Dimanche dernier, au Grand prix d'Imola en (cat. 350 cmc), il avait pris une prometteuse sixième place.

Il avait couru l'an dernier ses premières manches du championnat du monde. Sa progression était constante.

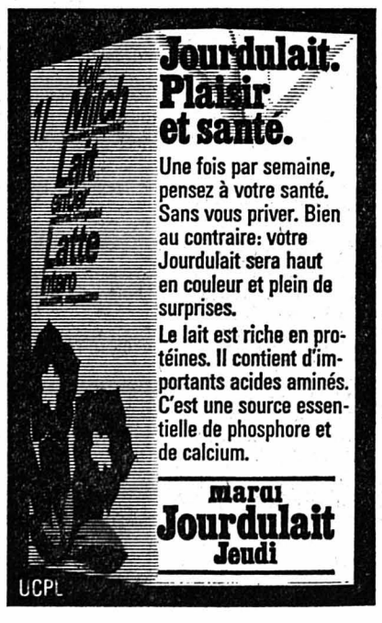

tir

En vue de la rencontre de Liestal

Les pistoliers neuchâtelois assurent la relève

Pour les tireurs de la relève, la date du 17 août prochain prendra une signification particulières puisque c'est celle que l'on a choisie à leur seule intention. A Liestal, ce jour-là, se déroulera la rencontre des représentants des quatre régions découpées par la Société Suisse des Carabiniers...

PROGRÈS

Ceux de la Romandie sont en progrès aujourd'hui, c'est le moins que l'on puisse dire. Les pistoliers de Louis Beney, assisté de Gilbert Freymond, l'un Genevois, l'autre Neuchâtelois, ne l'oublions pas, viennent en tout cas de réaliser de véritables prouesses dont il vaut la peine de dire deux mots.

C'est ainsi, tout d'abord, que le Valaisan Charly Granges, de Martigny, a aligné le résultat excellent — le superlatif n'a rien d'excessif cette fois-ci de 552 p. à l'arme de match, grâce à des séries de 94, 90, 86, 94, 97 et 91 p. de très belle venue. La preuve, c'est que tous nos internationaux n'arrivent pas toujours à ce même niveau. Son voisin Jean-Daniel Uldry, Valaisan encore, le suit à 18p., cependant que le Neuchâtelois Louis Carddnaux, de Peseux, se retrouve en troisième position avec 528 points. Pour lui, il s'agissait d'un test lourd de signification puisqu'il constituait son examen d'entrée dans l'équipe de la relève. Examen réussi, en conséquence, et de belle façon si l'on sait que Cardinaux a encore dépassé de 3 p Marcel Mermoud, dont on devait souligner l'habileté en début de saison surtout. Il est vrai que deux séries de 85 p. et deux autres de 86 et 88 p. ne l'ont pas trop avantagé ce coup-ci. Les deux derniers spécialistes au pistolet de match, Jean-Louis et Philippe Roquier, de Peseux encore, ont terminé leur programme sans trop forcer avec 514 et 500 p.

ENTRÉE EN FORCE D'ANDRÉ DUBOIS

Hier encore, le Loclois André Dubois, aux possibilités nombreuses, aurait tiré au pistolet de match, justement. Aujourd'hui, il s'est converti au tir rapide et ont doit reconnaître que son recyclage s'est révélé profitable. La preuve ? Les preuves, devrait-on plutôt dire : le voilà, en bref, avec un total de 571 p. au pistolet de petit calibre sur cibles-silhouettes, seul de son espèce dans cette discipline dans le cadre de la relève romande, puis avec 570 p. au pistolet de gros calibre, où seuls le Lausannois Philippe Klay et son coéquipier Hans-Karl Kuhn, l'ont dépassé, avec 563 p., enfin, à l'arme standard, où personne n'a pu ni l'égaler, ni l'approcher... d'un peu près.

C'est bien simple ; avec ses 563 o. — alors que le record du monde est situé actuellement au niveau des 582 p. et le record suisse à la limite des 575 p. — Dubois a battu son plus dangereux adversaire de 14 p., puis de 22 p. le second. Il doit son succès à une excellente démonstration de ses aptitudes dans les séries à lâcher en 10 secondes, où il a obtenu 182 p. Un rude appoint.

Michel Otz, de Travers, quant à lui, a éprouvé certaines difficultés à ce même pistolet standard avant de se reprendre au pistolet de gros calibre, où ses 555 p. méritent une mention spéciale. Surtout pour un début, Marcel Mermoud, qui veut ajouter une corde à son arc, si on nous permet l'expression, a totalisé là 551 p. Il manque d'expérience, mais le tableau prend forme.

L.N.

cyclisme

GP Wilhelm Tell : sélection suisse

La Suisse sera représentée au Grand prix Wilhelm Tell (9-15 août à Lucerne) par deux équipes de sept coureurs.

La formation Suisse 1 réunira Ivan Schmid, Roland Schaer, Michel Kuhn, René Leuenberger, Robert Thalmann, Werner Fretz et Beat Graeub. Emmenée par le champion national Pietro Ugolini, l'équipe Suisse 2 aura la composition suivante : Pietro Ugolini, Albert Knobel, René Ravasi, Juerg Stalder, Ernst Nyffeler, Gilbert Bischoff et Gilbert Glaus.

* * *

Ainsi Ugolini a trouvé place dans la deuxième garniture alors que l'affaire de dopage relative au championnat suisse amateur-élite n'est pas encore éclaircie. D'ici à ce que on tente de faire traîner l'affaire afin qu'elle se perde dans un des tiroirs du SRB ...

P.-H. B.

tennis

Coupe Davis L'URSS qualifiée

L'URSS a battu la Tchécoslovaquie par 3-2, à Donetz, en finale du groupe « B » de la zone européenne de la Coupe Davis.

Dans le dernier simple, le Soviétique Témouras Kakoulia a battu le Tchécoslovaque Frantisek Pala en cinq sets (6-3 4-6 6-4 2-6 6-4).

aviron

AVANT LES CHAMPIONNATS DU MONDE AU ROOTSEE

Les enseignements des régates de Duisbourg

C'est sur le Bertasee du parc de Wedau que se sont déroulés les 6mes championnats internationaux d'Allemagne fédérale. La participation de ces régates n'a pas atteint la valeur de celle de l'an passé, plusieurs grandes nations de l'aviron n'étaient pas présentes, préférant encore cacher leur jeu. Ce fut le cas de l'URSS, de la RDA, de la Yougoslavie et de la Bulgarie. Même des grandes équipes comme la Tchécoslovaquie ou la Pologne n'étaient présentes qu'avec quelques bateaux, qu'il fallait juger. Il est donc présomptueux de vouloir tirer des conclusions définitives des courses de Duisburg afin d'établir une échelle des valeurs à 5 semaines du Rotsee.

PERFORMANCES LES FÉMININES SUISSES

Deux des bateaux féminins étaient à Duisburg. On connaissait la valeur de Marisa Ernst (SC Lucerne), qui devait confirmer qu'elle pouvait aller en petite finale à Lucerne. Elle se plaçait en 2me position en éliminatoire, ce qui l'obligeait à disputer les repêchages pour atteindre la finale. Elle terminait également seconde de cette course. En finale, Marisa avait affaire à deux « vedettes » de l'aviron féminin en skiff : Edith Eckbauer (RFA) et Christine Westerlain (Belgique). Si elle ne se classait, en définitive, que 5me, Ernst a démontré qu'elle progressait toujours.

La grande surprise de Duisburg, c'est l'apparition d'un double-skiff du Lausanne-Sports. Après un début de saison laborieux, puisqu'elles ramaient en skiff et non pas en double, Marie-Claire Christin et Yvette Lancoud s'étaient imposées pour une sélection à Vichy, au match des 5 Nations seniors. Ce fut leur première sortie internationale. Elles remportaient ensuite les championnats suisses (sans titre officiel !) et étaient désignées pour Duisburg. Leur course en éliminatoire démontrait qu'elles étaient toujours dans la même seconde sur le plan du temps (3'49"). Lors du repêchage, elles réalisaient le même temps et terminaient secondes, ce qui leur ouvrait la porte de la finale.

C'est en finale que l'on put juger de l'exceptionnelle valeur morale de cette jeune équipe. Christin-Lancoud ne pouvaient espérer mieux que la cinquième place avec la possibilité de battre une formation belge. Elles ne parvenaient pas à réaliser cette performance, mais, par contre, elles parvenaient à abaisser le record personnel de 5 secondes grâce au train sévère dicté par les Polonaises et les Allemandes. Cette place en finale, tout comme celle de Marisa Ernst, devait leur ouvrir les portes de la sélection pour les championnats mondiaux féminins de Lucerne. C'est une performance exceptionnelle que viennent de réaliser les deux filles du Lausanne-Sports.

CHEZ LES HOMMES

La jeune équipe suisse (Rutishauser, Steiner, Conrad, Bucher) est parvenue en finale. Mais cette équipe seniors A est encore trop instable pour briguer une sélection pour Lucerne. C'est la mixte de RFA qui s'est imposée en finale en creusant un écart impressionnant de 2 longueurs.

Il n'y avait aucune équipe suisse engagée en double-skiff. Les frères Hansen, de Norvège, ont dominé la course dès le départ et terminaient avec une avance inhabituelle de plus de 11 secondes. Ce sont deux rameurs à mettre en tête de liste des favoris pour Lucerne.

Dubs et Weitnauer étaient les représentants helvétiques en deux sans barreur. On le savait, cette équipe est capable du meilleur comme du pire. Elle parvenait à atteindre la finale via le repêchage, mais terminait en 13 secondes de Berger-Auer (RFA) qui surprenaient tous leurs adversaires lors d'un finish impressionnant. La Pologne et la Hollande ne sont pas loin des Allemands. Le duo suisse va poser un sérieux problème aux sélectionneurs helvétiques.

DANS L'ESPOIR D'UNE SÉLECTION

Frédy Bachmann (Lucerne) jouait ses chances de sélection en skiff. Lui aussi parvenait en finale grâce au repêpêchage, mais terminait à 13 secondes part, il ne lui était pas possible de tenir le rythme imposé par la révélation italienne de la saison, Rogazzi. Pour les Allemands Teidelt et Meissner (un revenant), il s'agissait de gagner la confiance des sélectionneurs et la lutte derrière l'Italien désigna Teidelt, un spécialiste des départs rapides qui, cette fois, parvint à tenir tout le parcours. A Lucerne, Bachmann aura énormément de peine à parvenir en finale, même avec l'apport vocal d'un public qui lui est tout acquis.

Reto Wyss (Aarbourg) s'est classé second de la finale des skiffiers poids léger. C'est une belle performance et lui aussi entre en ligne de compte pour une sélection pour Lucerne dans sa catégorie particulière.

Lüthi - Fankhauser s'étaient imposés samedi en éliminatoire (ce fut la seule qualification suisse directe). Leur départ ne fut pas exceptionnel et il fallut attendre les 1000 m. pour les voir trouver leur rythme. Ils ne parvenaient pourtant pas à passer les Tchécoslovaques, Italiens et Allemands. Cet équipage lucernois constitue l'une des deux seules chances de qualification en finale à Lucerne.

AU-DESSUS DU PANIER

La mixte Bienne-Wädenswil ne parvenait pas en finale du 4 sans. Ses temps de 6'42 et 6'57 démontrent qu'elle n'a pas encore la classe européenne. Trois équipages sont ressortis du lot dans cette catégorie : la RFA avec van Roye à la nage, la Norvège et la Tchécoslovaquie. La Nouvelle-Zélande a fait une timide apparition peu après son arrivée en Europe. Elle sera aussi dangereuse lorsqu'elle aura récupéré des fatigues du voyage.

La deuxième chance de qualification suisse en finale à Lucerne semble venir de l'équipe Ruckstuhl, Isler, Oswald, Macher. Se classer troisième à 1'16"00 des premiers avec 150 km d'entraînement en commun, c'est un succès. Pourtant, il ne faut pas se leurrer : il y aura du beau monde dans cette catégorie, et qui aura ramé en équipe depuis le début de la saison. L'autre équipage suisse engagé a également fait bonne figure, même sans aller en finale. Ses moyens sont encore trop limités.

Pas de miracle pour l'équipe mixte de Suisse centrale. Elle était éliminée sans avoir réalisé les temps qu'elle espérait. C'est la Grande-Bretagne qui remportait la finale du huit, confirmant son bon résultat de Ratzeburg. Il n'était pas facile de réaliser 5'46" sur le Bertasee dimanche. Les Anglais y sont parvenus en laissant le huit de RFA à plus d'une longueur.

Maurice R. PASCHOUD

ALBERTO ROGAZZI. — La grande révélation de Duisbourg. (Téléphoto AP)

hockey sur roulettes

Suisses décevants

LE PORTUGAL CHAMPION DU MONDE

A Lisbonne, le 22me championnat du monde a pris fin par le succès du Portugal, déjà champion d'Europe. Les Lusitaniens ont remporté (4-2) leur match décisif contre l'Espagne. Les Portugais s'adjugent ainsi leur douzième titre mondial, leur dernier succès remontant à 1969.

La Suisse a terminé la compétition sur une défaite honorable (4-3) contre l'Argentine, laquelle s'assure la médaille de bronze. Le bilan helvétique est toutefois décevant. Jamais la Suisse n'avait enregistré un classement aussi médiocre (dixième sur douze) dans un tournoi mondial. Sept défaites, deux nuls (contre l'Australie et la France) et deux victoires (aux dépens de la Hollande et des Etats-Unis) se traduisent par un « goal average » lourdement déficitaire (24-60). La Suisse n'avait plus participé au championnat du monde depuis 1969.

DERNIERS RÉSULTATS

France - Hollande, 2-6 ; Argentine - Suisse, 4-3 ; Etats-Unis - Italie, 3-4 ; Portugal - Espagne, 4-2. *Classement final après 11 tours :* 1. Portugal, 21 points (90-21). 2. Espagne, 18 p. (61-13). 3. Argentine, 17 p. (41-22). 4. Allemagne fédérale, 15 p. (48-32). 5. Brésil, 14 p. (41-36). 6. Italie, 12 p. (45-33). 7. France, 9 p. (35-45). 8. Hollande, 8 p. (38-40). 9. Etats-Unis, 7 p. (33-44). 10. Suisse, 6 p. (24-60). 11. Belgique, 4 p (35-82) 12. Australie, 1 p. (13-76).

badminton

Le club neuchâtelois désire adhérer à Neuchâtel-Sports

Au cours de son assemblée générale, les membres du Badminton-club de Neuchâtel (BCN) ont donné les pleins pouvoirs au comité en vue d'une éventuelle adhésion à Neuchâtel-Sports. Aussi, dès la fin des vacances, les responsables du BCN vont s'approcher du comité central de Neuchâtel-Sports afin d'étudier les possibilités de développement du badminton à Neuchâtel dans le cadre du grand club omnisport.

Cette assemblée était dirigée par le président Pierre Rochat. Il a exposé les principaux faits de la saison écoulée et souligné l'heureux développement du badminton à Neuchâtel. L'effectif du club est de 32 membres actifs sans compter les écoliers qui suivent régulièrement les entraînements. Le caissier présente un bilan positif malgré des charges importantes pour la location des salles. Le comité propose des modifications statuaires qui sont acceptées à l'unanimité. Après de nombreuses années à la tête du club M. Pierre Rochat passe le flambeau. L'assemblée désigne M. Boris Sjöstedt pour lui succéder.

Le nouveau président propose d'élire M. Pierre Rochat à la présidence d'honneur, ce que l'assemblée sanctionne par des applaudissements nourris.

Le nouveau comité est formé de MM. Boris Sjöstedt (président), Willy Bardet (vice-président), Jean-Pierre Gurtner, caissier et secrétaire ; Simon Perrenoud, commission (technique), Pastor Perrenoud (membre).

football

Cuvée 1974-75

Boncourt: progression stupéfiante

Au printemps 1970, l'US Boncourt participait à la poule finale de quatrième ligue. Quatre ans plus tard, toujours sous la houlette de son entraîneur Gérard Gigandet, il force la porte de la première ligue. La progression des frontaliers a été aussi rapide que constante. En 1970 donc, ils accédaient à la 3me ligue... qu'ils quittaient d'ailleurs douze mois plus tard pour la catégorie supérieure. En 2me ligue, les Boncourtois ont poursuivi leur avance. 3me en 1972, vice-champion l'année passée, titre et ascension au mois de juin dernier. Ce bilan se passe de tout commentaire.

LA RELÈVE ASSURÉE

A Boncourt actuellement le football est roi. Le club dispose de six équipes (trois actives et trois juniors) et d'une école de football. Les responsables de la société vouent un soin tout particulier à assurer la relève. La seconde garniture a été promue l'an passé en 3me ligue. Les juniors A sont montés d'une classe au terme du championnat écoulé. Quant aux juniors D, sacrés champions jurassiens, ils représenteront le Jura à la finale romande qui aura lieu probablement au mois d'août prochain à Neuchâtel.

150 membres actifs et quelque 300 membres cotisants forment à ce jour la grande famille de l'US Boncourt, fierté des 1600 habitants de la localité. Le comité a refusé d'entreprendre une campagne de transferts disproportionnée avec les possibilités du club. Agé de 35 ans, l'entraîneur Gérard Gigandet a émis le désir de se faire remplacer au sein de la charnière centrale de la défense. Les Boncourtois ne pouvaient mieux tomber en s'assurant les services d'un des plus efficaces arrières libres du groupe central de 1re ligue, l'ex-Delémontain Babey. Deux jeunes talents de 20 ans Chapuis (ex-Delémont) et R. Gurba (Alle) renforceront le compartiment offensif.

CONSCIENT

A Boncourt, la promotion n'a pas « gonflé » les têtes. Chacun est conscient que la tâche sera difficile. Sur leur lancée des finales, les frontaliers « flamberont » certainement cet automne. Ils ne cachent pas qu'ils visent une place dans la première moitié du classement. Mentionnons dans le programme d'entraînement de Boncourt le match du 10 août, à Alle, contre les réservistes chaux-de-fonniers et le 13 août, la rencontre face au Locle en pays neuchâtelois.

Le contingent

1. André Farine 21 ans gardien. — *2.* Jean-Pierre Cattin 24 ans défenseur. — *3.* Jean-Marie Babey 27 ans défenseur. — *4.* Yves Huguelit 26 ans défenseur. — *5.* Alex Œvray 25 ans défenseur. — *6.* Christian Klaus 22 ans défenseur. — *7.* Marcial Michel 20 ans défenseur. — *8.* Alex Vuillaume 24 ans demi. — *9.* Serge Renaud 28 ans demi. — *10.* Jacques Gigandet 21 ans demi. — *11.* Yves Saner 19 ans demi. — *12.* Jacques Chapuis 20 ans attaquant. — *13.* Rémy Gurba 20 ans attaquant. — *14.* Pierre Olei 23 ans attaquant. — *15.* André Bregnard 20 ans attaquant. — à disposition : *16.* Gérard Gigandet 35 ans défenseur.

LIET

SIZU
AUTO-DÉMOLITION
2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 26 04 15
vous servira aux meilleures conditions du jour

dettes= ennuis
N'hésitez pas. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignement sans engagement, écrivez-nous à votre domicile ou téléphonez au
021/951150
Arrangements Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

VACANCES
Nos magasins sont fermés du 22 juillet au 3 août.
Quincaillerie de la Côte
Peseux
Rue de Neuchâtel 12

GODET VINS
Auvernier

Maurice SAUSER
Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

PAVILLON
Tél. 25 84 98
Sole vin blanc
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot
vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Prof. médicales
E. LANDRY
médecin dentiste,
SAINT-BLAISE
ABSENT
du 5 au 12 août.

ROCHEFORT
Le premier samedi de chaque mois
MARCHÉ AUX PUCES
Prochain : samedi 3 août, dès 9 h

Apprentissages
Place libre pour apprenti (e)
horticulteur
Entrée août 1974.
Adresser offres à J.-Cl. Martin, horticulteur, 2024 Saint-Aubin.
Tél. 55 11 80.

Offres d'emplois
Jeune
EMPLOYÉE DE BUREAU
diplômée, cherche place intéressante (éventuellement domaine social), en ville, pour septembre.
Tél. 25 27 74, de 10 h à midi.

OFFRES D'EMPLOIS
Portescap
Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41
cherche une
AIDE SOCIALE
pour assurer d'une manière indépendante :
— les visites aux malades
— les contacts avec les retraités
— les premiers soins aux blessés légers
— les démarches et enquêtes nécessaires à des actions sociales individuelles ou collectives.
Profil désiré :
— formation d'infirmière ou de samaritaine confirmée
— goût pour les relations humaines
— si possible, connaissances d'allemand
— permis de conduire.
Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à :
PORTESCAP, Service du personnel
Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds

COMMERCES
AFFAIRE EN PLEINE EXPANSION
A remettre à personne sérieuse, exploitation, uniquement depuis son domicile, 2 à 3 heures par jour.
Clientèle existante, pas de visite ni prospection. Mise au courant.
Pas de connaissance spéciale.
Gain mensuel élevé, prouvé.
Prix tout compris avec installation bureau, imprimés et clientèle.
Raison de santé : Fr. 15,000.— ou par région Fr. 6500.—.
Ecrire sous chiffres 200-6812 aux Annonces Suisses S.A., 1, rue du Vieux-Billard, 1211 Genève 4.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES
Démolition de la Rincieure achète tous véhicules hors d'usage
ainsi que fers et métaux rendus sur chantier.
Anker, Savagnier, tél. 53 26 76.
OUVERT SANS INTERRUPTION.

Occasion expertisée
Sunbeam 1500 GT année 1972, 39.000 km, voiture très soignée ; prix intéressant.
Garage F. Zeder, Cortaillod, téléphone 42 10 60.

A VENDRE
VW 1300 L modèle 1970 36.000 km
VW 1200 modèle 1971 41.000 km
Mazda 818 (combi) 1972 17.000 km
Austin Mini 1000 1973 29.000 km
Fiat 125 Special 1972
Simca 1501 GL 1972
Alfasud 1974
Alfa Romeo 2000 Berline modèle 1973
Toutes ces voitures sont expertisées, prêtes à prendre la route dans l'heure qui suit.
Facilités de paiement.
Alfred Schweizer, concessionnaire Alfa Romeo 2000 Neuchâtel, Gouttes-d'Or 17.
Tél. (038) 25 80 04.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Nos occasions expertisées avec garantie :
Mini 1000 1968
Mini 1000 1971
Austin 1300 GT 1973
Austin 1300 1971
Morris Marina 1300 1973
Morris 1800 S 1972
Peugeot 204 1971
Spitfire MK II 1968
Triumph 13-60 1969
VW 1300 1969
VW K 70 1973
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

CITROËN DYANE 6
1968, 70.000 km, expertisée, 2500 fr.
Tél. 61 29 22.

Occasion unique DATSUN 1200 coupé
1972, 37.000 km, radio, expertisée, parfait état.
Prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Nos occasions expertisées à bas prix:
Triumph 1200 limousine, 5 places modèle 1969 Fr. 1950.—
Sunbeam limousine, 5 places modèle 1967 Fr. 1300.—
Mini 1969 Fr. 2700.—.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.
Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer
A SERRIERES, chambres indépendantes, à un et deux lits, part à la cuisine. Téléphone (038) 24 21 01.
MEUBLE AUX MOSSES, pour août, 200 fr. ; gratuit contre travail. Tél. (025) 6 78 42, dès 20 heures.
AUX DEURRES, pour le 31 août, magnifique appartement de 2 pièces et hall, tout confort + garage. Pour tout renseignement : Téléphone (038) 33 12 21, interne 226.
LOCAL, 12 m2, eau, électricité, chauffage. Adresser offres écrites à AV 1940 au bureau du journal.
CHAMBRE, A JEUNE homme, Sablons 3, 2me étage, à droite.
CHAMBRE MEUBLEE, indépendante. Téléphone (038) 25 51 34.
CHAMBRE INDEPENDANTE, 1 ou 2 lits, possibilité de cuisiner, dès 1er septembre, à Bevaix, 130 fr. Tél. 46 16 31.
STUDIO, à Hauterive, 1er août, 300 fr. mensuellement. Tél. (038) 33 24 17, le matin.
LOGEMENT 3 PIECES, sans confort, à Peseux. Ecrire sous chiffres CW 1938 au bureau du journal.
CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 12 62, heures des repas.
CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

A vendre
GRIL Beerex, 7 broches, double jeu. Téléphone (038) 66 16 33.
FRIGO *** 140 l, état de neuf, 250 fr. Téléphone (038) 33 33 06.
CHAMBRE A COUCHER moderne blanche et marron, cédée à moitié prix. Tél. 24 47 00, 10 à 12 heures et 14 à 18 heures.
PIANO EBENE, DROIT, marque Gaveau, touches ivoire. Tél. 33 49 55.
SECRETAIRE Louis-Philippe, à battant. Téléphone 33 49 55.
BELLES MURES, 5 fr. le kg. Tél. 24 38 31.
CARAVANE 4 PLACES, chauffage, 1500 fr. Pour visiter : la Tène, No 48.
SALLE A MANGER, un salon, machine à laver Hoover, lustre, friteuse électrique. Tél. 41 35 06.

Offres d'emplois
DAME DE MENAGE est demandée trois matinées, par semaine. Téléphoner au 25 66 15.

Demandes d'emplois
JEUNE FILLE SOIGNEUSE cherche travail de conciergerie au centre de Neuchâtel, de 18 à 20 h, du lundi au vendredi. Prière de téléphoner au (039) 31 41 72, à partir de 19 heures.
ETUDIANT, 22 ANS, cherche travail à la mi-journée ; libre jusqu'au 21 septembre. Téléphone (038) 55 26 21.

Demandes à acheter
PETIT CHAR, roues en bois. Téléphone (038) 63 13 46.
BANC de menuiser, en bon état. Téléphone (038) 63 13 46.

Perdus - Trouvés
PERDU CHAT NOIR, depuis le 12 juillet, région Cortaillod. Tél. 42 28 61, heures des repas.

Divers
COMPAGNON (compagne) de loisirs est cherché par monsieur, 35 ans, 1-2 après-midi par semaine. Joindre photo. Discrétion. Ecrire à DW 1932 au bureau du journal.

ARTS LETTRES

jeunesse

La chronique des livres de P.-L. BOREL

par Julien Green, de l'Académie française

Pourquoi un livre tel que **Jeunesse** (1) est-il si intéressant ? Parce que, pour la première fois, Julien Green ose tout dire, concernant non seulement ses penchants homosexuels, mais la satisfaction qu'il leur a donnée lors de ses errances à travers le Paris de sa jeunesse à la poursuite de beaux garçons complaisants. A quoi répondent ces étranges aveux ? A une exigence évidente de sincérité, bien sûr, mais également au désir équivoque de se mettre au niveau des turpitudes d'un siècle qui n'apprécie plus guère que les cochonneries.

Cependant, là encore, un écrivain comme Julien Green se distingue du commun. Alors que d'autres disent grossièrement les choses grossières, il les raconte, lui, en gentleman, d'une manière infiniment distinguée. Poétique et onctueux, son livre est plein de fraîcheur et de charme. On regrette toutefois que, dans les portraits de la fin, André Gide, Jean Cocteau, suivis d'autres moindres seigneurs, n'apparaissent que sous le jour, étroit et dégradant, de leur « vice », alors que, pour porter sur eux un jugement équitable, il eût fallu les montrer aussi dans ce qu'ils avaient d'humain et de généreux. Non, Green ici ne s'intéresse qu'à l'enfer et à ses damnés.

C'est donc un livre luciférien que celui-ci, et pourtant, chose étrange, c'est peut-être le plus séduisant de toute son œuvre. Pourquoi ? Parce que, dans les trente premières pages, il brosse un tableau exquis de sa famille, à son arrivée à Paris. Il y a là sa sœur Mary, autoritaire et féroce, piquant des colères de théâtre, ressemblant à Savonarole fustigeant les pécheurs et les pécheresses. « Ton aura ! disait-elle à sa sœur Lucy. Si tu voyais ton aura ! Elle est sombre et rouge à la fois, et tachetée de noir. » « Mon aura ! rugissait Lucy, je me fiche de mon aura. Ce que je vois derrière toi, c'est le diable. »

Puis, laissant Mary, Lucy échangeait avec Anne des réflexions énigmatiques sur les bruits mystérieux entendus par elles durant la nuit. « Je suis sûre qu'ils ont fini par nous découvrir. » « Malgré tout, ils auraient mis près de quinze ans pour arriver jusqu'ici », répondait Anne. De qui s'agissait-il ? Des spectres qui les poursuivaient.

Nous sommes ici dans un climat qui rappelle celui des **Hauts de Hurlevent,** avec cette différence qu'à la place du sombre Heathcliff, nous avons dans la personne du frère idolâtré un enfant de chœur aussi aimable qu'ambigu.

Cet enfant de chœur se complaît dans la lecture des beaux livres jansénistes, à la théologie dure, rigide, pleine de terribles menaces, mais en jeune homme épris de sa propre sensualité, il en aime, dit-il, le beau papier blanc et les tranches rouges. Il « cultive » la spiritualité, et il est sans doute sincère, mais il ajoute ; « Le Seigneur peut attendre. » Autrement dit, il s'aime aimant Dieu, et lorsqu'il sort d'une église dans laquelle il a fait ses dévotions, il « soigne » ses génuflexions.

Plus tard, son amie Joan, avec perspicacité, le traitera de « jésuite ». Comment un homme qui a compris ce qu'est l'engagement du chrétien peut-il se partager aussi doucettement entre le meilleur et le pire ? Par narcissisme. Toujours, quoi qu'il fasse — et c'est là qu'est le mensonge — Julien Green se trouve intéressant. Intéressant lorsqu'il purifie son âme, intéressant lorsqu'il la salit. Intéressant lorsqu'il prie son Dieu, intéressant lorsqu'il goûte au péché. D'une part, il aime à croire que les trottoirs de Paris mènent à l'enfer, et, d'autre part, il se croit sauvé de toute manière, parce que c'est lui et qu'il est un être d'exception à qui tout est permis.

Il est tout de même bien curieux de voir que Julien Green, aussi « chrétien » qu'il se croie aujourd'hui, ne semble pas comprendre ce que de telles complaisances ont de douteux. D'illusoire aussi, car ce va-et-vient feutré entre Dieu et le diable, visant à profiter de l'un et de l'autre comme s'il était plus malin qu'eux, comme si lui, Julien Green, pouvait les duper, n'est rien d'autre qu'une comédie de l'amour-propre. Rien là, dans ce climat d'épicurisme moitié charnel et moitié religieux, de la lutte sauvage et pathétique de ceux qui sont véritablement déchirés entre le ciel et l'enfer : un Dostoïevski, un Baudelaire, un van Gogh !

C'est pourquoi, bien plus que le pauvre et machiavélique Julien, avec ses masques trop séduisants et toujours si décevants, celui que l'on aime, c'est le père, cet homme droit, simple, rigoureux, accablé de dettes mais qui les paiera jusqu'au moindre centime. Un Allemand, durant la guerre, lui avait offert un million s'il s'entremettait dans une affaire louche. Il repoussa le démon. Il refusa. Ce n'était pas un tricheur, lui. Il est mort pauvre, mais la tête haute. Respect pour lui.

P. L. B.

1) Plon.

NOTES DE LECTURE

Osiris. LE CHANT DE LA NUIT. (Editions Efata. Bienne.) Le poète se lamente. Pourquoi a-t-il pris forme humaine au lieu de voguer dans les espaces sidéraux ? Pourquoi doit-il ramper au milieu des chiens, de la vermine, du sang et de la boue ? Gravissant jour après jour les marches d'un escalier absurde qui le conduira dans un pays d'où personne n'est jamais revenu, il ne saura jamais s'il est victime d'une réalité ou d'une illusion. Peut-être ce poème toucherait-il davantage si le message était moins dit et davantage suggéré, c'est-à-dire s'il laissait au lecteur quelque chose à deviner. Linogravures de Gérard Liardon, elles aussi un peu trop naïvement pathétiques.

Chapelle de Triesen-Sankt Mamerten

Albert Mambourg. APPROCHES. (Nouvelles Editions Debresse,) Un monologue acide, qui prend figure de cauchemar.

Geneviève Dormann. LE BATEAU DU COURRIER. (Editions du Seuil.) Un vrai roman de vacances, gai, léger, un peu polisson, un brin réaliste, plein de fantaisie et de loufoquerie. L'héroïne passe entre diverses mains, mais le plus fidèle, c'est Denis dont le père a « balancé un maximum de Juifs aux Allemands ». A la libération, ce « fumier » a été mis au trou pour sept ans, puis, ces fâcheuses histoires étant un peu tassées, il a fini par se blanchir et par reprendre ses affaires. Mais Denis, honteux, a dû expier. Quant à Muriel, ce n'est ni une pin-up adultère et triomphante en rupture de ban, ni une vertueuse délaissée dont les hommes n'ont que faire, mais une drôle de fille qui amuse tout le monde, une extravertie qui n'a pas le moindre squelette dans ses placards. Et jamais elle n'a eu envie de s'enfermer dans les cachots d'Edgar Poe pour se mettre au pain sec, à l'eau du robinet, aux livres de Cesbron et à ceux de Simone de Beauvoir.

LA FRANCE LATINE. No 57. Premier trimestre 1974. Le sens de l'histoire, par Pierre Rouquette. Les amitiés latines : Osvald Cardona, par Gaetano di Sales. Etc.

Sculpture du « Grossmünster » de Zurich

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

Michel de Certeau et Jean-Marie Domenach. LE CHRISTIANISME ÉCLATÉ. (Editions du Seuil.) Qu'en est-il du christianisme aujourd'hui ? Déchiré son beau masque d'unité, moqué son pouvoir central, ignorés ses arrêts dogmatiques, effacées ses frontières d'appartenance. Crise de la foi, silence de Dieu, nuit des croyants. L'hypothèse d'un christianisme congédié par l'histoire est ouverte. Oui, si l'on veut, mais pour un cœur blessé la consolation de la grâce comptera toujours plus que les décrets de « l'histoire ». C'est pourquoi le christianisme reste bien vivant, en dépit du tapage que mènent les grands ténors de l'athéisme moderne.

Pierre-Jean Rémy. AVA. (Gallimard.) Retirée à Londres, dans l'univers mauve et vert de voiles, de parfums et de gravures où elle s'est enfermée, Ava est une ancienne comédienne. Un vieil ami lui rend encore visite, et il la voit dans la rue, longue et haute silhouette qui passe, portant des lunettes aux verres fumés, avec le regard des hommes qui se pose sur elle. Il accumule pour elle les souvenirs, il la raconte, tour à tour Pandore, Lulu, et un femme à l'infinie tendresse, capable de combler tous ceux qu'elle effleure de la main. Mais surtout, en la regardant, il ne cesse de l'imaginer, telle que l'ont vue les grands peintres. C'est **Eva Prima Pandora** du Musée du Louvre, **Madeleine au miroir** de Georges de la Tour, et la belle Simonetta Vespucci. Un roman superbement raffiné, qui a l'avantage mais peut-être aussi l'inconvénient de se situer dans un climat d'esthétisme constant, où toujours le beau s'impose avec une sorte de cruelle autorité, sans qu'il soit jamais permis de retomber dans la vie ordinaire.

Jean-Baptiste Baronian. AUTOUR DE FRANCE. (Robert Laffont.) Aristide France, concierge, parle. Et que dit-il ? Le monde, c'est-à-dire aussi bien l'amour, l'amitié, la violence, la révolution, l'engagement politique que la tasse de lait du petit chat. C'est la grande parlote.

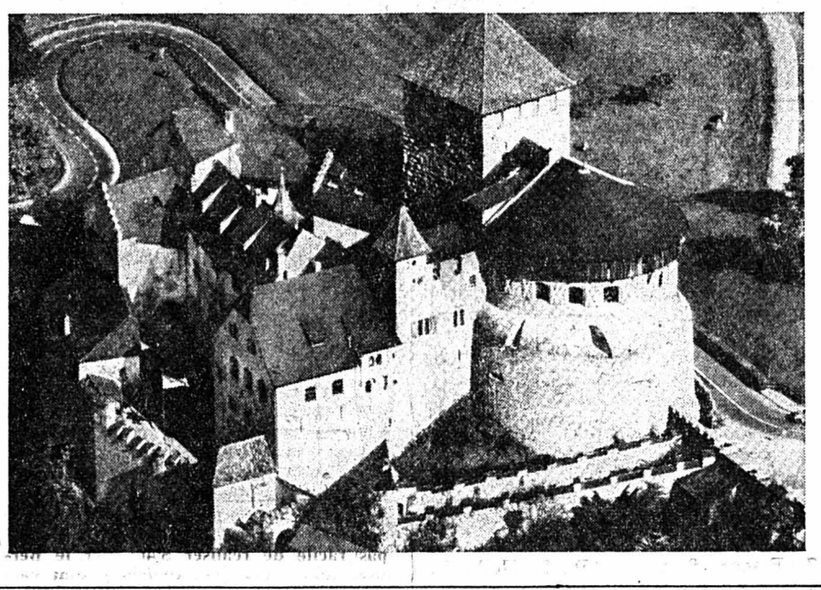

Stuart Morgan. ÉGLISES ROMANES ET CHATEAUX FORTS: SUISSE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE. Xe-XIIIe SIÈCLE. (Les Editions de Bonvent S.A. Genève.) Ce volume est le second de la collection intitulée **Eglises romanes et châteaux forts de la Suisse,** le premier étant consacré à la Suisse romande et le troisième à la Suisse rhétique et méridionale. Même si les réalisations architecturales de la période romane en Suisse alémanique n'atteignent pas à l'originalité et à l'ampleur de certaines œuvres étrangères célèbres, nous avons néanmoins de petits chefs-d'œuvre comme les églises préromanes de la région du lac de Thoune ou les imposantes basiliques de Schaffhouse et de Zurich. Nous admirons ici les monuments d'Aarau, de Bâle, d'Einigen, de Saint-Ursanne, de Stein-am-Rhein, de Saint-Gall, de Zurich et Vaduz.

Château de Vaduz

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux
Depuis 1912 une seule adresse :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

A remettre, pour exécution en septembre, pour villa du canton de Vaud, les travaux suivants :
Fenêtres, double vitrage
Menuiserie intérieure
Gypserie (août)
Serrurerie.
Demander formule de devis à H. Bubuis, architecte, 2533 Evilard.

En cas de
DÉMÉNAGEMENTS
vos problèmes de nettoyages sont résolus par
MIKRA
nettoyages, le Landeron.
Tél. (038) 51 13 77.

mode teinturier — pour des vêtements propres !

Le Grenier
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
rôtisserie - bar - dancing
1er août
Feux d'artifice
★ ★ ★
DANSE
soirée animée par
l'orchestre SIGGI GRUBER
En grande première au Grenier du 1er au 31 août.
Entrée libre du dimanche au jeudi.
Fermé le lundi.
★ ★ ★
Pour le restaurant, prière de réserver les places le soir dès 17 heures. Tél. (038) 57 17 87.

centre coop super-portes-rouges
Action
Romanette citron
3 pour 2

Blaise Neuhaus
Ensemblier - Tapissier - Décorateur
Agencement d'intérieur, Création, Transformation, Réparations de meubles de style et moderne, Tapis, Rideaux
Atelier : Rue du Verger 4, 2013 Colombier ✆ (038) 41 19 56
Privé : ✆ (038) 41 22 40

Cycles et motos R. MAYOR
COLOMBIER,
Vacances annuelles
du 29 juillet au 19 août.

Ecole de conduite
toutes catégories
A. Maire Tél. 25 67 70 — J.-J. Kramer Tél. 33 34 54 — W. Pillonel Tél. 42 28 95
SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Maculature en vente au bureau du journal

Pour toutes vos installations électriques
La maison de confiance à votre service depuis 50 ans
CLAUDE DUCOMMUN
ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ✆ 25 28 00 Neuchâtel

MAJORQUE
Nos départs d'avions des 4 et 11 août ont encore quelques places libres. Logement dans nos appartements tout confort, ESPADON, directement au bord de la mer
Pour renseignements, propectus ou inscriptions, veuillez demander M Banderet.
Réduction V.S. Nous acceptons les timbres de voyages.
101
Bähler + Co AG
Ferienwohnungen/Reisebüro
Neuengass-Passage 3
3001 Bern
(031) 22 80 73/74

Beaucoup de plaisir avec **DKW**
1 marche de vitesse automatique et moteur éprouvé SACHS.
Le cyclomoteur pour toute la famille.
Fr. **835.-**
(modèle de luxe Fr. 898.–)

Représentant général : JEKER, HAEFELI & CO. SA. 4710 Balsthal
plus de 1 000 stations de vente et de service DKW en toute la Suisse

42
ADVICO DELPIRE
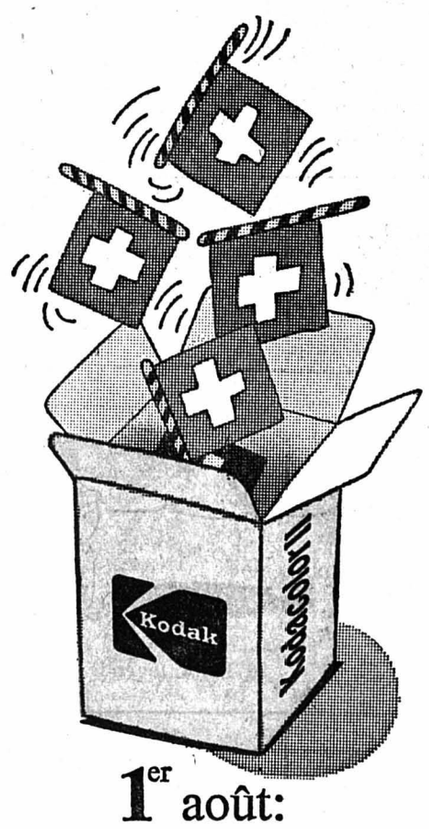

1er août: hymne aux couleurs!
Avec un film couleurs Kodak, les couleurs chantent.
Kodak
Kodak Société Anonyme

Le mois du SOURIRE

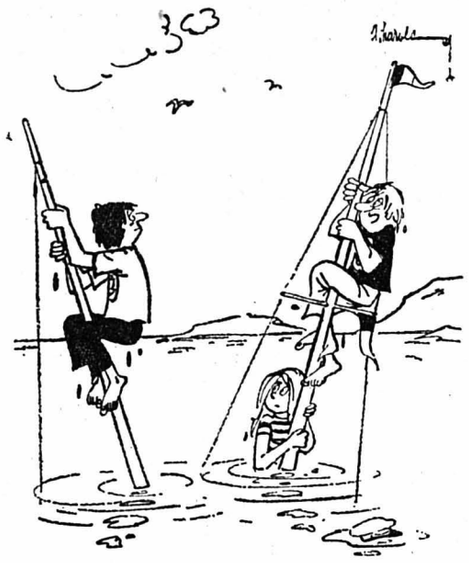

— On fait un constat amiable ?

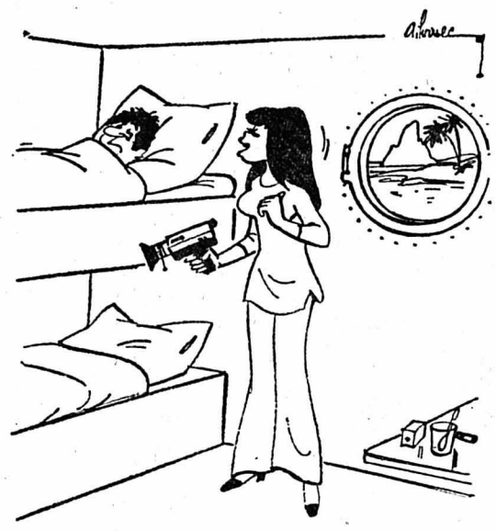

— J'ai filmé toute la croisière, tu verras tout ça à la maison

MOALLIC

— Comment faites-vous, pour rester aussi calme en pareille circonstance !

C'EST JOLI, LA MER...

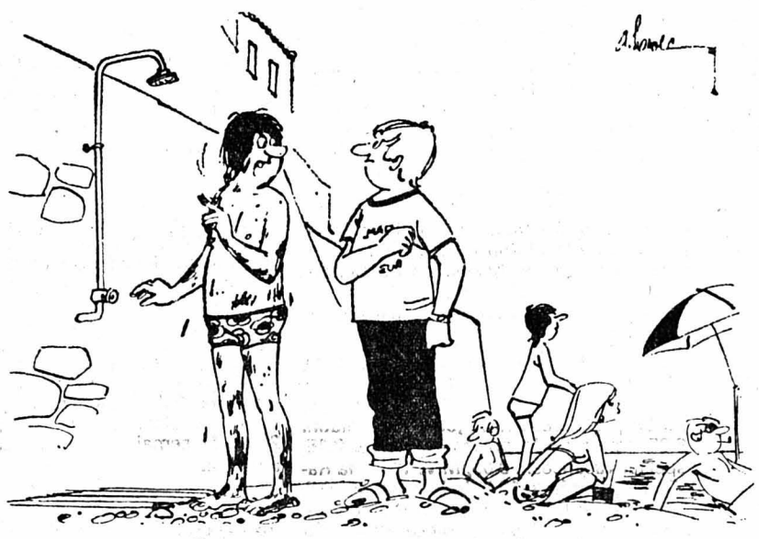

— Cette eau n'est pas polluée, j'espère ?..

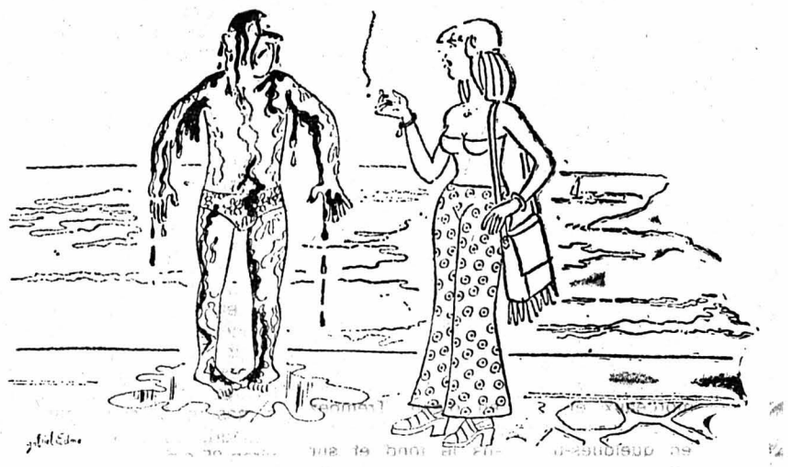

— Au prix où est le mazout, prends un seau et retourne en chercher pour mettre dans le poële l'hiver procha in.

HARVEC

— Toutes nos croisières se font dans des eaux non polluées.

GABRIEL EDMÉ

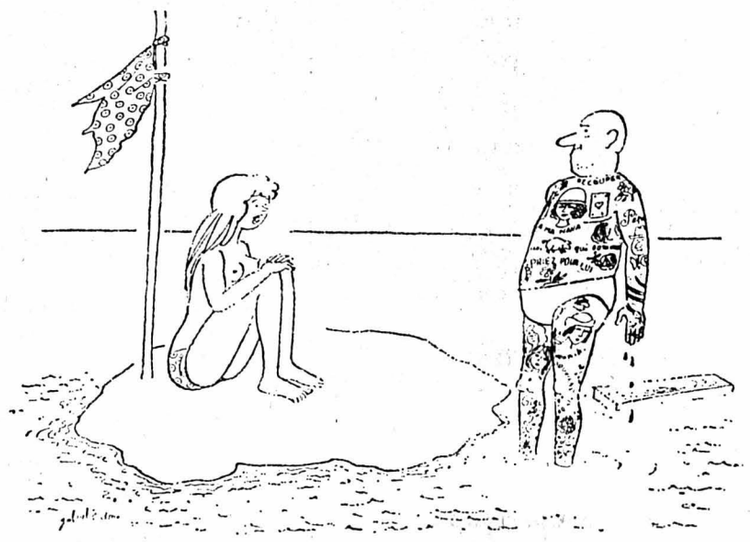

— Enfin de la lecture !

Perdez du poids avec le sourire !

Le Centre Sauna-Fitness de Verbier organise cet été et cet automne des **semaines santé-beauté** où tout est prévu pour vous remettre en forme. Programme quotidien de massages, soins de beauté, sauna, gymnastique, etc. Menus diététiques basses calories. Logement en studios tout confort. Contrôle médical.

De vraies vacances pour le corps et l'esprit dans la station qui sourit au soleil

Renseignements et inscriptions : Centre Sauna Fitness, Mme Micheline Hostettler, 1936 Verbier. Tél. (026) 7 33 77 ou Sauna Pathy Beauté, Cortaillod. Tél. (038) 42 16 35.

HERVÉ

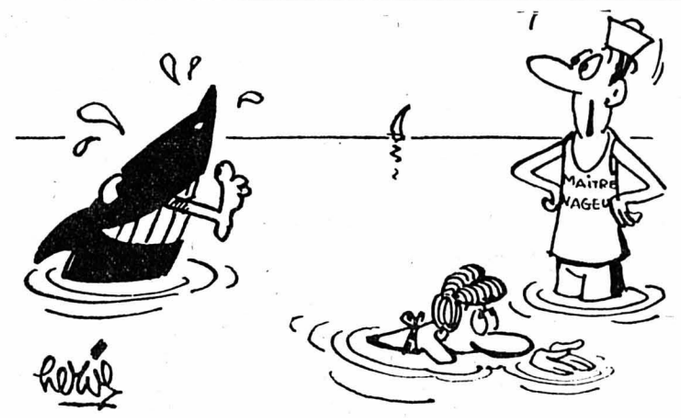

Allons ! Allons ! vous avez un pied qui ne suit pas !...

La mer n'a pas été trop mauvaise, chérie ?

— Courage tu monteras à bord dans la descente !...

Pardonnez-moi d'insister mais mes vacances finissent demain !

VALLS

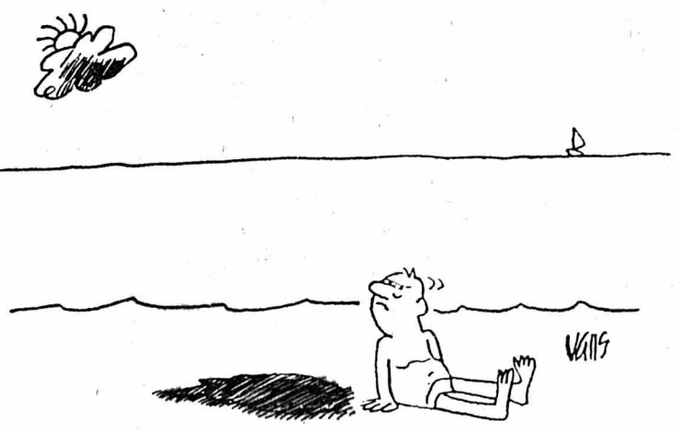

— Sans légende —

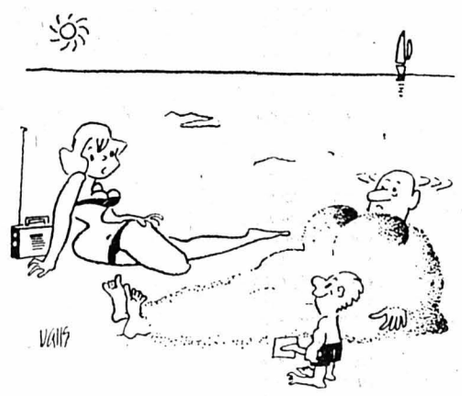

— Allons, chéri, sois raisonnable ; laisse dormir Monsieur !

— C'est la première fois que nous allons à la mer : mon mari préfère la montagne !

Tourisme
60 chambres confortables
Salles de bains - W.-C.
Téléphone - TV
Pension et demi-pension
Chambre dès Fr. 40.—

Affaires
Séminaires - Réunions
Expositions
Banquets
Défilés de mode
Demandez-nous une offre

Novotel Neuchâtel-est
Novotel pour tous

Restauration chaude tous les jours jusqu'à minuit
Route de Berne
2075 THIELLE
Tél. (038) 33 57 57
Service compris

Restauration - Divers
Restaurant - Bar - Gril
Buffet campagnard
Mariages
Place de jeux pour enfants
Piscine - Terrasse
Une visite s'impose

ATTENTION
Dès demain
grillades et raclettes sur la terrasse au bord de la piscine
dès Fr. 7.— par personne.

Gâchis à Karachi

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath met en demeure la jolie Françoise d'avouer pour qui elle travaille.

LE MAITRE DE BALLET

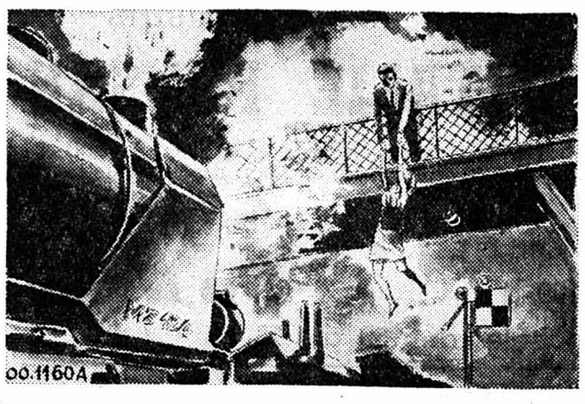

Le train se rapprochait, prenant de la vitesse. La locomotive crachait maintenant des torrents de fumée noire, et l'on voyait l'ombre du chauffeur se démener dans un halo rouge. « Je ne veux pas ! Je ne veux pas ! » hurla Françoise. Le train n'était plus qu'à vingt mètres. « Au secours ! » hurla-t-elle. Hubert attendit que la locomotive fût toute proche du pont pour tirer la jeune femme vers lui. Ils furent tous deux enveloppés de fumée.

Le train passa interminablement sous le pont, dans un grondement de tonnerre. Françoise tremblait convulsivement, secouée par des sanglots secs. Hubert attendit que le vacarme se fût éteint pour demander : « Qui t'a dit de me suivre au départ de Karaki ? » — « Wladimir », murmura-t-elle d'une voix sans timbre. « Tu veux dire Orekhov ? » — « Oui ». — « Pour qui travaille-t-il ? » — « L'Intelligence Service », balbutia la jeune femme.

Françoise dormait dans la chambre voisine, tandis que Hubert se chauffait devant un feu de bois, réfléchissant aux aveux que lui avait faits Françoise. Celle-ci n'était qu'un instrument entre les mains d'Orekhov. De tout ce qu'elle avait révélé, le plus intéressant était que la véritable Mme Mac Bean travaillait, comme elle-même, pour le compte du maître de ballet. L'énigme demeurait entière.

Hubert allait se lever de son fauteuil pour se dégourdir les jambes quand il entendit un léger bruit. Quelqu'un tripotait au-dehors la grosse chaîne qui, munie d'un cadenas, maintenait la porte fermée. Hubert se mit doucement sur ses pieds, prêt à faire front, mais le bruit cessa. Il y eut quelques secondes de silence pendant lesquelles Françoise se retourna en gémissant sur son lit, puis Hubert entendit des pas s'éloigner.

Demain : Le marchand de Peshawar

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.

Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Charles Rollier et Lucien Schowb, peintures.
Aspects du musée national suisse.
Musée d'ethnographie : Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Reptiles.

Centre culturel neuchâtelois : Athos Ugolini peintre naïf italien.

Galerie Ditesheim : Gravures originales de l'atelier Ross, Rome.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Certains l'aiment chaud. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Duel dans la poussière. 16 ans. 17 h 30, Zorro le dominateur. 12 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Elle cause plus... elle flingue ! 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Une raison pour vivre... et pour mourir. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 30, La Grande Lessive. 12 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, L'Héritier. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les Aventures de Rabbi Jacob.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Petites Filles modèles.

HOROSCOPE

Possibilités intellectuelles assez restreintes, par contre les activités artistiques et manuelles seront favorisées. Soirée calme.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront un caractère difficile à diriger car ils seront autoritaires et exigeants.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Faites un quart d'heure de marche le matin. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Ne prenez pas de décisions à la légère.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ne vous fatiguez pas inutilement. **Amour :** Laissez toute liberté à l'être aimé. **Affaires :** Tenez vos engagements.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Ne faites pas d'excès alimentaires. **Amour :** Vous tenez parfois des propos désobligeants. **Affaires :** N'hésitez pas à demander conseil aux collègues.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Variez davantage vos menus. **Amour :** Ne vous emportez pas. Restez calme. **Affaires :** Ne vous laissez pas distraire de votre travail.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Faites chaque matin de la culture physique. **Amour :** Vos propos pourraient être mal interprétés. **Affaires :** Risque de tension avec vos supérieurs.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Supprimez les plats trop riches en calories. **Amour :** Vous avez tendance à rêvasser. **Affaires :** Ne signez aucun contrat sans réfléchir.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Faites des exercices de relaxation. **Amour :** Modérez votre exubérance en société. **Affaires :** Prenez des initiatives, allez de l'avant.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. **Amour :** Réconfortez vos amis qui souffrent de solitude. **Affaires :** Améliorez vos conditions de travail.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Ne faites pas d'efforts prolongés. **Amour :** Evitez les discussions familiales. **Affaires :** Assumez correctement vos responsabilités.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Prenez un petit déjeuner plus copieux. **Amour :** Ne cherchez pas à soulever des discussions. **Affaires :** Discrétion et tact sont vos meilleurs atouts.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Stimulez vos reins qui sont paresseux. **Amour :** Ne divulguez pas les confidences de vos amis. **Affaires :** Adoptez les idées nouvelles.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Vous devriez prendre des fortifiants. **Amour :** Faites une sélection parmi vos relations. **Affaires :** Ne signez aucun engagement ni contrat.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Foie de bœuf aux oignons
Risotto
Salade verte et radis
Diplomate aux pêches

LE PLAT DU JOUR :

Diplomate aux pêches

(Pour 6 personnes).
Ingrédients : 200 g de biscuits à la cuiller, 1 demi-pot de marmelade de pêches, 1 demi-litre de lait, 8 morceaux de sucre, 1 quart de litre de crème fraîche, 1 petit paquet de sucre vanillé, 150 g de sucre glace, 4 feuilles de gélatine, 4 œufs.

Faites bouillir le lait avec le sucre vanillé et versez-le sur les œufs battus avec le sucre glace, en tournant. Remettez sur le feu et faites prendre la crème sans arrêter de tourner à l'aide d'une cuiller en bois. Incorporez les feuilles de gélatine trempées deux minutes dans un doigt d'eau tiède. Laissez refroidir. Ajoutez la crème fraîche battue et la marmelade de pêches. Préparez un sirop avec le sucre en morceaux et un peu d'eau. Trempez les biscuits dans ce sirop et disposez-en quelques-uns dans le fond et sur les parois du moule. Remplissez ce dernier avec la préparation en alternant avec des biscuits trempés. Mettez au réfrigérateur et démoulez au moment de servir.
Préparation : 30 minutes.
Cuisson : 10 minutes.

Quelques idées

— Pour un bon pique-nique : vous pouvez boire frais en suspendant les bouteilles dans un courant d'air enveloppées d'un torchon mouillé. Vous conserverez également votre beurre frais enveloppé d'un linge humide et enfermé dans une boîte hermétique.

— Profitez au maximum de la campagne : si vous craignez les moustiques, souvenez-vous qu'un peu de jus de citron sur le visage et sur les bras les éloigne.

— Savez-vous que la pomme de terre qui calme les brûlures légères permet d'effacer les traces de jaune d'œuf sur les coquetiers et les cuillères d'argent.

— Pour démouler un gâteau rétif, retournez le moule sur une assiette où vous aurez posé sur le fond un linge mouillé.

— Si vous avez des enfants, gardez les emballages de lait en carton. Lavés et séchés, ils deviendront avec un peu de colle et de couleur de merveilleux matériaux pour réaliser des maisons, des châteaux, des garages...

— Pour éviter que la poussière ne s'accumule derrière les cadres et ne dessine la forme du tableau ou du sous-verre sur le mur, clouez des rondelles de feutrine adhésives aux quatre coins du cadre.

Au jardin

Si vous passez le mois de juillet dans votre maison de campagne, au travail ! Le jardin a besoin d'être soigné.
Taillez les rosiers. La première floraison est terminée. Pour les rosiers non remontants, les rameaux défleuris doivent être raccourcis d'un quart de longueur ; les rosiers qui refleuriront en septembre (buissons) seront traités de la même façon. Les rosiers perpétuels (floribundas, polyanthas) doivent être traités avec un certain ménagement. Retirez chaque fleur fanée au fur et à mesure. Lorsque tout le bouquet est défleuri, taillez le rameau porteur à environ 25 cm.
Pincez les dahlias qui ont moins de trois tiges pour provoquer le buissonnement : raccourcissez les tiges au-dessous du 2me étage de feuilles. Eboutonnez les dahlias à grosses fleurs, gardez le bourgeon terminal et son gros bouton floral, enlevez les autres ainsi que ceux qui poussent sur la tige sur trois étages de feuilles. Conservez les autres.

Collectionneurs de tableaux, attention !

Si vous achetez aux enchères une toile d'un artiste vivant, sachez qu'il peut exiger de vous un droit de suite équivalant à 3 % du montant de l'adjudication qui s'ajoute aux autres majorations prévues. Même ses héritiers sont en droit de réclamer un même versement pendant 50 ans après son décès.

A méditer :

On aime mieux son égal que son maître.

VOLTAIRE

De tout pour faire un monde

Les voisins sont à l'hôpital

Il paraît que les voisins ont déserté leur appartement. Ceux qui sont restés sont à l'hôpital pour soigner leur dépression. Cela parce que le percussionniste britannique Trevor Mitchell vient de battre son propre record du monde à Saratoga Springs, dans l'Etat de New-York : il a frappé sur son tambour pendant 216 heures consécutives. Les médecins qui ont eu à le soigner (lui aussi) à coups de piqûres, estiment qu'il lui faudra au moins un mois pour s'en remettre. (ACI)

Des autos et des ânes

D'après les statistiques des Nations unies, il existe dans le monde 42 millions d'ânes et 271 millions d'autos pour une population de 3,782 milliards d'hommes, dont 57% d'Asiatiques. Les Etats-Unis sont largement en tête du cheptel automobile avec 116.800.000 véhicules. La France et l'Allemagne viennent derrière le Japon (22 millions) avec 16 millions. Quant aux pays champions de la locomotion asine, ils se situent, de toute évidence, hors d'Europe et d'Amérique du Nord. (ACI)

Un procès à suivre...

Un plombier de 31 ans, M. Bernard Macquet, vient de faire une pénible découverte : savoir qu'en soignant son rhume, on peut absorber de l'alcool et se trouver bien marri lorsqu'on vous demande de souffler dans le petit ballon. Poursuivi pour avoir provoqué un accident, on lui trouva 1,3 g d'alcool dans le sang. Son avocat a tenté d'apitoyer le président du tribunal. Prudent, ce dernier a demandé une lettre circonstanciée au fabricant du médicament. (ACI)

Révolution chez les poupées

Une créatrice de jouets, Catherine Réfabert, va rompre avec la tradition de la poupée dame. Elle entend proposer aux enfants des poupées sans lèvres rouges, sans cils repiqués, sans pommettes faites. Elles ne pleureront pas, ne feront pas pipi. Elle seront douces et molles. Mais avant de voir le jour, elles seront « testées » par des écoliers. (ACI)

La naïveté est éternelle...

Des hommes ont beau aller sur la lune, ou découvrir des produits synthétiques qui paraissent tout droit sortis d'un roman de science-fiction, certains de leurs contemporains s'en tiennent à des conceptions assez primitives, si du moins, nou en croyons cette publicité récemment parue dans un hebdomadaire à grand tirage : « Lisez le... qui vous apprendra comment envoûter, désenvoûter. Comment s'emparer du miroir sympathique (vous y verrez le visage de la personne qui vous a lancé un mauvais sort). Comment vous protéger des maléfices. Comment vous faire aimer. Comment faire venir vers vous une fille, si sage soit-elle, et la faire danser nue... »

Ce dernier trait, il est vrai, dénoncerait plutôt une influence « moderne » : celle du cinéma ! (ACI)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Vacances-jeunesse
18.55 (C) Le manège enchanté
19.00 Un soir chez Norris
19.15 (C) Un jour d'été
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Saturnin et l'Enchanteur Merlin
20.20 Faites sauter la banque
21.45 (C) La Guimbarde
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.50 Fin de journée
19.00 Téléjournal
19.05 Cher oncle Bill
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 L'avenir de la Suisse
21.05 Wir Bergler in den Bergen sind eigentlich nicht schuld, dass wir da sind
22.55 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente en été
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.40 Camp d'été chez les Nomades Koutchis
19.10 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Un curé de choc
20.30 « 74 »
21.30 L'Homme au sontrat
22.25 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Valérie
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) La Mare aux canards
22.35 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Les Trois Ours (fin)
19.55 Espace Flamenco
20.30 (C) La libération
21.20 (C) A livre ouvert
22.10 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per la giuventu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 La Svizzera in guerra
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) La catana spezzata
21.55 (C) Medicina oggi
23.05 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, place aux animaux. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, les sénateurs. 21 h, Johnny et Rijk. 21.45, compas. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.50, jeux d'enfants. 17 h, téléjournal. 17.10, Flipper le dauphin. 18.25, au service de Madame. 19 h, téléjournal. 19.30, Icebergs et volcans. 20.15, bilan. 21 h, téléjournal. 21.15, aspects. 22 h, Louis II de Bavière. 0.15, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05, M.V. 10.05, la Radio buissonnière. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités humaines. 15.05, la librairie des ondes.

16.05, Un grand-père en béton armé. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.45, jeux et devinettes. 20.55, à l'Opéra, en direct du Festival de Salzbourg : Le Nozze di Figaro, livret de Lorenzo da Ponte, d'après Beaumarchais, musique de W.-A. Mozart (actes III et IV). 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse, 8.15, debout les enfants. 8.30, itinéraires français. 9.03, starting to speak. 9.15, rencontres. 10 h, portrait sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, essais et maîtres. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, plus. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n pop. 20.40, vivre ensemble sur la planète. 20.55, playtime. 21.10, paroles. 21.40, activités internationales. 22.10, vive l'opérette. 22.40, la semaine littéraire. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pêle-mêle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Valverde-Serrano et Suppé. 9 h, entracte. 10.05, pages pour harmonica de M. Arnold et A. Benjamin. 10.30, Jorge Cafrune chante des chansons argentines. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, les instruments de l'orchestre. 15.05, musique populaire.

16.05, hit-parade. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, Summer Beach Boys. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h, non-stop.

l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 370

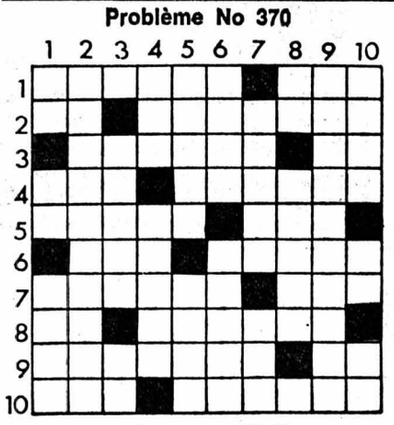

HORIZONTALEMENT

1. Oignon ou savonnette. — Elle est très occupée le dimanche. 2. L'original les ignore. — Le déclin. 3. La bicyclette du couple. — Ne se dit pas à tout le monde. 4. Pour tirer un trait. — Expatriée. 5. Presses. — Qui n'offre aucun danger. 6. Démonstratif. — Pour désigner dans l'église les différents jours de la semaine. 7. De bois, vous oblige à repasser. — Forme d'avoir. 8. Il n'a pas son pareil. — Délurée. 9. Unités d'intensité du courant. — Préposition. 10. Prénom masculin. — Pousse hors de la route.

VERTICALEMENT

1. Poussé. — Interjection. — Affluent de l'Orange. 2. Action de tenir à l'écart. 3. Se livrent à l'étude. — Fleuve. 4. Pour les soins de la peau. — Renforce la batterie. 5. Redoutables. — Rivière de France que franchit un aqueduc romain. 6. Sculpteur français. — Bien accueillir. 7. Négligée. — Préfixe. 8. En nombre. — Joyeux garçon. 9. Ratifiées par un jugement. 10. Disparue depuis peu. — Conjonction. — Entré dans une vallée de larmes.

Solution du No 369

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	L	A	N	A	■	R	E	P	U
2	I	■	L	O	U	E	U	S	E	S
3	P	L	E	U	R	S	■	S	A	■
4	E	U	■	V	A	S	S	A	U	X
5	L	I	C	E	■	E	P	I	■	E
6	E	■	A	A	R	■	A	M	E	R
7	T	A	Q	U	I	N	S	■	C	A
8	■	T	U	■	R	E	M	O	U	S
9	P	R	E	L	E	U	E	S	■	I
10	O	E	T	A	■	A	S	T	R	E

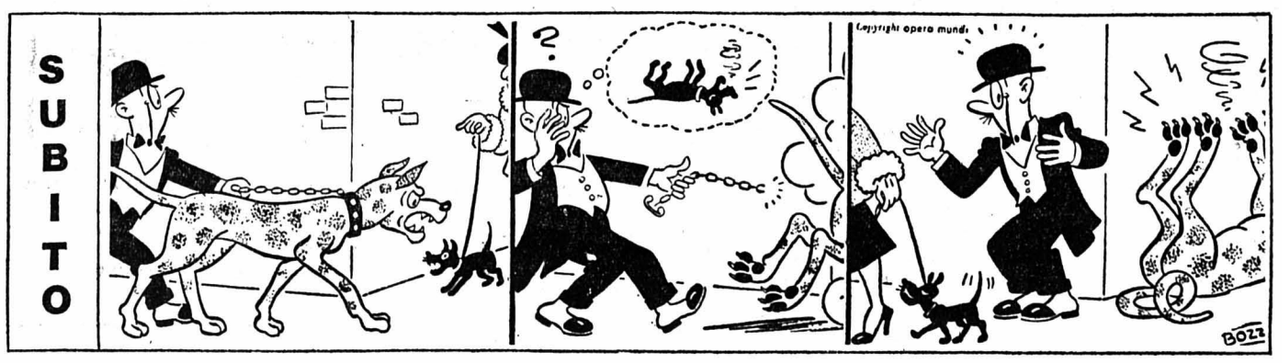

actuell

Du 1er au 3 août :

Entrecôtes
100 g fr. 2.70

Notre offre spéciale :
VIANDE SÉCHÉE des GRISONS
100 g fr. 4.40

Bell

Taux d'intérêts plus élevés, pour les obligations de caisse!

6¾% pour une durée de 3 ou 4 ans

7¼% pour une durée de 5 ou 6 ans

Découper et envoyer!
Veuillez m'envoyer un bulletin de souscription de vos obligations de caisse.
Nom Adresse
Prénom NP/Lieu
Epargner à la Banque Rohner, c'est préserver son capital!

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28, CCP 12-2453
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22, CCP 90-1820
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

Excursions FISCHER

MERCREDI 31 JUILLET
GRUYÈRES
Dép. 13 h 30 Fr. 22.50 (AVS : Fr. 18.—)

JEUDI 1er AOUT
LAC D'ÆGERI
SCHWYTZ - CHEMIN CREUX
Dép. 7 h Fr. 35.50 (AVS : Fr. 28.50)

Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

GODET VINS
Auvernier

mode pour des vêtements propres !

AU VIEUX VAPEUR

RESTAURANT - ROTISSERIE
Tous les midi dès 12 h
BUSINESS LUNCH
Fr. 12.— avec entrée Fr. 16.—
ASSIETTE - TERRASSE
dès Fr. 6.—
Potage du jour ou jus de fruit
10 SORTES DE SALADES
au choix et à discrétion Fr. 7.—
GRAND ASSORTIMENT DE COUPES ET PATISSERIE
Cuisine jusqu'à 23 h 30
A LA TERRASSE : TOUS LES SOIRS DÈS 21 H « HIT PARADE »
Tél. 24 34 00.

Remise de commerce
Salon de coiffure Bijou

JOSIANE KŒGLER
RUE DES PARCS 115

remercie vivement sa clientèle de la confiance et de la fidélité qu'elle lui a témoignées et l'avise qu'elle a remis son commerce à M. Jean-Claude Brunner.

JEAN-CLAUDE BRUNNER

a le plaisir d'annoncer qu'il a repris la succession de Mlle Kœgler et qu'il s'efforcera de donner satisfaction à sa clientèle. D'avance, il la remercie de sa confiance.

Prix MIGROS toujours plus appréciés

Au « service traiteur »
dans tous les magasins
FROMAGE D'ITALIE PAYSAN
préparé avec de la viande de bœuf et de porc, du lard, des couennes, de l'ail, des oignons, du sel et des épices
Qualité M Qualität
les 100 g -.70
en gobelet de 150 g 1.15
à servir chaud ou froid

DURS D'OREILLES!
Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

vendredi 2 août, de 14 h à 18 h, à NEUCHATEL, chez Comminot, maîtres opticiens, rue de l'Hôpital 17

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - Place Saint-François 2 - LAUSANNE

Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Problèmes d'argent? Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.
Rapidement et sans formalités. Discrétion absolue.
Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____ 15
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelerstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.—
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—.
ORCA, institut spécialisé de l'UBS
ORCA

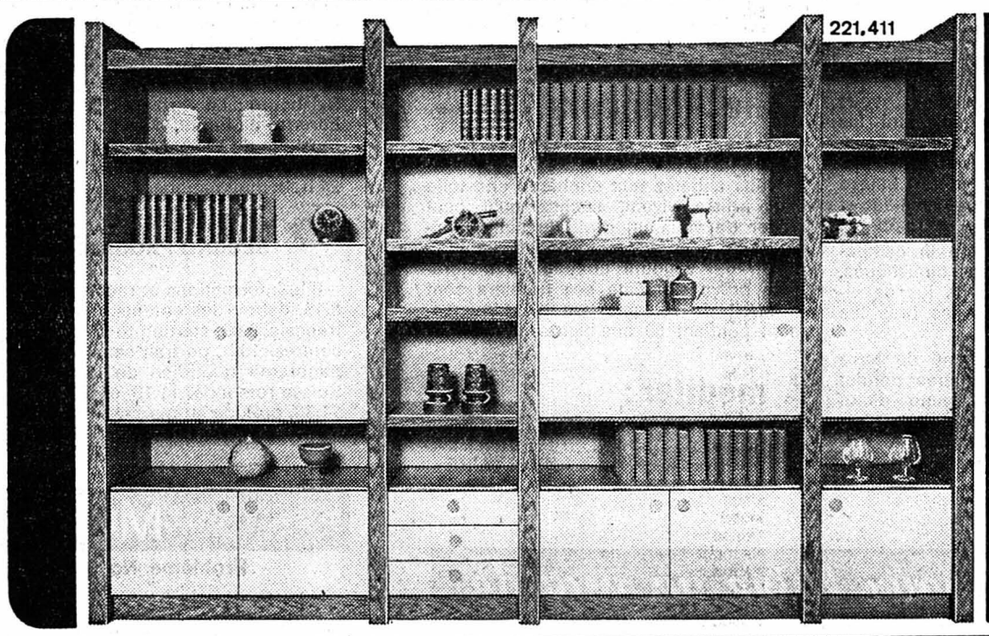

merveilleux
quant à l'exécution, à la qualité et au prix!

Mais oui, même un prix peut être merveilleux: Cette paroi à éléments de 327 cm de large en laqué blanc et stratifié structure de chêne vous la trouverez en exclusivité chez Pfister pour

seul. 1390.- livraison à domicile et montage compris !

Mais vous ne trouverez nulle part ailleurs en Suisse un choix si phantastique. C'est pourquoi: avant de vous décider rendez visite à

Pfister ameublements sa

L'accord parfait du choix, des prix, du service!

48-74

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 BIENNE Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h Avry-Centre AVRY près Fribourg ● LU 13.30-20 h ● MA-VE 9-20 h SA 8-17 h

NOTRE FEUILLETON 34

C'ÉTAIT EN AUTOMNE

par HÉLÈNE SIMART

Les bras retombèrent, comme délivrés de chaînes.

— Carole...

La voix n'était plus qu'un murmure.

— Jurez-moi que vous n'aimez pas mon mari... que vous ne l'aimerez jamais...

Les yeux de Carole croisèrent ceux de Jorg. Une lisière d'argent entre les paupières. A cet instant précis, elle mesura son drame.

« Seul » avait pensé Jorg. « Ensemble » aurait-elle pu répondre.

Elle sut que, désormais, elle partageait son enfer. C'est avec une fatalité sans révolte qu'elle franchit la porte étroite.

D'une voix calme, elle se parjura.

— Entre nous, il ne sera jamais question d'amour, Manuela.

— Je vous crois... merci... c'est vrai, Jorg m'appartient... pour toujours...

Manuela s'apaisait. Contente, elle balbutiait encore, prête au sommeil :

— ... mais ma jalousie est justifiée... avant notre mariage, ma sœur Isabelle, elle aussi.. Jorg, vous vous souvenez d'Isabelle, n'est-ce pas ?

S'il se souvenait... Il revoyait cette sœur cadette, moins jolie que Manuela, à laquelle cependant elle ressemblait beaucoup. Une figure plus ingrate, un corps moins parfait. Elle ne l'attirait pas et l'idée ne lui serait jamais venue de la courtiser.

— Je n'ai jamais aimé Isabelle, voyons, Manuela. Je vous le jure.

Enfin, un serment sincère.

Les traits ravagés se détendaient peu à peu. Antonio déplaça la lampe. Dans la pénombre, le visage prit un aspect paisible. Les lèvres remuèrent sur les derniers morts.

— Elle est morte, alors je peux bien vous le dire, à présent... Isabelle vous aimait, Jorg...

Des souvenirs oubliés, parce que de peu d'importance, remontaient à la surface de sa mémoire, comme une écume. Oui, il se rappelait ces avances à peine déguisées qui l'avaient choqué, à l'époque, avaient contribué à son antipathie pour sa belle-sœur. Tant au physique qu'au moral, Isabelle tenait davantage de son frère, dont elle avait l'orgueil démesuré. Tous étaient doués de la même nature passionnée, portée aux extrêmes. Chez Isabelle, ce trait de caractère était plus accusé. Son ardeur se traduisait souvent en entêtement forcené, prenant parfois la forme de la méchanceté. Malgré sa courtoisie, plus d'une fois Jorg avait été obligé de lui répondre vertement. Il évitait soigneusement les tête-à-tête. Les yeux noirs de la jeune fille lançaient des éclairs. Elle ne lui avait jamais pardonné cette attitude et c'est pourquoi Jorg avait toujours refusé de recevoir sa belle-sœur.

A part de rares visites éclair à Fuengirola, à l'occasion d'un déplacement d'affaires ou de courtes vacances. C'était en partie pour cette raison qu'il n'avait pas accompagné Manuela, lors de ce fatal voyage en Espagne qui avait coûté la vie à la malheureuse Isabelle.

Manuela s'était enfin assoupie. Longuement, il contempla ces longues paupières bistrées que le bistouri du chirurgien avait bizarrement étirées vers les tempes, à la chinoise. Ces paupières qui voilaient les prunelles vides que l'imagination peuplait de chimères. Il ne retrouvait plus aucune trace de celle qu'il avait aimé. Une pitié profonde gonflait son cœur. Désormais il devait se consacrer uniquement à celle dont la seule faute était de ne plus lui plaire.

Il pensait à Carole. Supplice ou volupté ? Pouvait-il sans faillir conserver son image au fond du cœur ? Impossible de l'oublier. De toute façon et quoi qu'il arrive, jamais il ne serait digne de son amour.

La voix de son beau-frère le tira de sa songerie.

— Nous ne pouvons plus rien faire pour elle, maintenant, que la laisser dormir.

Antonio présentait un visage ravagé d'inquiétude. Avec sollicitude, il ramena la couverture dérangée sur le corps de sa sœur. Ces attentions étonnèrent Jorg. Certes, il connaissait leur attachement réciproque, mais Antonio ne l'avait pas habitué à une pareille sensibilité. La tentative de suicide de Manuela l'avait visiblement bouleversé.

— Vous avez raison, approuva-t-il. Laissons-la se reposer.

Les lambeaux blêmes de l'aube traînaient sur la mer, se déchiraient lentement en atteignant le rivage, comme une soie usée.

— Venez, Carole...

La porte se referma. Ils marchèrent côte à côte dans l'obscurité du couloir.

— Bonsoir...

Il ne lui tendit pas la main.

— Adieu...

Elle avait essayé de donner un accent neutre à ce mot qui contenait tant de regrets. Dans quelques heures, tout serait fini, ils se quitteraient pour toujours. Et ils restaient là, l'un devant l'autre, sans bouger, pour ne pas rompre le dernier lien. Pour bien le graver dans son souvenir, elle regardait ce visage bruni aux contours estompés, qui prenait un aspect irréel. Une chevelure laquée d'argent. Une touche de brume au fond des yeux...

Séparés pour toujours, unis par le chagrin... Timidement, la main de Jorg rampa vers elle, comme pour mendier. Ses doigts caressèrent tristement les courbes douces du visage, se retirèrent. Un instant, il avait failli l'attirer contre lui, s'offrir le viatique d'une dernière étoile avant de plonger dans une nuit définitive.

— Adieu, dit-il.

Il ne se retourna pas. Carole resta longtemps sans bouger, fixant cette porte close qui ne se rouvrirait plus, sans chaleur, abandonnée, seule comme elle ne l'avait jamais été. Puis elle regagna sa chambre. Le front posé sur la vitre, elle attendit le matin. Peu à peu, le profil arrondi des dunes émergeait du brouillard. Une zone grise, hérissée des frêles virgules des herbes. Le ciel rejoignait la mer.

Alors, enfouissant son front dans ses bras repliés, Carole pleura. Comme on saigne.

CHAPITRE XI

— Enfin je vous retrouve, chère Carole ! Comme je suis heureux ! Non, non, ne bougez pas, restez dans ce fauteuil, reposez-vous encore.

Michel prit des papiers épars sur la table, les classa succinctement, en laissa tomber un, le ramassa avec une douplesse de jeune homme.

— Regardez, j'ai suivi vos consils, j'ai beaucoup usiné pendant votre absence. C'est vous qui m'avez inspiré ! Admirez ces croquis !

Radieux, empressé, volubile, il lui tendait un dessin, se ravisait pour en choisir un autre, tapotait au passage un coussin qu'il plaçait sous la tête de la jeune femme.

— Vous m'étourdissez, Michel...

Il s'arrêta net, l'observa avec attention, toute gaieté évanouie.

— C'est vrai, je vous trouve pâlichonne. Le grand air, dans ces conditions, ne m'en parlez pas ! Quelle ambiance, ma pauvre chérie. Vous auriez dû m'écouter. Mais c'est vrai, je vous fatigue avec mon travail. Ce sera pour une prochaine fois. Rendez-moi ces papiers !

Elle les défendit.

— Non, laissez-moi les étudier.

Le travail n'était-il pas le meilleur des exutoires ?

— Et les critiquer, peut-être ?

Elle lui adressa un faible sourire.

— J'essayerai d'être juste.

Pendant quelques instants, l'esprit de la jeune femme se concentra sur les croquis. Elle s'appliquait à imaginer les tissus, les teintes. Son crayon rectifia un détail au passage.

(A suivre)

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

A TRAVERS LE MONDE

Optimisme modéré après l'accord sur Chypre

GENÈVE (ATS-AP). — Les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de Grèce et de Turquie, MM. Callaghan, Mavros et Gunes, ont signé mardi à 22 h 06 la déclaration de Genève sur Chypre. Cette séance de clôture s'est déroulée dans la salle des conseils du Palais des Nations. Des délégations des trois pays y assistaient, ainsi que les journalistes qui avaient pris place dans les tribunes.

Ouvrant cette séance, M. Callaghan a remercié tous les collaborateurs des trois ministres mis à rude épreuve par les six jours de pourparlers. Après avoir également remercié l'ONU et son personnel, M. Callaghan a demandé à MM. Mavros et Gunes de signer la déclaration. Les ministres ont alors signé chacun trois documents.

Le ministre britannique s'est ensuite levé, a pris par la main le ministre turc et l'a entraîné vers le chef de la délégation grecque. Après s'être serrés la main, MM. Mavros et Gunes se sont donné l'accolade.

M. R. Guyer, secrétaire général adjoint des Nations Unies, a assisté également à la cérémonie de clôture.

POSITIONS MILITAIRES GELÉES

Les ministres des affaires étrangères des pays garants reprendront leurs négociations le 8 août, et les délégués cypriotes grecs et cypriotes turcs seront invités à s'y joindre le 10 août a annoncé M. Callaghan, secrétaire britannique au « Foreign office ».

Les positions militaires sur l'île devaient être gelées au moment même de la signature de l'accord.

Militaires britanniques grecs, et turcs se réuniront à Chypre aujourd'hui pour déterminer avec précision le tracé de la nouvelle ligne de démarcation.

Si les cartes dressées ensuite par les trois parties diffèrent a précisé M. Callaghan, les militaires prendront un hélicoptère pour localiser chaque force avec exactitude.

« Nous avons créé les conditions permettant à la Grèce et à la Turquie d'éviter d'une façon honorable de se faire la guerre » a souligné le secrétaire au « Foreign Office ».

Pour les Cypriotes, a-t-il dit, l'accord représente la première étape vers la rétablissement de la confiance et de la sécurité, conditions essentielles pour que le conflit ne se rallume pas entre les deux communautés. Il a toutefois mis en garde contre un optimisme excessif en déclarant que les difficultés ne faisaient que commencer.

M. Callaghan a par ailleurs déclaré que les participants à la conférence n'avaient pas discuté de la question de Mgr Makarios, car ils étaient réunis à Genève en tant que puissances garantes. Il a souligné que le rôle de l'envoyé de M. Kissinger, M. Willy Buffum, avait été « très utile » et « précieux », mais qu'il n'avait pas encore pu voir l'envoyé soviétique, M. Minin, qui venait d'arriver à Genève.

A la question de savoir si le secrétaire d'Etat Kissinger était l'auteur du dernier compromis qui a permis de mettre au point le projet d'accord finalement accepté mardi soir, M. Mavros, ministre grec des affaires étrangères, a répondu, en sortant de la dernière séance de travail de la conférence : « Non, nous l'avons développé nous-mêmes ».

D'autre part, à la mission permanente des Etats-Unis auprès des organisations internationales à Genève, on déclarait mardi n'être pas en mesure de démentir ni de confirmer une intervention directe de M. Kissinger auprès de M. Ecevit, premier ministre turc. De même source on relevait que M. Buffum, observateur officiel des Etats-Unis, avait eu de nombreux contacts avec les chefs des trois délégations.

Quant à M. Callaghan, il a déclaré au cours de sa conférence de presse, qu'il n'avait pas eu de conversation téléphonique avec M. Kissinger lui-même, dans la nuit de lundi à mardi.

Un navire espagnol coule : 18 morts

LAS PALMAS, (Canaries), (AP). — Le navire espagnol « Quo Vadis » a coulé à quelques milles de Cap Leven, au nord de Villa Cisneros, à la suite d'une tempête.

Dix-huit des 22 membres d'équipages ont trouvé la mort. Les quatre rescapés ont déclaré que le bâtiment avait coulé si rapidement qu'ils n'avaient pas eu le temps d'envoyer un SOS.

Les quatre hommes ont été sauvés par deux bateaux de pêche espagnols qui se trouvaient dans le secteur.

Watergate : Nixon livre vingt bandes

WASHINGTON (AP). — Les avocats de la Maison-Blanche ont remis mardi au juge Sirica une mallette métallique renfermant les bandes magnétiques concernant l'affaire du Watergate.

Me James Saint-Clair, qui était accompagné de deux adjoints, a déposé la mallette dans le cabinet du juge Sirica 15 minutes avant le délai de 16 h qui avait été fixé.

Par ailleurs, la commission judiciaire de la Chambre des représentants a rejeté mardi un quatrième article de mise en accusation reprochant au président Nixon d'avoir autorisé des bombardements sur le Cambodge à l'insu du Congrès.

Satisfaction à Ankara

GENÈVE (ATS-DPA-AFP). — Le président intérimaire de Chypre, M. Clerides, et le vice-président et dirigeant de la communauté cypriote-turque, M Denktash, représenteront eux-mêmes les communautés respectivement grecque et turque de Chypre lors de la deuxième phase de la conférence de Genève qui s'ouvre le 8 août. En revanche l'archevêque Makarios « ne sera pas là pour le moment ». Il n'a aucune intention de venir à Genève. C'est ce que le ministre grec des affaires étrangères, M. Mavros, a annoncé lors de la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de la cérémonie de signature de la déclaration tripartite. Les représentants des deux communautés de l'île doivent venir à Genève dès le 10 août.

Mgr Makarios a observé une attitude réservée à l'égard de l'accord signé à Genève. Il s'est réjoui, à son hôtel de Londres, de la fin des souffrances humaines. Il n'est cependant pas entièrement satisfait de la teneur de l'accord, le retrait des troupes turques, dans sa partie essentielle, n'y étant mentionné que d'une manière très vague.

De son côté, le premier ministre turc, M. Ecevit, a déclaré mardi soir que le résultat de la conférence tripartite de Genève constituait un premier pas qui a apporté un éclaircissement sur le futur statut de Chypre

L'annonce de la signature à Genève de l'accord a été accueillie avec soulagement à Athènes. En effet, la joie ayant marqué la fin du régime militaire était tempéré par le danger pesant aux frontières mêmes du pays du fait de la crise cypriote.

Le sentiment général est cependant qu'une « erreur catastrophique » a été commise par le régime militaire et qu'il faudra bien « payer le prix de cet acte de folie ».

L'émancipation turque vis-à-vis des Etats-Unis

ANKARA (AP). — Les raids aériens turcs qui ont joué un rôle important dans le débarquement des forces turques à Chypre ont été lancés en grande partie d'une base aérienne de l'OTAN construite par les Américains, tandis que plusieurs milliers d'aviateurs américains assistaient impuissants aux décollages, déclarait-on mardi de source bien placée.

Il s'agit de la base d'Incirlik, près d'Adana dans le sud de la Turquie, et sur laquelle les Américains, entre autres activités, gardent des armes nucléaires.

Les Américains stationnant sur la base se sont brusquement trouvés devant la possibilité d'une situation absurde : l'intervention turque provoque une guerre avec la Grèce, partenaire de l'OTAN. Les forces grecques attaquent également la Turquie. Un de leurs premiers objectifs serait normalement la base d'Incirlik.

Les aviateurs américains, les avions américains, le matériel électronique et les bombes nucléaires, tout cela serait directement menacé par une guerre entre les deux membres de l'OTAN.

Lors de sa construction dans les années 50, la base était utilisée par les Etats-Unis sans grand contrôle de la Turquie. L'avion de reconnaissance américain U-2 abattu en URSS était parti d'Incirlik. Lorsque les troupes américaines ont débarqué au Liban en 1958, Incirlik a joué un grand rôle dans leur soutien et leur approvisionnement aérien. Mais, aujourd'hui, la base a un commandant turc, qui a le dernier mot. Aucun avion américain ne peut en décoller sans son autorisation.

Depuis 1948, la Turquie a reçu pour 2,8 milliards de dollars d'aide économique des Etats-Unis, ainsi qu'une aide militaire encore plus importante. Mais cette aide diminue et parallèlement, l'indépendance de la Turquie s'affirme. La mission d'aide américaine en Turquie n'aura plus dans deux ans que quelques experts rattachés à l'ambassade. Actuellement, plus de 100 personnes occupent un immeuble de six étages.

Plus spectaculaire a été la décision récente du gouvernement turc de rétablir les cultures de pavot, supprimées en 1971 sous la pression des Etats-Unis Le gouvernement turc prévoit une force militaire distincte de l'OTAN, et M. Ecevit, président du conseil, est partisan d'une révision de la présence des armes nucléaires américaines en Turquie.

LE LOCLE

Violente collision aux Petits-Ponts : trois blessées

Au volant de sa voiture, Mme Elisabeth Studer, 35 ans, domiciliée aux Verrières, circulait hier vers 17 h de Brot-Dessus en direction des Petits-Ponts. Au carrefour situé à proximité du café des Petits-Ponts, elle perdit la maîtrise de sa voiture, qui entra en collision avec l'auto survenant en sens inverse et pilotée par Mme Daisy Mojon, de la Chaux-de-Fonds.

Blessées, les deux conductrices et la fille de Mme Mojon, Corinne, ont été transportées dans les hôpitaux du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Au cours de la collision, quatre voitures qui se trouvaient en stationnement sur le parc du café ont été endommagées. Les dégâts sont importants.

PLATEAU DE DIESSE

Le 1er Août à Prêles

Organisé comme chaque année par la société de développement, la manifestation du 1er Août verra le préfet Houlmann prononcer l'allocution de circonstance. Pour des raisons de sécurité, l'emplacement du feu traditionnel a été déplacé au pâturage du Haut d'où le feu d'artifice sera également tiré. La fanfare « Harmonie » ainsi que les enfants d'une colonie de vacances prêteront leur concours. La fête débutera place du collège et un cortège, fanfare en tête, conduira ensuite les participants jusqu'au feu.

FRIBOURG

Gravières de Grandvillard : la situation a empiré

« Certes, la nappe aquifère ne semble pas courir de danger « immédiat ». Mais on sait que, à plus ou moins long terme, les conséquences d'une exploitation seront sensibles tant sur la quantité que sur la qualité de l'eau », écrivions-nous en novembre à propos de l'exploitation des gravières de Grandvillard.

« La nappe souterraine est perturbée qualitativement et quantitativement du fait du déversement des boues de lavage », nous a déclaré hier M. Léon Mornod, hydrogéologue à Bulle.

Depuis l'an dernier donc, la situation a empiré. L'exploitation des gravières s'est poursuivie. Même de nouvelles extractions de gravier ont été faites mais sur la rive gauche de la Sarine cette fois. Il ne s'agit pas tant, aujourd'hui, d'un problème d'enlaidissement du paysage que de protection des eaux. A ce propos, M. Mornod est catégorique : « Il faut cesser immédiatement l'extraction des graviers immergés, tout comme le creusage de lacs qui font partie de la nappe souterraine ; il faut cesser immédiatement aussi le déversement des boues ou des eaux boueuses dans la nappe. Il faut remblayer jusqu'au niveau initial les lacs artificiels, c'est-à-dire l'affleurement de la nappe, ainsi formés. Enfin, il faut reboiser le secteur. »

M. Mornod ajoute que, si certains cas peuvent être discutables, la situation, à Grandvillard, ne souffre pas de compromis. En effet, la nappe, qui s'étend d'Albeuve à Broc, est, en son compartiment de Grandvillard, de qualité excellente. Profonde d'une quinzaine de mètres, elle pourrait jouer un rôle de premier ordre sur le plan régional, voire fribourgeois. Sa capacité est évaluée à plusieurs dizaines de milliers de litres à la minute.

Voici donc posé le point de vue hydrologique. Mais d'autres aspects, certes, sont en jeu.

Résultat de la loterie intercantonale

KLOSTERS, le 30 juillet (ATS). — Mardi, à Klosters, s'est déroulé le tirage C de la tranche de juillet de la loterie intercantonale.

Gagnent 1.000 francs les 20 numéros suivants :

602.857 615.568 621.159 627.404 634.439
630.407 638.578 634.800 636.503 640.793
643.231 648.801 646.783 651.359 654.650
662.388 663.607 669.796 675.134 675.476

Gagnent 2000 francs les 10 numéros suivants :

601255 602155 606631 631092 635208
638788 639395 641083 647952 658218.

Gagnent 4000 francs les 5 numéros suivants :

620905 63 8166 646452 653450 658026.

Gagne 10.000 francs le numéro 623656.

Gagne 150.000 francs le numéro 601202.

Le prochain tirage (le tirage A) de la tranche d'août aura lieu le 10 août. (Sans garantie.)

BIBLIOGRAPHIE

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ LE BOURBONNAIS ET L'AUVERGNE

(Collection Larousse « Découvrir la France »)

Deux régions mitoyennes viennent de paraître dans les albums de la collection Larousse « Découvrir la France » : Bourgogne, Franche-Comté, par Roger Brunet, professeur à l'université de Reims, et Françoise Claval, professeur à l'université de Besançon ; le Bourbonnais et l'Auvergne, par André Fel, professeur à l'université de Clermont-Ferrand.

Le volume Bourgogne, Franche-Comté sera précieux au lecteur qui connaît déjà un peu ces deux anciennes provinces et qui en saisit peut-être plus spontanément les différences que l'unité. Il faut dire que leurs destins ont parfois été fort divergents, la Saône ayant séparé pendant des siècles les terres de France — le Duché, devenu Bourgogne tout court — et celles d'Empire — la Comté, ou Franche-Comté. L'une égrène ses grands noms de l'art roman, avec Tournus, Vézelay, Cluny, Cîteaux... L'autre évoque la verdure, la neige, les fantaisies de l'eau et du calcaire, toutes deux portant bien au-delà des frontières la réputation de leurs produits agricoles, de vins de Bourgogne aux fromages de Comté.

En parcourant le Bourbonnais et l'Auvergne, réunis dans cet album comme ils le sont aussi dans les nouvelles « régions » économiques, l'amateur va retrouver les jalons d'un autre pèlerinage artistique (le Puy, la Chaise-Dieu, Saint-Nectaire, Orcival, le retable du Maître de Moulins), ponctué des beautés naturelles de la chaîne des Puys et de ses lacs de cratère. A côté de cet aspect incontestablement marqué par un lointain passé, géologique et humain, des villes comme Montluçon, Vichy ou Clermont-Ferrand témoignent d'une vitalité bien actuelle. Et tout l'intérêt de ce volume est là : il nous montre et nous fait comprendre l'interpénétration de l'ancienne Auvergne paysanne et de la montée progressive d'une économie moderne.

SATA

S.A. DE TRANSPORT AÉRIEN GENÈVE

Augmentation de capital 1974

La compagnie suisse SATA porte actuellement son capital de 9 à 15 millions de francs suisses, par l'émission au pair (timbre fédéral à la charge de la Société) de

60.000 actions nominatives de 100 fr. nominal

La période de souscription publique s'étend

du 1er au 9 août 1974, à midi

Ces actions nominatives — dont la libération devra intervenir au plus tard le 16 août 1974 — sont réservées exclusivement à des citoyens suisses, des corporations et établissements suisses de droit public ou des sociétés régies par le droit suisse et ayant un caractère suisse, conformément aux nouvelles dispositions du droit aérien suisse entrées en vigueur le 1er janvier 1974.

Les nouvelles actions seront munies des coupons Nos 4 et suivants, le coupon No 4 donnant droit à un demi dividende de l'exercice 1972 et de 6,5 % pour l'exercice 1973.

Les prospectus d'émission et les bulletins de souscription peuvent être demandés aux guichets de toutes les grandes banques suisses et de leurs agences (Union de Banques Suisses, Banque Populaire Suisse, Crédit Suisse, Société de Banque Suisse), ainsi qu'aux banques membres du Groupement des Banquiers Privés Genevois et à la Banque Gonet & Cie, à Genève.

Sur demande, la SATA fournira volontiers un exemplaire du Rapport annuel 1973 (envoyer une carte postale à : SATA, case postale, 1215 Genève 15).

bulletin boursier

NEUCHATEL

	29 juillet	30 juillet
Banque nationale	560.— d	565.—
Crédit foncier neuchât.	630.—	630.—
La Neuchâteloise ass.	365.—	350.— d
Gardy	100.— d	100.— d
Cortaillod	2275.— d	2225.— d
Cossonay	1575.— d	1550.— d
Chaux et ciments	575.— d	605.—
Dubied	525.— o	510.— o
Dubied bon	450.— o	450.— o
Ciment Portland	2025.— d	2000.— d
Interfood port.	3800.— d	3750.— d
Interfood nom.	760.— d	775.—
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	600.— d	600.— d
Paillard port.	550.— d	550.— d
Paillard nom.	145.— o	145.— o

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1020.—	1020.—
Crédit foncier vaudois	780.—	790.—
Ateliers constr. Vevey	470.— d	470.— d
Editions Rencontre	400.— d	400.— d
Rinsoz & Ormond	730.—	750.— o
La Suisse-Vie ass.	2550.— o	2550.— o
Zyma	1500.— d	1500.— d

GENÈVE

Grand-Passage	340.—	325.—
Charmilles port.	800.—	790.—
Physique port.	250.—	230.—
Physique nom.	205.— d	205.— d
Astra	—.25	—.25
Monte-Edison	3.30	3.30 d
Olivetti priv.	5.20	5.20
Fin. Paris Bas	83.—	82.50
Alumettes B	84.— d	85.—
Elektrolux B	173.— d	176.— d
S.K.F.B.	223.— d	223.— d

BALE

Pirelli Internat.	167.— d	168.— d
Bâloise-Holding	255.—	255.—
Ciba-Geigy port.	1500.—	1530.—
Ciba-Geigy nom.	855.—	860.—
Ciba-Geigy bon	1135.—	1150.—
Sandoz port.	5000.—	5000.—
Sandoz nom.	2325.—	2390.—
Sandoz bon	3600.— d	3625.—
Hoffmann-L.R. cap.	125000.—	130000.—
Hoffmann-L.R. jce	94250.—	93500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	9300.—	9425.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	471.— d	480.—
Swissair port.	485.—	485.— d
Union bques suisses	2950.—	2950.—
Société bque suisse	524.—	527.—
Crédit suisse	2650.—	2660.—
Bque hyp. com. port.	1450.— d	1500.—
Bque hyp. com. nom.	—.—	—.—
Banque pop. suisse	1825.—	1825.—
Bally port.	550.—	550.— d
Bally nom.	—.—	510.—
Elektro Watt	2580.—	2580.—
Holderbank port.	420.—	420.— d
Holderbank nom.	380.— d	380.— d
Juvena port.	1480.—	1490.—
Juvena bon	101.—	98.—
Motor Colombus	1410.—	1410.— d
Italo-Suisse	170.—	165.— d
Réass. Zurich port.	3425.—	3425.—
Réass. Zurich nom.	1995.—	1980.—
Winterthour ass. port.	1450.—	1480.—
Winterthour ass. nom.	1180.—	1170.—
Zurich ass. port	8150.—	8100.—
Zurich ass. nom	5850.— d	5850.—
Brown Boveri port.	1070.—	1075.—
Saurer	1150.—	1110.— d
Fischer	780.—	780.—
Jelmoli	930.— d	920.— d
Hero	3975.— o	—.—
Landis & Gyr	1070.—	1050.—
Nestlé port.	3070.—	3110.—
Nestlé nom.	1570.—	1590.—
Roco port.	2650.—	2625.— d
Alu. Suisse port.	1540.—	1575.—
Alu Suisse nom.	685.—	695.—
Sulzer nom.	2950.—	2950.—
Sulzer bon	408.—	408.—
Von Roll	1030.—	1030.— d

ZURICH (act. étrang.)

	29 juillet	30 juillet
Alcan	89.50	90.—
Am. Metal Climax	118.— d	118.50 d
Am. Tel & Tel.	126.—	126.—
Beatrice Foods	—.—	51.—
Burroughs	—.—	272.—
Canadian Pacific	41.50	41.— d
Caterpilar Tractor	—.—	161.— d
Chrysler	44.—	45.25
Coca Cola	270.—	266.—
Control Data	64.—	64.50
Corning Glass Works	180.—	175.—
C.P.C. Int.	83.—	83.50
Dow Chemical	193.—	187.50
Du Pont	450.—	445.—
Eastman Kodak	266.—	270.—
EXXON	221.—	224.—
Ford Motor Co	134.—	132.50
General Electric	137.50	134.50
General Foods	68.50	67.—
General Motors	129.50	129.50
General Tel. & Elec.	60.—	59.50 d
Goodyear	43.— d	43.50
Honeywell	107.50	110.50
I.B.M.	609.—	604.—
International Nickel	84.50 ex	83.—
International Paper	142.50	138.—
Internat. Tel. & Tel.	56.—	55.75
Kennecott	98.50	101.—
Litton	20.75	20.25
Marcor	76.—	73.75
MMM	198.—	195.—
Mobil Oil	121.50	20.50 ex
Monsanto	178.—	179.—
National Cash Register	86.50	88.—
National Distillers	39.50	40.—
Philip Morris	151.—	147.50
Phillips Petroleum	139.—	137.50
Procter & Gamble	283.—	280.— d
Sperry Rand	101.—	98.50
Texaco	77.—	78.—
Union Carbide	119.50 ex	118.50
Uniroyal	22.75	22.25
U.S. Steel	138.50	135.50
Warner-Lambert	76.75	74.—
Woolworth F.W.	39.—ex	39.—
Xerox	290.—	292.50
AKZO	66.—	63.50
Anglo Gold I	191.—	197.—
Anglo Americ.	19.50	19.75
Machines Bull	25.75	25.—
Italo-Argentina	64.50	64.50
De Beers I	15.—	15.75
General Shopping	410.—	408.— d
Imperial Chemical Ind.	14.25	14.—
Péchiney-U.-K.	73.—	73.—
Philips	32.—	32.—
Royal Dutch	89.—	88.50
Sodec	16.75	17.—
Unilever	119.—	118.—
A.E.G.	92.— d	92.—
B.A.S.F.	144.—	144.—
Degussa	242.—	243.—
Farben. Bayer	121.50	122.50
Hœchst. Farben.	131.50	131.50
Mannesmann	176.— d	177.50 d
R.W.E.	128.—	129.—
Siemens	244.50	245.—
Thyssen-Hütte	75.—	75.—
Volkswagen	81.—	85.—

FRANCFORT

A.E.G.	80.40	80.80
B.A.S.F.	124.50	124.80
B.M.W.	114.80	114.— o
Daimler	254.—	259.—
Deutsche Bank	246.50	246.—
Dresdner Bank	158.20	158.50
Farben. Bayer	106.50	107.20
Hœchst. Farben.	114.50 o	114.80
Karstadt	335.— o	336.— o
Kaufhof	179.— o	181.— o
Mannesmann	155.50	156.—
Siemens	213.80	212.50
Volkswagen	73.— o	75.—

MILAN

Assic. Generali	66700.—	66120.—
Fiat	1336.—	1350.—
Finsider	410.—	405.25
Italcementi	30800.—	30550.—

	29 juillet	30 juillet
Monte Amiata	1490.—	1470.—
Motta	2840.—	2820.—
Pirelli	970.—	970.—
Rinascente	143.—	141.75

AMSTERDAM

Amrobank	60.30	60.50
AKZO	57.70	57.—
Amsterdam Rubber	244.—	230.—
Bols	104.—	106.—
Heineken	158.50	158.50
Hoogovens	70.—	69.50
K.L.M.	59.50	58.—
Robeco	162.—	167.50

TOKYO

Canon	248.—	246.—
Citizen	225.—	222.—
Fuji Photo	326.—	320.—
Fujitsu	262.—	260.—
Hitachi	180.—	179.—
Honda	649.—	638.—
Kirin Brew.	291.—	290.—
Komatsu	328.—	330.—
Matsushita E. Ind.	432.—	423.—
Sony	1990.—	1820.—
Sumi Bank	415.—	410.—
Takeda	236.—	234.—
Tokyo Marine	—.—	490.—
Toyota	423.—	420.—

PARIS

Air liquide	277.—	274.—
Aquitaine	419.10	429.—
Cim. Lafarge	174.20	252.—
Citroën	34.—	33.90
Fin. Paris Bas	134.—	133.90
Fr. des Pétroles	132.—	131.20
L'Oréal	1680.—	1685.—
Machines Bull	41.10	40.90
Michelin	829.—	840.—
Péchiney-U.-K.	119.30	121.50
Perrier	208.50	205.—
Peugeot	179.—	180.—
Rhône-Poulenc	136.—	135.60
Saint-Gobain	117.—	116.30

LONDRES

Anglo American	274.—	272.—
Brit. & Am. Tobacco	212.—	206.—
Brit. Petroleum	368.—	350.—
De Beers	164.—	163.—
Electr. & Musical	90.—	90.—
Imperial Chemical Ind.	205.—	202.—
Imp. Tobacco	46-1/	45.50
Rio Tinto	138.—	136.—
Shell Transp.	191.—	184.—
Western Hold.	19-5/8	23-3/8
Zambian anglo am.	127.—	127.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	36-7/8	37
Allumin. Americ.	47-5/8	47-1/4
Am. Smelting	20-7/8	20-5/8
Am. Tel & Tel.	42-3/8	42-5/8
Anaconda	23-7/8	23-3/8
Bœing	17	17-1/8
Bristol & Myers	48-5/8	48-7/8
Burroughs	92	91-3/4
Canadian Pacific	13-7/8	13-3/4
Caterp. Tractor	55	55-1/8
Chrysler	15-5/8	14-5/8
Coca-Cola	89-1/4	88-1/4
Colgate Palmolive	24-7/8	23-5/8
Control Data	21-5/8	21-1/8
C.P.C. int.	27-7/8	28
Dow Cheminal	63-5/8	64
Du Pont	151	150-3/4
Eastmann Kodak	91-1/2	91-5/8
Ford Motors	45	44-1/8
General Electric	45-1/4	45
General Foods	22-5/8	22-5/8
General Motors	43-1/4	41-1/4
Gilette	29-1/4	28-1/8
Goodyear	14-7/8	15
Gulf Oil	20	19-5/8
I.B.M.	203	207-1/2
Int. Nickel	28-1/4	28
Int. Paper	46-7/8	46
Int. Tel & Tel.	18-3/4	18-1/4

	29 juillet	30 juillet
Kennecott	34-1/2	35
Litton	6-5/8	6-3/4
Merck	68-5/8	66-1/2
Monsanto	60-1/8	60-3/4
Minnesota Mining	65-3/4	66-1/8
Mobil Oil	40-7/8	40-3/4
National Cash	29-3/4	29-3/4
Panam	3-1/8	3-1/8
Penn Central	1-7/8	1-7/8
Philip Morris	49-1/2	49-1/4
Polaroïd	26-3/4	26-7/8
Procter Gamble	94-3/4	94-5/8
R.C.A.	13-1/4	12-3/4
Royal Dutch	30-3/8	30-1/4
Std Oil Calif	25-1/2	25-3/4
EXXON	75-1/2	75
Texaco	26-1/4	25-3/4
T.W.A.	8-3/4	8-3/8
Union Carbide	40-1/4	40
United Aircraft	24-1/4	24-1/2
U.S. Steel	45-7/8	45-5/8
Westingh. Elec.	12-1/4	12-3/4
Woolworth	13	13
Werox	98-7/8	96-3/4

Indice Dow Jones

	29 juillet	30 juillet
industrielles	770.88	765.57
chemins de fer	160.86	158.77
services publics	69.50	69.88
volume	11.560.000	13.500.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La bourse était de nouveau en baisse à New-York où l'inflation et la hausse des taux d'intérêt continuent à préoccuper les épargnants.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterr (1 £)	6.85	7.20
U.S.A. (1 $)	2.90	3.02
Canada (1 $ can.)	2.96	3.08
Allemagne (100 DM)	113.—	117.—
Autriche (100 sch.)	16.05	16.50
Belgique (100 fr.)	7.40	7.80
Espagne (100 ptas)	5.—	5.35
France (100 fr.)	61.50	64.50
Danemark (100 cr. d.)	48.—	52.—
Hollande (100 fl.)	110.50	114.50
Italie (100 lit.)	—.43	—.46
Norvège (100 cr. n.)	53.—	57.—
Portugal (100 esc.)	11.20	12.20
Suède (100 cr. s.)	65.50	69.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	150.—	170.—
françaises (20 fr.)	145.—	165.—
anglaises (1 souv. anc.)	148.—	168.—
anglaises (1 souv. nouv.)	150.—	170.—
américaines (20 $)	710.—	770.—
Lingots 1 kg)	14.750.—	15.000.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.94	2.98
Canada	3.—	3.04
Angleterre	7.—	7.10
£/$	2.38	2.39
Allemagne	114.25	115.25
France étr.	62.60	63.60
Belgique	7.72	7.82
Hollande	112.25	113.25
Italie est.	—.4550	—.4650
Autriche	16.12	16.27
Suède	67.20	68.20
Danemark	49.25	50.25
Norvège	54.25	55.25
Portugal	11.65	11.95
Espagne	5.15	5.25
Japon	—.9850	1.0150

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'accord conclu sur Chypre à Genève pourrait avoir des répercussions politiques en Grèce

GENÈVE (AP). — Un accord a été conclu et signé mardi à Genève sur la crise cypriote par la Grande-Bretagne, la Turquie et la Grèce.

Il sanctionne l'occupation d'un secteur de l'île par les forces d'Ankara, et charge les trois pays de garantir la division permanente de Chypre.

En vertu de l'accord, le gouvernement d'Ankara doit réduire l'effectif de son corps expéditionnaire — et non le rapatrier en totalité — dans un avenir imprécis.

D'autres clauses vont certainement provoquer de très vives critiques de la part des Grecs contre M Caramanlis, chef du gouvernement d'Athènes. Il devrait être accusé d'avoir fait trop de concessions à Ankara.

Selon les clauses de l'accord :

— Les quelques 20.000 soldats turcs ont le droit d'intervenir si les Cypriotes turcs se sentent menacés par la majorité cypriote grecque.

— Les forces d'Ankara continuent d'occuper tous les territoires conquis depuis le premier cessez-le-feu ordonné le 22 juillet par le Conseil de sécurité de l'ONU.

— L'autonomie administrative des deux communautés de l'île est reconnue, conférant ainsi à la République cypriote l'aspect d'un Etat fédéral.

Cet accord ouvre la voie à une seconde phase de la conférence, qui s'ouvrira à Genève dans dix jours environ et sera chargée d'élaborer l'avenir constitutionnel de Chypre.

Les chefs des communautés grecque et turque, MM. Clerides et Denktash, seront appelés à participer à certaines séances.

Après six jours et six nuits de négociations et de « suspense » les ministres des affaires étrangères britannique, grec et turc étaient exténués : ils n'avaient presque pas dormi, presque rien mangé et n'avaient respiré que l'air lourd des salles de conférence et des chambres d'hôtels. C'est tout juste s'ils avaient eu le temps de se raser.

La fatigue des diplomates a certainement été l'un des facteurs déterminants pour la conclusion de l'accord

Cet accord ne semble donc qu'énoncer des principes, qui devront être précisés par la seconde phase de la conférence chargée de mettre au point l'accord permanent.

Selon le délégué turc, six autres points essentiels figurent dans l'accord interimaire :

— Les pays garants réaffirment leurs droits énoncés dans le traité de 1960, et soulignent que la nouvelle déclaration ne porte en aucune façon préjudice à ces droits.

2. Les enclaves cypriotes turques en dehors de la tête-de-pont occupée par les forces d'Ankara doivent être libérées du contrôle des troupes cypriotes grecques et irrégulières.

3. Les trois pays garants reconnaissent « la réalité » des administrations autonomes sypriote grecque et cypriote turque déjà existantes.

4. La ligne séparant les forces turques du territoire cypriote grec sera celle qui existera au moment de la signature de la déclaration. La force des Nations unies n'exercera aucun contrôle dans les secteurs occupés par les Turcs. La Grèce avait auparavant demandé que les troupes turques se replient sur leurs positions du 22 juillet, date du cessez-le-feu ordonné par l'ONU.

5. La création de zones de sécurité ou zones tampons, est encore en discussion.

De leur côté, les militaires n'ont pas dit leur dernier mot. Des rumeurs faisaient encore état mardi de débarquements de troupes grecques et turques à Chypre, ainsi que d'activités militaires intenses sur les îles grecques de Rhodes et de Crète.

Enfin, les diplomates d'Athènes, d'Ankara, de Londres et de Washington devront encore compter avec l'archevêque Makarios, chef déposé de l'Etat cypriote, qui a affirmé mardi à Londres que « rien ne peut m'empêcher de retourner à Chypre ». Devenu encombrant pour les diplomates, l'ethnarque pourrait bien être l'une des victimes de la crise.

Des Cypriotes grecs prisonniers à Kyrenia. (Téléphoto AP)

Nixon mis à nouveau en accusation

WASHINGTON (AP). — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a adopté un second article de mise en accusation du président Nixon, portant sur une utilisation largement abusive d'agents et d'organismes fédéraux.

Le vote a été acquis par 28 voix contre 10, sept membres républicains de la commission s'étant joints aux 21 démocrates.

Le président est accusé d'avoir ordonné ou accepté des écoutes téléphoniques, l'examen par des personnes non qualifiées de feuilles d'impôts, et autres activités « violant les droits constitutionnels des citoyens ».

Samedi soir, rappelons-le, la commission avait adopté par 27 voix contre onze le premier article, accusant le président Nixon d'avoir fait obstruction à la justice dans l'étouffement de l'affaire du Watergate.

La voix supplémentaire, pour le second article, a été celle de M. McClory, l'un des membres républicains les plus importants de la commission.

Après le vote dramatique de samedi, celui de lundi s'est déroulé dans une atmosphère beaucoup plus calme.

M. Brooks (démocrate) a déclaré : « Il est essentiel d'éliminer du corps politique tout président qui menace de détruire notre système. »

M. Dennis (républicain), l'un des plus ardents défenseurs de M. Nixon, a dit de son côté que, si le second article s'appuyait sur des faits, il serait plus important que le premier. « Mais, a-t-il ajouté, ici vous n'avez pas réellement de preuves. »

M. Eilberg (démocrate) a observé que les activités des « plombiers » et la manipulation par le président d'autres organismes, montraient que « la Maison-Blanche de Nixon a fait de la police secrète une réalité aux Etats-Unis ».

Le deuxième article accuse aussi le président d'avoir essayé, directement ou par des subordonnés, d'obtenir des archives secrètes du service des impôts, d'avoir fait écouter les conversations téléphoniques de fonctionnaires du gouvernement ou de simples citoyens, d'avoir utilisé abusivement des organismes tels que le F.B.I. et la C.I.A., et d'avoir mis sur pied le corps des « plombiers », qui s'est livré à des activités illégales.

Les autres articles à examiner portent sur le refus de M. Nixon de se plier aux injonctions du Congrès, sa décision secrète de bombarder le Cambodge, et les irrégularités dans ses déclarations fiscales.

D'autre part, la commission judiciaire de la Chambre des représentants a adopté mardi par 21 voix contre 17 un troisième chef d'accusation contre le président Nixon : refus de se soumettre aux assignations de documents demandés par la commission pour son enquête.

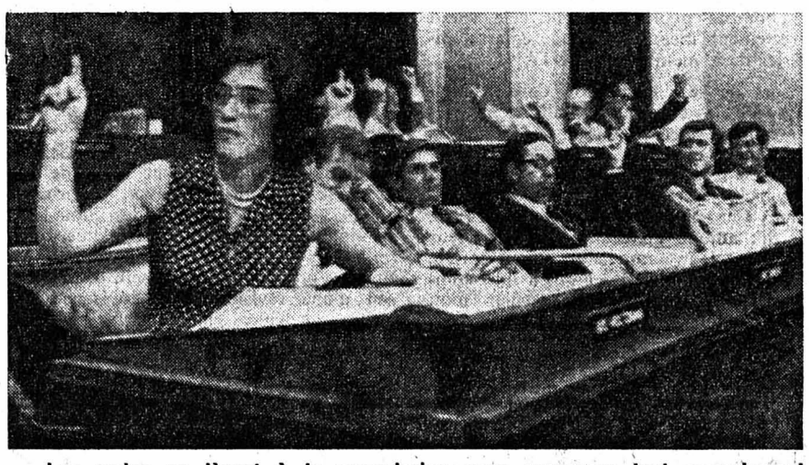

Les mains se lèvent à la commission pour repousser tout amendement favorable à Nixon. (Téléphoto AP)

Le trône approche pour Juan Carlos

MADRID, (AP). — Le général Franco a quitté mardi la clinique pour commencer une convalescence et le bruit a aussitôt couru à Madrid qu'il pourrait remettre de manière définitive ses pouvoirs au prince Juan Carlos et le nommer roi d'Espagne cet automne.

Dans les milieux officiels de la capitale on souligne qu'il ne s'agit que de rumeurs. Mais, un éditorialiste écrit que le 1er octobre pourrait être cette année d'une « importance inhabituelle ». C'est le 1er octobre 1936 que le général Franco avait été déclaré chef de l'Etat. Le 1er octobre prochain est la date de la rentrée des Cortès après les vacances d'été.

Le général Franco, qui a perdu quatre kilos est sorti en souriant de la clinique où il avait été hospitalisé le 9 juillet avec une thrombo-phlébite Les couloirs étaient encombrés d'une foule nombreuse de médecins et d'infirmières, de religieuses, de journalistes et de policiers, venus assister à la sortie du caudillo, qui était accompagné de sa femme.

Un des médecins traitants a déclaré aux journalistes que le caudillo était « absolument guéri » mais que la clinique resterait en état d'alerte. Un médecin demeurera aux côtés du général au Pardo, ainsi que trois infirmières. L'état cardiaque du convalescent est bon, mais le général qui a 81 ans, souffre de la maladie de Parkinson.

Franco à sa sortie de l'hôpital. (Téléphoto AP)

Heurts entre Libanais et Palestiniens

BEYROUTH (Reuter). — Le premier ministre libanais a ajourné mardi à la dernière minute une visite officielle en Libye à la suite d'un incident qui a mis aux prises des commandos palestiniens et des membres de la phalange, parti libanais d'extrême droite.

Selon des sources libanaises, l'incident, le deuxième en deux jours, a fait quatre morts. Samedi soi, un commando avait été tué et un dirigeant de la milice phalangiste grièvement blessé.

Dans les deux cas, les heurts se sont déroulés à Dekwaneh, dans la banlieue de Beyrouth, à proximité d'un important camp de réfugiés palestiniens. Pendant plus d'une heure, les habitants du quartier ont entendu des tirs de mitrailleuse, de roquette et de mortier. Plusieurs maisons et des voitures ont été touchées.

Contrôles d'identité dans les rues de Dekwaneh près de Beyrouth (Téléphoto AP)

Tout Lisbonne pour le président de Spinola

NATIONS-UNIES (AP). — Selon un porte-parole des Nations unies, la Guinée-Bissau a demandé à faire partie de l'organisme mondial. Cette demande a été transmise au Conseil de sécurité.

L'assemblée générale a reconnu l'an dernier le gouvernement rebelle de Guinée-Bissau, qui a depuis une mission d'observation aux Nations unies.

Cependant au Mozambique les forces du Frélimo ont encore fait sauter le prolongement de la ligne de chemin de fer Beira-Tete, proche de la frontière du Malawi.

Depuis le début du mois de juillet le tronçon a fait l'objet de nombreux attentats et le trafic a été interrompu pendant la majeure partie du mois. Cependant, à Lisbonne une foule énorme s'est rassemblée devant le balcon où le général Spinola a annoncé la décolonisation (Téléphoto - AP).

SUITE

Situation dans les prisons françaises

Ce sont eux qui supportent le plus mal l'oisiveté, la discipline répressive et l'attente d'une justice particulièrement lente, parce que surchargée de travail par l'accroissement de la délinquance juvénile. Et les juges français répugnent à user de la liberté provisoire.

La lenteur des instructions, les mauvaises conditions de logement (sept à huit détenus dans des cellules prévues pour un seul, beaucoup de prisons ne sont pas chauffées l'hiver, un règlement très dur, des punitions fréquentes (le « mitard », cellule obscure où l'on ne peut s'asseoir), la mauvaise nourriture, la rareté des visites, la censure du courrier, l'interdiction des transistors, l'absence de moyen de s'instruire ou de faire du sport, les salaires ridicules pour ceux qui fabriquent des espadrilles ou collent des cartonnages, la promiscuité entre « chevaux de retour », criminels endurcis et simples délinquants ne sont pas les seules raisons de ces rébellions.

MAI 68

Certains voient aussi dans l'épidémie des mutineries une séquelle de « mai 1968 », d'une part parce qu'elles sont l'œuvre des jeunes, d'autre part (et ceux-là parlent de « complot » gauchiste) parce que c'est après les événements d'extrême gauche ont fondé le C.A.P. (Comité d'aide aux prisonniers), qui s'efforce d'intéresser l'opinion publique au « scandale » des prisons, entretient des contacts avec les familles de détenus et ainsi avec les prisonniers, pousse à la revendication, au dépôt de cahiers de doléances, mais ne semble pas avoir été effectivement à l'origine des mutineries puisque trois de ses dirigeants arrêtés en fin de semaine ont été libérés, lundi, sans faire l'objet d'une inculpation

Après avoir été un instant tenté par la répression brutale, le gouvernement a choisi de négocier avec les détenus presque reconnus maintenant comme un groupe « socio - professionnel » (sic) voire comme un « syndicat ».

De son côté, le gouvernement va prendre aujourd'hui un certain nombre de mesures révolutionnaires de réforme immédiate. Les juges devront dans l'avenir user plus largement de la liberté provisoire pour les délinquants primaires, la détention préventive sera limitée à six mois pour tous les prévenus dont la condamnation prévisible ne dépasserait pas une peine de douze mois. On estime que 50 % des actuels prévenus détenus pourraient ainsi être mis en liberté provisoire sous contrôle judiciaire. Les dortoirs collectifs grillagés surnommes « cages à poules », seront supprimés, mineurs et adultes seront séparés, de même que délinquants primaires et « chevaux de retour », les conditions de vie seront améliorées, les conditions de visite des familles modifiées, les détenus volontaires pour faire un travail seront normalement rémunérés (les prisonniers demandent le SMIC). Des mesures seront prises pour assurer un enseignement professionnel aux détenus ou des cours de culture générale. Ils pourront faire du sport et enfin, pour que d'anciens détenus libérés ayant « payé leur dette à la société » ne soient plus considérés comme des parias, incapables de trouver un travail et condamnés à retomber dans la délinquance ou le crime, il est envisagé de suppirmer la communication aux employeurs du casier judicaire.

Parallèlement, la condition des gardiens et du personnel pénitentiaire sera améliorée, (ils réclament la même solde que les militaires) et des crédits seront libérés pour permettre le recrutement de 800 gardiens (actuellement 17.000) qui recevront une formation spéciale.

Jean DANÈS

UN FAIT PAR JOUR

L'ÉPOUVANTAIL

Ce pourrait être drôle : c'est affligeant, infiniment triste. Le cœur se lève. Car c'est aussi le moment du dégoût. C'est à Connally que je pense. Et pensant à celui qui fut le conseiller privilégié de Nixon, comment oublier le président ?

Nous sommes malheureusement en mesure d'ajouter quelques précisions aux informations parues au cours des dernières heures concernant l'inculpation de Connally. Les 10.000 dollars dont il fut parlé ne sont que peu de chose. Une partie de l'ensemble. En fait, à partir de mai 1971, Connally, dit le dossier de l'accusation, avait déjà reçu des sommes appréciables à seule fin de faire les yeux doux aux producteurs de lait. Mieux. D'après les enquêteurs, Connally était une sorte d'appointé de l'industrie laitière. Un chèque de 5000 dollars lui parvenait chaque mois à seule fin que les industriels du lait puissent dormir tranquilles.

Le plus tragique n'est pas, cependant, cette histoire de gros sous. C'est qu'en pleine gloire présidentielle, et très exactement le 16 décembre 1970, Nixon avait choisi Connally comme dauphin. C'est-à-dire comme successeur. Sans cette histoire de subventions, il est probable qu'à la chute d'Agnew, ce n'est pas Ford que Nixon aurait choisi comme vice-président, mais Connally. Ce qui fait qu'aujourd'hui les deux têtes de l'Etat américain seraient dans la situation que nous savons. Mais c'est loin d'être tout. Car, ceux qui ont coutume d'écouter aux portes, et entendent forcément bien des choses, se demandent si Connally — ses fautes mises à part — n'a pas d'abord été victime d'un croc-en-jambe. Donné par un certain Nixon. C'est que Connally avait fait preuve d'une grande maladresse. Et certaines ne se pardonnent pas.

Ayant abandonné le secrétariat au Trésor, Connally devint le conseiller spécial de Nixon. Et Connally eut alors une curieuse attitude. Alors que ses collègues, pour la plupart aujourd'hui en prison, en étaient déjà à raser les murs, Connally ne cessait de harceler le président pour lui dire — ah ! ces bandes magnétiques — « de faire la lumière sur l'affaire du Watergate », assurant que « c'était la seule façon de retourner la situation ». C'était, on le voit, manier la gaffe d'une façon un peu trop voyante. Et c'est pourquoi il arriva une curieuse aventure à Connally. Du jour au lendemain, le bureau de Connally, voisin de celui du président, fut transféré au Mayflower Hotel de Washington. Et, pour un homme qui était censé mettre au point un plan anti-inflation, Connally se retrouva sans personnel et même sans secrétaire, pratiquement sans téléphone. Jamais il ne reçut d'orientations précises. Et jamais les statistiques qu'il demandait sans cesse ne lui parvinrent. Connally avait trop parlé.

Il eut aussi des amitiés qui risquent de lui coûter cher. On lui demandera ce que fut la nature exacte de ses relations avec la « Gulf Ressources and Chemical Corp ». Et pourquoi, cette société éprouva un jour le besoin de verser 100.000 dollars à la caisse électoral du président Nixon ! On l'interrogera sur ses relations avec une banque mexicaine qui eut la curieuse idée de faire parvenir aux « plombiers » du Watergate, une plantureuse gratification. Lorsque Nixon vit en Connally un sauveur, il le chargea de réorganiser la Maison-Blanche. Et c'est lui qui fit nommer Butz au secrétariat à l'agriculture, Butz qui risque d'avoir de gros ennuis avec sa livraison de grain à l'URSS.

Et puis, il y a une curieuse affaire, qui peut-être va renaître. Tel un mauvais phénix. Cela se passa à la Jamaïque. Du côté de Montego-Bay. Encore 100.000 dollars en vadrouille. Pour l'acquisition de 2000 hectares du côté de San Antonio. Il y a aussi une histoire qui intéresse la « Lockheed ». Connally, c'est notre épouvantail, disait jadis Nixon. D'une certaine façon, c'était vrai...

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

L'inflation en Italie

ROME (AP). — L'indice des prix a augmenté en Italie de 16,8 %,entre juillet 1974 et juillet 1973.

Selon l'office des statistiques en un an le prix du pain, a augmenté de 27,4 %, celui de l'huile comestible de 49 %, des œufs de 24,9 % et de l'essence de 61 %.

L'Italie possède actuellement le taux d'inflation le plus élevé d'Europe occidentale.

La chasse aux contestataires

MOSCOU (AP). — L'écrivain contestataire Vladimir Maramzine a été arrêté la semaine dernière à Léningrad, apprenait-on mardi dans les milieux intellectuels. Maramzine n'aurait pas encore été l'objet d'une accusation précise.

Il y a quatre mois, le K.G.B. avait fouillé son appartement et confisqué des manuscrits Maramzine écrit des scénarios, des essais et des livres pour enfants.

L'IRA et les mouchards

BELFAST (Reuter). — L'armée républicaine irlandaise vient d'offrir une amnistie valable un mois aux informateurs qui avouent volontairement avoir eu des contacts avec les services secrets et la police spéciale britanniques. Cette offre demeurera valable pendant le mois d'août. Habituellement, les « mouchards » sont soit abattus d'une balle dans la tête, soit rendus infirmes par des balles tirées dans les jointures des genoux.

ASIE

Séisme en Inde et au Pakistan

ISLAMABAD (Reuter). — Un tremblement de terre de forte intensité a ébranlé de bonne heure mardi matin Islamabad et d'autres villes du Pendjab.

Prise de panique, la population s'est répandue dans les rues. La secousse qui a duré environ une minute, a été également ressentie à Lahore et Lyallpur.

Par ailleurs, une secousse tellurique d'une durée de 45 secondes a ébranlé mardi les gratte-ciel des quartiers sud de Delhi, provoquant de larges lézardes dans certains murs.

AMÉRIQUE

Horrible collision au Brésil : 69 morts

BELEM (Brésil) (Reuter). — Soixante-neuf personnes ont trouvé la mort dans la forêt vierge du nord-est du Brésil au cours d'une collision entre un autocar et un poids lourd géant transportant des billes de bois.

Des témoins ont rapporté avoir vu d'effroyables scènes de carnage, des corps complètement démantelés ayant été éparpillés sur la route. Les billes de bois du poids-lourd, déséquilibrées lors de la collision, se sont déversées sur l'autocar, l'éventrant, écrasant et mutilant les passagers.

Lindberg malade

NEW-YORK (AP). — Charles Lindberg, qui réussit seul le premier vol sans escale New-York-Paris, en 1927, a été admis à l'hôpital presbytérien Columbia, à New-York. Un porte-parole de l'hôpital, qui a révélé le fait lundi, s'est refusé à préciser la nature de l'affection dont souffre Lindberg, qui est âgé de 72 ans.